pace bâti max./terrain (%)

ΔF-1 Classe d'usages permis R CONS I A Résidentiel (R) R1 Unifamiliale (1) R2 Bi et trifamilial R3 Multifamillial R4 Mixte **●**(2) R5 Maison mobile Commercial (C) C1 Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels) Catégorie 2 (Services personnels) C1-2 Catégorie 3 (École privée non institutionnelle) Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels) C1-4 Catégorie 5 (Ateliers d'artisan) C1-5 Catégorie 6 (Métiers spécialisés) C1-6 Catégorie 7 (Services financiers) C1-7 C2-1 Catégorie 1 (Biens de consommation) Catégorie 2 (Biens et équipements) C2-2 Catégorie 3 (Clientèle touristique) СЗ Catégorie 1 (Entreprises artisanales) Catégorie 2 (Entrepôts) C3-2 Catégorie 3 (Dépôts extérieurs) C3-3 C4 Catégorie 1 (Véhicules légers) C4-1 Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules) C4-2 Catégorie 3 (Véhicules lourds) C4-3 Catégorie 4 (Stationnement) C-5 Catégorie 1 (Restauration) Catégorie 2 (Boissons alcoolisées) C-6 Catégorie 1 (Complexe hôtelier) C6-1 Catégorie 2 (Résidence de tourisme) C6-2 Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives) C6-3 Usage spécifique autorisé Catégorie 1 (Récréatives intérieures) Catégorie 2 (Sportives intérieures) C7-2 Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs) Catégorie 4 (Activités culturelles) Industrie (I) I1 Industrie légère (aliments, meuble, manufacture) 12 13 Industrie lourde Industrie d'extraction (Caoutchouc, tabac, papier, cuir) **●**(8) Communautaire (P) P1 Institutionnel & administratif (hôtel de ville, église, école) P2 (terrain de jeux, parc, piste cyclable) P3 Utilité publique (caserne de pompiers, garage municipal) Agricole (A) A1 Agriculture sans élevage (Culture du sol et végétaux) A2 • (3) A3 Agriculture élevage à forte charge d'odeur (porcherie, veaux de lait, renards) A4 Agriculture relié à la recherche (Établissements reliés à la recherche) A5 Services, commerces et industries (vente/ transformation de produits agricoles et foresti • (4) A6 I Conservation (CONS) Cn Conservation BATIMENT PRINCIPAL min.(max.) 1 (2) 1 (2) hauteur (m) 6,5(11) min.(max.) sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages) 60 (50) sup. d'implantation (m2) 225 7,3 STRUCTURE bâtiment principal isolée • contiguĕ MARGES DE RECUL bâtiment principal 20 30 *(7) marge de recul avant (m) 100⁽⁵⁾ marges de recul latérales (m) 8 8 10 min. marge de recul arrière (m) BATIMENT ACCESSOIRE 1(1,5) 1(1,5) 1(1) 1(1,5) min.(max.) uteur (m) RAPPORTS max. 1 0 0 0

FRELIGHSBURG



DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	•
secteur de pentes fortes	•
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	•
ligne crêtes	•
zone assujettie à la LPTAA	•
Autres	

Usage spécifique exclu	

(2) art. 107: résidence saisonnière seulement (3) art 208 : zone de protection (4) art 210 : chenils (5) art 274: exception construction existante (6) art 211 et 212 : cabanes à sucre *(7) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum Bâtiments avant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres

(8) art 199 et 200 : carrières, sablières et autres

sites miniers

40

10 10 (1) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA

Amendements		
modifié par règl.#	date	
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17	

Page 1 AF-1

AF-2 Classe d'usages permis R C CONS A Résidentiel (R) R1 Unifamiliale (1) R2 Bi et trifamilial R3 Multifamillial R4 Mixte **●**(2) R5 Maison mobile Commercial (C) C1 Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels) Catégorie 2 (Services personnels) C1-2 Catégorie 3 (École privée non institutionnelle) Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels) C1-4 Catégorie 5 (Ateliers d'artisan) C1-5 Catégorie 6 (Métiers spécialisés) C1-6 Catégorie 7 (Services financiers) C1-7 C2-1 Catégorie 1 (Biens de consommation) Catégorie 2 (Biens et équipements) C2-2 Catégorie 3 (Clientèle touristique) СЗ Catégorie 1 (Entreprises artisanales) Catégorie 2 (Entrepôts) C3-2 Catégorie 3 (Dépôts extérieurs) C3-3 C4 Catégorie 1 (Véhicules légers) C4-1 Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules) C4-2 Catégorie 3 (Véhicules lourds) C4-3 Catégorie 4 (Stationnement) C-5 Catégorie 1 (Restauration) Catégorie 2 (Boissons alcoolisées) C-6 Catégorie 1 (Complexe hôtelier) C6-1 Catégorie 2 (Résidence de tourisme) C6-2 Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives) C6-3 Catégorie 1 (Récréatives intérieures) Catégorie 2 (Sportives intérieures) C7-2 Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs) Catégorie 4 (Activités culturelles) Industrie (I) I1 Industrie légère (aliments, meuble, manufacture) 12 13 Industrie lourde Industrie d'extraction (Caoutchouc, tabac, papier, cuir) (Carrière, gravière, sablière) Communautaire (P) P1 Institutionnel & administratif (hôtel de ville, église, école) P2 (terrain de jeux, parc, piste cyclable) P3 Utilité publique (caserne de pompiers, garage municipal) Agricole (A) A1 Agriculture sans élevage (Culture du sol et végétaux) A2 • • A3 Agriculture élevage à forte charge d'odeur (porcherie, veaux de lait, renards) A4 Agriculture relié à la recherche (Établissements reliés à la recherche) A5 Services, commerces et industries (vente/ transformation de produits agricoles et foresti • Δ6 Conservation (CONS) Cn Conservation BATIMENT PRINCIPAL min.(max.) 1 (2) 1 (2) hauteur (m) minimum 6,5 (11) min.(max.) sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages) 60 (50) sup. d'implantation (m2) 7,3 STRUCTURE bâtiment principal • • isolée contiguĕ MARGES DE RECUL bâtiment principal 20 *(5) marge de recul avant (m) 100⁽⁴⁾ marges de recul latérales (m) 8 10 min. marge de recul arrière (m) BATIMENT ACCESSOIRE 1(1,5) 1 min.(max.) uteur (m) RAPPORTS max. 1 0 space bâti max./terrain (%) 40

FRELIGHSBURG



DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	•
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	•
zone assujettie à la LPTAA	•
Autres	

Usage sp	Usage spécifique exclu			

Usage spécifique autorisé	

Notes
(1) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA
(2) art. 107: résidence saisonnière seulement
(3) art 211 et 212 : cabanes à sucre
(4) art 274: exception construction existante
"(5) Bătiments ayant une hauteur de 10 mètres
et moins: Marge de recul avant de 10 mètres
minimum
Bătiments ayant une hauteur de plus de 10
mètres: Marge de recul avant de 20 mètres

Page 2 AF-2

GRILLE DES USAGES ET NORMES FRELIGHSBURG AF-3 Classe d'usages permis R C CONS A Résidentiel (R) R1 Unifamiliale (1) R2 Bi et trifamilial R3 Multifamillial R4 Mixte **●**(2) R5 Maison mobile Commercial (C) C1 Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels) Catégorie 2 (Services personnels) C1-2 Catégorie 3 (École privée non institutionnelle) Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels) C1-4 Catégorie 5 (Ateliers d'artisan) C1-5 Catégorie 6 (Métiers spécialisés) C1-6 Catégorie 7 (Services financiers) C1-7 C2-1 Catégorie 1 (Biens de consommation) Catégorie 2 (Biens et équipements) C2-2 Catégorie 3 (Clientèle touristique) СЗ Catégorie 1 (Entreprises artisanales) Catégorie 2 (Entrepôts) C3-2 Catégorie 3 (Dépôts extérieurs) C3-3 C4 Catégorie 1 (Véhicules légers) C4-1 Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules) C4-2 Catégorie 3 (Véhicules lourds) C4-3 Catégorie 4 (Stationnement) C-5 Catégorie 1 (Restauration) Catégorie 2 (Boissons alcoolisées) C-6 Catégorie 1 (Complexe hôtelier) C6-1 Catégorie 2 (Résidence de tourisme) C6-2 Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives) C6-3 Catégorie 1 (Récréatives intérieures) Catégorie 2 (Sportives intérieures) C7-2 Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs) Catégorie 4 (Activités culturelles) Industrie (I) I1 Industrie légère (aliments, meuble, manufacture) 12 13 Industrie lourde Industrie d'extraction (Caoutchouc, tabac, papier, cuir) (Carrière, gravière, sablière) Communautaire (P) P1 Institutionnel & administratif (hôtel de ville, église, école) P2 (terrain de jeux, parc, piste cyclable) P3 Utilité publique (caserne de pompiers, garage municipal) Agricole (A) A1 Agriculture sans élevage (Culture du sol et végétaux) A2 • • A3 Agriculture élevage à forte charge d'odeur (porcherie, veaux de lait, renards) A4 Agriculture relié à la recherche (Établissements reliés à la recherche) A5 Services, commerces et industries (vente/ transformation de produits agricoles et foresti • Δ6 Conservation (CONS) Cn Conservation BATIMENT PRINCIPAL min.(max.) 1 (2) 1 (2) hauteur (m) minimum 6,5 (11) min.(max.) sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages) 60 (50) sup. d'implantation (m2) 7,3 STRUCTURE bâtiment principal • • isolée contiguĕ MARGES DE RECUL bâtiment principal 20 *(5) marge de recul avant (m) 100⁽⁴⁾ marges de recul latérales (m) 8 10 min. marge de recul arrière (m) BATIMENT ACCESSOIRE 1(1,5) 1 min.(max.) uteur (m) RAPPORTS max. 1 0 space bâti max./terrain (%) 40



DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	•
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	•
zone assujettie à la LPTAA	•
Autres	

Usage spécif	ique exclu	

Usage spécifique autorisé	

Notes
(1) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA
(2) art. 107 : résidence saisonnière seulement
(3) art 211 et 212 : cabanes à sucre
(4) art 274 : exception construction existante
"(5) Bătiments ayant une hauteur de 10 mètres
et moins: Marge de recul avant de 10 mètres
minimum
Bătiments ayant une hauteur de plus de 10
mètres: Marge de recul avant de 20 mètres

Amendements		
modifié par règl.#	date	
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17	

Page 3 AF-3

AF-30 Classe d'usages permis R CONS I A Résidentiel (R) R1 Unifamiliale (1) R2 Bi et trifamilial R3 Multifamillial R4 Mixte R5 Maison mobile Commercial (C) C1 Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels) Catégorie 2 (Services personnels) C1-2 Catégorie 3 (École privée non institutionnelle) Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels) C1-4 Catégorie 5 (Ateliers d'artisan) C1-5 Catégorie 6 (Métiers spécialisés) C1-6 Catégorie 7 (Services financiers) C1-7 C2-1 Catégorie 1 (Biens de consommation) Catégorie 2 (Biens et équipements) C2-2 Catégorie 3 (Clientèle touristique) СЗ Catégorie 1 (Entreprises artisanales) Catégorie 2 (Entrepôts) C3-2 Catégorie 3 (Dépôts extérieurs) C3-3 C4 Catégorie 1 (Véhicules légers) C4-1 Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules) C4-2 Catégorie 3 (Véhicules lourds) C4-3 Catégorie 4 (Stationnement) C-5 Catégorie 1 (Restauration) Catégorie 2 (Boissons alcoolisées) C-6 Catégorie 1 (Complexe hôtelier) C6-1 Catégorie 2 (Résidence de tourisme) C6-2 Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives) C6-3 Catégorie 1 (Récréatives intérieures) Catégorie 2 (Sportives intérieures) C7-2 Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs) Catégorie 4 (Activités culturelles) Industrie (I) I1 Industrie légère (aliments, meuble, manufacture) 12 13 Industrie lourde Industrie d'extraction (Caoutchouc, tabac, papier, cuir) (Carrière, gravière, sablière) **●**(5) Communautaire (P) P1 Institutionnel & administratif (hôtel de ville, église, école) P2 (terrain de jeux, parc, piste cyclable) P3 Utilité publique (caserne de pompiers, garage municipal) Agricole (A) A1 Agriculture sans élevage (Culture du sol et végétaux) A2 • • A3 Agriculture élevage à forte charge d'odeur (porcherie, veaux de lait, renards) A4 Agriculture relié à la recherche (Établissements reliés à la recherche) A5 Services, commerces et industries (vente/ transformation de produits agricoles et foresti • A6 I Conservation (CONS) Cn Conservation BATIMENT PRINCIPAL min.(max.) 1 (2) 1 (2) hauteur (m) 6,5 (11) min.(max.) sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages) 60 (50) sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages) 7,3 STRUCTURE bâtiment principal • • isolée contiguĕ MARGES DE RECUL bâtiment principal 20 30 *(4) marge de recul avant (m) 100⁽³⁾ marges de recul latérales (m) 8 8 10 min. marge de recul arrière (m) BATIMENT ACCESSOIRE 1(1,5) 1(1) min.(max.) uteur (m) RAPPORTS max. 1 0 0 space bâti max./terrain (%)

40

FRELIGHSBURG



DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	•
secteur de pentes fortes	•
aire de protection du vieux moulin	•
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	•
Autres	

Usage spécifique exclu				

Usage spécifique autor	sé

Notes (1) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA (2) art 214 et 215 : cabanes à sucre (3) art 274: exception construction existante *(4) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres minimum

(5) art 199 et 200: carrières, sablières et autres

Amendements		
modifié par règl.#	date	
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17	

Page 4 AF-30

GRILLE DES USAGES ET NORMES FRELIGHSBURG AF-31 Classe d'usages permis R CONS I A Résidentiel (R) R1 Unifamiliale (1) R2 Bi et trifamilial R3 Multifamillial R4 Mixte **●**(2) R5 Maison mobile Commercial (C) C1 Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels) Catégorie 2 (Services personnels) C1-2 Catégorie 3 (École privée non institutionnelle) Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels) C1-4 Catégorie 5 (Ateliers d'artisan) C1-5 Catégorie 6 (Métiers spécialisés) C1-6 Catégorie 7 (Services financiers) C1-7 C2-1 Catégorie 1 (Biens de consommation) Catégorie 2 (Biens et équipements) C2-2 Catégorie 3 (Clientèle touristique) СЗ Catégorie 1 (Entreprises artisanales) Catégorie 2 (Entrepôts) C3-2 Catégorie 3 (Dépôts extérieurs) C3-3 C4 Catégorie 1 (Véhicules légers) C4-1 Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules) C4-2 Catégorie 3 (Véhicules lourds) C4-3 Catégorie 4 (Stationnement) C-5 Catégorie 1 (Restauration) Catégorie 2 (Boissons alcoolisées) C-6 Catégorie 1 (Complexe hôtelier) C6-1 Catégorie 2 (Résidence de tourisme) C6-2 Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives) C6-3 Usage spécifique autorisé Catégorie 1 (Récréatives intérieures) Catégorie 2 (Sportives intérieures) C7-2 Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs) Catégorie 4 (Activités culturelles) Industrie (I) I1 Industrie légère (aliments, meuble, manufacture) 12 13 Industrie lourde Industrie d'extraction (Caoutchouc, tabac, papier, cuir) **●**(8) Communautaire (P) P1 Institutionnel & administratif (hôtel de ville, église, école) P2 (terrain de jeux, parc, piste cyclable) P3 Utilité publique (caserne de pompiers, garage municipal) Agricole (A) A1 Agriculture sans élevage (Culture du sol et végétaux) A2 • (3) (1) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA АЗ Agriculture élevage à forte charge d'odeur (porcherie, veaux de lait, renards) A4 Agriculture relié à la recherche (Établissements reliés à la recherche) A5 Services, commerces et industries (vente/ transformation de produits agricoles et foresti • A6 I • (4) Conservation (CONS) Cn Conservation BATIMENT PRINCIPAL min.(max.) 1 (2) 1 (2) hauteur (m) 6,5 (11) min.(max.) sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages) 60 (50) sup. d'implantation (m2) 225 7,3 STRUCTURE bâtiment principal isolée • contiguĕ MARGES DE RECUL bâtiment principal 20 30 *(7) narge de recul avant (m) 100⁽⁵⁾ marges de recul latérales (m) 8 8 10 min. marge de recul arrière (m) BATIMENT ACCESSOIRE 1(1,5) 1(1,5) 1(1) 1(1,5) min.(max.) uteur (m) RAPPORTS max. 1 0 0 0 pace bâti max./terrain (%) 40 10



DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES		
PIIA		
Projet intégré		
secteur à risque de crues		
secteur de pentes fortes	•	
aire de protection du vieux moulin		
tunnel d'arbres		
ligne crêtes		
zone assujettie à la LPTAA	•	
Autres		

Usage spécifique exclu

(2) art. 107: résidence saisonnière seulement (3) art 208 : zone de protection (4) art 210 : chenils (5) art 274: exception construction existante (6) art 211 et 212 : cabanes à sucre *(7) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum Bâtiments avant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres

Notes

(8) art 199 et 200: carrières, sablières et aut	res
sites miniers	

Amendements		
modifié par règl.#	date	
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17	

Page 5 AF-31

GRILLE DES USAGES ET NORMES FRELIGHSBURG AE-4 Classe d'usages permis R C A A Résidentiel (R) R1 Unifamiliale DISPOSITIONS SPÉCII R2 Bi et trifamilial PIIA R3 Multifamillial Projet intégré R4 Mixte secteur à risque de crues R5 Maison mobile secteur de pentes fortes Commercial (C) aire de protection du vieux moulin C1 Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels) tunnel d'arbres Catégorie 2 (Services personnels) C1-2 ligne crêtes Catégorie 3 (École privée non institutionnelle) zone assujettie à la LPTAA Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels) C1-4 Autres Catégorie 5 (Ateliers d'artisan) C1-5 Catégorie 6 (Métiers spécialisés) C1-6 Catégorie 7 (Services financiers) C1-7 C2-1 Usage spécifique exclu Catégorie 1 (Biens de consommation) Catégorie 2 (Biens et équipements) C2-2 Catégorie 3 (Clientèle touristique) СЗ Catégorie 1 (Entreprises artisanales) C3-1 Catégorie 2 (Entrepôts) C3-2 Catégorie 3 (Dépôts extérieurs) C3-3 C4 Catégorie 1 (Véhicules légers) C4-1 Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules) C4-2 Catégorie 3 (Véhicules lourds) C4-3 Catégorie 4 (Stationnement) C-5 Catégorie 1 (Restauration) Catégorie 2 (Boissons alcoolisées) C-6 Catégorie 1 (complexe hôtelier) C6-1 Catégorie 2 (Résidence de tourisme) C6-2 Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives) C6-3 Usage spécifique autorisé Catégorie 1 (Récréatives intérieures) Catégorie 2 (Sportives intérieures) C7-2 Catégorie 3 (Éducatives intérieures) Catégorie 4 (Aménagements récréatifs extérieurs) Industrie (I) I1 Industrie légère (aliments, meuble, manufacture) 12 13 Industrie lourde Industrie d'extraction (Caoutchouc, tabac, papier, cuir) Communautaire (P) P1 Institutionnel & administratif (hôtel de ville, église, école) P2 (terrain de jeux, parc, piste cyclable) P3 Utilité publique (caserne de pompiers, garage municipal) Agricole (A) • A1 Agriculture sans élevage (Culture du sol et végétaux) A2 • (1) (1) art 208: zone de protection A3 Agriculture élevage à forte charge d'odeur (porcherie, veaux de lait, renards) *(2) Bâtiments avant une hauteur de 10 mètres A4 Agriculture relié à la recherche (Établissements reliés à la recherche) • et moins: Marge de recul avant de 10 mètres A5 Services, commerces et industries (vente/ transformation de produits agricoles et foresti A6 I Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 Conservation (CONS) mètres: Marge de recul avant de 20 mètres Cn Conservation BATIMENT PRINCIPAL min.(max.) 1 (1,5) hauteur (m) min.(max.) sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages) sup. d'implantation (m2) STRUCTURE bâtiment principal isolée • • • contiguĕ MARGES DE RECUL bâtiment principal 20 20 *(2) Amendements marge de recul avant (m) modifié par règl.# date marges de recul latérales (m) 10 10 10 2024-12-17 min. (retrait C6-2) marge de recul arrière (m) BATIMENT ACCESSOIRE 1(1,5) min.(max.) uteur (m) 7,5 RAPPORTS max. 0 0 0 pace bâti max./terrain (%)

Page 6 AE-4

•

GRILLE DES USAGES ET NORMES FRELIGHSBURG RF-5 Classe d'usages permis R CONS C A Résidentiel (R) R1 Unifamiliale • DISPOSITIONS SPÉCII R2 Bi et trifamilial PIIA R3 Multifamillial Projet intégré R4 Mixte secteur à risque de crues R5 Maison mobile secteur de pentes fortes Commercial (C) aire de protection du vieux moulin C1 Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels) tunnel d'arbres Catégorie 2 (Services personnels) C1-2 ligne crêtes Catégorie 3 (École privée non institutionnelle) zone assujettie à la LPTAA Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels) C1-4 Autres Catégorie 5 (Ateliers d'artisan) C1-5 Catégorie 6 (Métiers spécialisés) C1-6 Catégorie 7 (Services financiers) C1-7 C2-1 Usage spécifique exclu Catégorie 1 (Biens de consommation) Catégorie 2 (Biens et équipements) C2-2 Catégorie 3 (Clientèle touristique) СЗ Catégorie 1 (Entreprises artisanales) C3-1 Catégorie 2 (Entrepôts) C3-2 Catégorie 3 (Dépôts extérieurs) C3-3 C4 Catégorie 1 (Véhicules légers) C4-1 Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules) C4-2 Catégorie 3 (Véhicules lourds) C4-3 Catégorie 4 (Stationnement) C-5 Catégorie 1 (Restauration) Catégorie 2 (Boissons alcoolisées) C5-2 C-6 Catégorie 1 (Complexe hôtelier) C6-1 Catégorie 2 (Résidence de tourisme) C6-2 Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives) C6-3 Usage spécifique autorisé Catégorie 1 (Récréatives intérieures) Catégorie 2 (Sportives intérieures) C7-2 Catégorie 3 (Éducatives intérieures) Catégorie 4 (Aménagements récréatifs extérieurs) Industrie (I) I1 Industrie légère (aliments, meuble, manufacture) 12 13 Industrie lourde Industrie d'extraction (Caoutchouc, tabac, papier, cuir) Communautaire (P) P1 Institutionnel & administratif (hôtel de ville, église, école) P2 (terrain de jeux, parc, piste cyclable) P3 Utilité publique (caserne de pompiers, garage municipal) Agricole (A) A1 Agriculture sans élevage (Culture du sol et végétaux) A2 • Notes • A3 Agriculture élevage à forte charge d'odeur (porcherie, veaux de lait, renards) *(2) Bâtiments avant une hauteur de 10 mètres A4 Agriculture relié à la recherche (Établissements reliés à la recherche) et moins: Marge de recul avant de 10 mètres ninimum A5 Services, commerces et industries (vente/ transformation de produits agricoles et foresti • A6 I Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 Conservation (CONS) mètres: Marge de recul avant de 20 mètres (3) art 211 et 212 :cabanes à sucre Cn Conservation BATIMENT PRINCIPAL min.(max.) 1 (2) 1(1,5) hauteur (m) 6,5 (11) min.(max.) sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages) 60 (50) sup. d'implantation (m2) 7,3 1 étage (2 étages) largeur (m) STRUCTURE bâtiment principal • • • isolée contiguĕ MARGES DE RECUL bâtiment principal 20 20 *(2) Amendements marge de recul avant (m) 300 modifié par règl.# date marges de recul latérales (m) 8 8 10 2024-12-17 min. (retrait C6-2) marge de recul arrière (m) BATIMENT ACCESSOIRE 1(1,5) 1(1,5) 1(1,5) min.(max.) uteur (m) 7,5 RAPPORTS max. 1 0 0 0 space bâti max./terrain (%) 10 40

Page 7 RF-5

•

•

GRILLE DES USAGES ET NORMES FRELIGHSBURG CONS-1 Classe d'usages permis R C C CONS Résidentiel (R) R1 Unifamiliale (1) R2 Bi et trifamilial R3 Multifamillial R4 Mixte R5 Maison mobile Commercial (C) C1 Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels) Catégorie 2 (Services personnels) C1-2 Catégorie 3 (École privée non institutionnelle) Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels) C1-4 Catégorie 5 (Ateliers d'artisan) C1-5 Catégorie 6 (Métiers spécialisés) C1-6 Catégorie 7 (Services financiers) C1-7 C2-1 Catégorie 1 (Biens de consommation) Catégorie 2 (Biens et équipements) C2-2 Catégorie 3 (Clientèle touristique) СЗ Catégorie 1 (Entreprises artisanales) Catégorie 2 (Entrepôts) C3-2 Catégorie 3 (Dépôts extérieurs) C3-3 C4 Catégorie 1 (Véhicules légers) C4-1 Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules) C4-2 Catégorie 3 (Véhicules lourds) C4-3 Catégorie 4 (Stationnement) C-5 Catégorie 1 (Restauration) Catégorie 2 (Boissons alcoolisées) C-6 Catégorie 1 (Complexe hôtelier) C6-1 • Catégorie 2 (Résidence de tourisme) C6-2 Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives) C6-3 Usage spécifique autorisé Catégorie 1 (Récréatives intérieures) Catégorie 2 (Sportives intérieures) C7-2 Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs) Catégorie 4 (Activités culturelles) Industrie (I) I1 Industrie légère (aliments, meuble, manufacture) 12 II Industrie lourde Industrie d'extraction (Caoutchouc, tabac, papier, cuir) (Carrière, gravière, sablière) Communautaire (P) P1 Institutionnel & administratif (hôtel de ville, église, école) P2 Récréatif (terain de jeux, parc, piste cyclable) P3 Utilité publique (caserne de pompiers, garage municipal) Agricole (A) A1 Agriculture sans élevage (Culture du sol et végétaux) A2 A3 Agriculture élevage à forte charge d'odeur (porcherie, veaux de lait, renards) A4 Agriculture relié à la recherche (Établissements reliés à la recherche) A5 Services, commerces et industries (vente/ transformation de produits agricoles et foresti rèalement. A6 I Conservation (CONS) Cn Conservation BATIMENT PRINCIPAL min.(max.) 1 (2) hauteur (m) 6,5 (11) min.(max.) sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages) 100 (75) sup. d'implantation (m2) max. 600 (2) 1 étage (2 étages) 10 (8) STRUCTURE bâtiment principal isolée • contiguë MARGES DE RECUL bâtiment principal 20 narge de recul avant (m) 300 marges de recul latérales (m) min. 8 somme des marges latérales (m) BATIMENT ACCESSOIRE 1(2) 1(1,5) 1(1,5) hauteur (m) sup. d'implantation (m2) RAPPORTS max. 1 0 0 pace bâti max./terrain (%)

40

10



DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES		
PIIA	•	
Projet intégré		
secteur à risque de crues		
secteur de pentes fortes	•	
aire de protection du vieux moulin		
tunnel d'arbres		
ligne crêtes	•	
zone assujettie à la LPTAA		
Autres		

Usage spécifique exclu
Les réseaux majeurs d'infrastructures reliées à la production et au transport d'énergie, incluant les bâtiments et les équipements de service.

Mataa	

(1): uniquement en bordure de rue existante en date de l'entrée en vigueur du présent (2) art 159: superficie 2e plancher

Amendements		
date		
I		

Page 8 CONS-1

GRILLE DES USAGES ET NORMES FRELIGHSBURG CONS-2 Classe d'usages permis R C C CONS Résidentiel (R) R1 Unifamiliale • R2 Bi et trifamilial R3 Multifamillial R4 Mixte R5 Maison mobile Commercial (C) C1 Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels) Catégorie 2 (Services personnels) C1-2 Catégorie 3 (École privée non institutionnelle) Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels) C1-4 Catégorie 5 (Ateliers d'artisan) C1-5 Catégorie 6 (Métiers spécialisés) C1-6 Catégorie 7 (Services financiers) C1-7 C2-1 Catégorie 1 (Biens de consommation) Catégorie 2 (Biens et équipements) C2-2 Catégorie 3 (Clientèle touristique) Catégorie 1 (Entreprises artisanales) Catégorie 2 (Entrepôts) C3-2 Catégorie 3 (Dépôts extérieurs) C3-3 C4 Catégorie 1 (Véhicules légers) C4-1 Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules) C4-2 Catégorie 3 (Véhicules lourds) C4-3 Catégorie 4 (Stationnement) C-5 Catégorie 1 (Restauration) Catégorie 2 (Boissons alcoolisées) C-6 Catégorie 1 (Complexe hôtelier) C6-1 • Catégorie 2 (Résidence de tourisme) C6-2 Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives) C6-3 Catégorie 1 (Récréatives intérieures) Catégorie 2 (Sportives intérieures) C7-2 Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs) Catégorie 4 (Activités culturelles) Industrie (I) I1 Industrie légère (aliments, meuble, manufacture) 12 In Industrie lourde Industrie d'extraction (Caoutchouc, tabac, papier, cuir) (Carrière, gravière, sablière) Communautaire (P) P1 Institutionnel & administratif (hôtel de ville, église, école) P2 Récréatif (terain de jeux, parc, piste cyclable) P3 Utilité publique (caserne de pompiers, garage municipal) Agricole (A) A1 Agriculture sans élevage (Culture du sol et végétaux) A2 A3 Agriculture élevage à forte charge d'odeur (porcherie, veaux de lait, renards) A4 Agriculture relié à la recherche (Établissements reliés à la recherche) A5 Services, commerces et industries (vente/ transformation de produits agricoles et foresti A6 Usages agricoles spécifiq Conservation (CONS) Cn Conservation BATIMENT PRINCIPAL min.(max.) 1 (2) 1,5 (2) 1(1,5) hauteur (m) 6,5 (11) (11) min.(max.) (11) sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages) 60 (50) 60(50) 600 ⁽²⁾ 600 ⁽²⁾ sup. d'implantation (m2) max. 10 (8) 10 (8) STRUCTURE bâtiment principal isolée • • contiguë MARGES DE RECUL bâtiment principal 20 20 20 marge de recul avant (m) 300 300 300 marges de recul latérales (m) min. 8 8 8 somme des marges latérales (m) marge de recuil arriber / BATIMENT ACCESSOIRE 1(2) 1(1,5) 1(1,5) 1(1,5) hauteur (m) 7,5 7,5 sup. d'implantation (m2) RAPPORTS 1 0 0 max. 0 30 30 10



DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	•
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	•
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	•
zone assujettie à la LPTAA	
Autres	

Usage spécifique exclu
Les réseaux majeurs d'infrastructures reliées à
la production et au transport d'énergie, incluant
les bâtiments et les équipements de service.

L	Usage:	spécific	que au	torisé		
ſ						
ı						
ı						
ı						
ı						
ı						
ı						
ı						
ı						
ı						
ı						
ı						
ı						
ı						

1) art 161 : fermettes 2) art 159: superficie 2e plancher	
-, at 100. caponido 20 planono.	

Amendements							
modifié par règl.#	date						
162-08-2024	2024-12-17						

Page 9 CONS-2

Zone	1				REC	2-10		
	d'usages permis			R	С	С	Α	a discourse a
	entiel (R)							
R1	Unifamiliale							DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES
R2	Bi et trifamilial							PIIA
R3	Multifamillial							Projet intégré
R4	Mixte			- (1)				secteur à risque de crues
R5	Maison mobile			● (1)				secteur de pentes fortes
	ercial (C)		1	T	ı			aire de protection du vieux moulin
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services profe	essionnels)	C1-1					tunnel d'arbres
	Catégorie 2 (Services personnels) Catégorie 3 (École privée non institutionnelle	١	C1-2 C1-3					ligne crêtes zone assujettie à la LPTAA
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins person		C1-4					Autres
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)	iidia)	C1-5					Addica
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6					
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7					
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1					Usage spécifique exclu
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2					
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3					
СЗ	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1					
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2	ļ				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3					
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1	-				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicul	les)	C4-2	-				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3					
0.5	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4					
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1 C5-2					
C-6	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées) Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C5-2 C6-1					
U-0	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-1 C6-2	•				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréati	ives)	C6-3		⊕ (2)			
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)	,	C7-1					Usage spécifique autorisé
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2					
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extéri	eurs)	C7-3			•		
	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4					
ndust	rie (I)							
11	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)						
12	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)						
13	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)						
	unautaire (P)	T		T				
	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)		-				
P2 P3	Récréatif Utilité publique	(terain de jeux, parc, piste cyclable)	nal)					
Agrico	•	(caserne de pompiers, garage municip	n#/	-				
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)						
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, mouto	ons)					Notes
А3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)						(1) art 176 à 184: maisons mobiles
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)						(2) art 185 à 188: campings
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agr	icoles et forestiers					
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)					oxdot	Ц
	rvation (CONS)							
	Conservation							
	ENT PRINCIPAL	T		T				
nauteur nauteur	(étage)		min.(max.)	1 (1)	1,5 (2)	1		
	mplantation (m2) 1 étage (2 étages)		min.(max.)	1				
	mplantation (m2) 1 etage (2 etages)		min.					
argeur			max. min.					
	STRUCTURE bâtiment principal							
solée				•	•	•		
umelée	l							
contigu								
	MARGES DE RECUL bâtiment principa	ıl						
narge (de recul avant (m)		min.	20	20	20		Amendements
J- \	• •	1	max.					modifié par règl.# date
narges	de recul latérales (m)		min.	8	8	8		
	des marges latérales (m)	1	min.					
	de recul arrière (m)		min.	16	16	16		
	ENT ACCESSOIRE							
			min.(max.)	1 (1)	1(1,5)	1(1,5)		
nauteur			max.	3	7,5	7,5		
auteur auteur					, ,			
nauteur nauteur sup. d'ir	mplantation (m2)		max.	21				
auteur auteur up. d'ir	mplantation (m2)				0	0		

Page 10 REC-10

Zone	^			1	DE.	C-11		
	e d'usages permis			R	C	-11 C	A	
	entiel (R)						_ ^	
R1	Unifamiliale							DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES
R2	Bi et trifamilial							PIIA
R3 R4	Multifamillial Mixte							Projet intégré secteur à risque de crues
R5	Maison mobile			● (1)				secteur de pentes fortes
omn	nercial (C)							aire de protection du vieux moulin
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services profe	ssionnels)	C1-1					tunnel d'arbres
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2 C1-3					ligne crêtes zone assujettie à la LPTAA
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle) Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personi		C1-3					Autres
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)	,	C1-5					
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6					
-00	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7					Hoose enécifique evalu
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation) Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-1 C2-2					Usage spécifique exclu
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3					[]
СЗ	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1					
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2				-	
٠,	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3					
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers) Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicul	es)	C4-1					
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)	,	C4-3					
	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4					
C-5			C5-1					
0.0	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2					1
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier) Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-1 C6-2	•				[]
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréati	ves)	C6-3		• (2)			
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1					Usage spécifique autorisé
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2			•		
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérion Catégorie 4 (Activités culturelles)	eurs)	C7-3			_		[]
ndust	trie (I)		07-4					
11	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)						
12	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)						
13	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)						
omn P1	nunautaire (P) Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)						[]
P2	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)						[]
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municip	oal)					
	ole (A)			1	1	ı		
A1 A2	Agriculture sans élevage Agriculture avec élevage	(Culture du sol et végétaux) (Bovins laitiers et de boucherie, mouto	ons)					Notes
АЗ	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)	,					(1) art 176à 184: maisons mobiles
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)	ı					(2) art 185 à 188 : campings
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agri	icoles et forestiers					
A6	Usages agricoles spécifiques ervation (CONS)	(Chenils, fourrières, pisciculture)		<u> </u>				1
Cn	Conservation			1				[]
	MENT PRINCIPAL							
auteu	ır (étage)		min.(max.)	1 (1)	1,5 (2)	1		[]
_			min.(max.)					
auteu	implantation (m2) 1 étage (2 étages) implantation (m2)	1	min.					
up. ďi			max. min.					
up. ďi	STRUCTURE bâtiment principal		•					1
ıp. d'i ıp. d'i				•	•	•		1
ip. d'i ip. d'i rgeur olée								
ip. d'i ip. d'i rgeur olée melée				Ь—				
p. d'i p. d'i geur xlée melé	ıĕ	1				20		Amendements
ip. d'i ip. d'i rgeur olée melé	JÉ MARGES DE RECUL bâtiment principa	I	min.	20	20			modifié par règl.# date
ip. d'i ip. d'i rgeur olée melée entigu	ıĕ	I	min.	20	20			manus para again data
up. d'i up. d'i rgeur melée melée arge	ué MARGES DE RECUL bâtiment principa de recul avant (m) s de recul latérales (m)		max. min.	20	8	8		date
up. d'il up.	MARGES DE RECUL bâtiment principa de recul avant (m) s de recul latérales (m) e des marges latérales (m)		max. min. min.	8	8	8		- Gato
pp. d'il pp. d'il geur polée melé melé arge arges arges	MARGES DE RECUL bâtiment principa de recul avant (m) s de recul latérales (m) e des marges latérales (m) de recul arrière (m)		max. min.					Guado
p. d'il p. d'il geurr blée melé antigu arge arges arges ATIN	MARGES DE RECUL bâtiment principa de recul avant (m) s de recul latérales (m) e des marges latérales (m)		max. min. min. min.	8	8	8 16		
up. d'il up.	MARGES DE RECUL bâtiment principa de recul avant (m) s de recul latérales (m) e des marges latérales (m) de recul arrière (m) MENT ACCESSOIRE or (dage)		max. min. min.	8 16	8 16	8		
up. d'il up.	MARGES DE RECUL bâtiment principa de recul avant (m) s de recul altérales (m) e des marges latérales (m) de recul arrière (m) MENT ACCESSOIRE or (dage) or (m) implantation (m2)		max. min. min. min. min.	8 16	8 16 1(1,5)	8 16 1(1,5)		
up. d'il up.	MARGES DE RECUL bâtiment principa de recul avant (m) s de recul latérales (m) e des marges latérales (m) de recul arrière (m) MENT ACCESSOIRE or (dage)		max. min. min. min. min. min. min. max.	8 16 1 (1) 3	8 16 1(1,5)	8 16 1(1,5)		

Page 11 REC-11

GRILLE DES USAGES ET NORMES FRELIGHSBURG REC-12 Classe d'usages permis R C C A Résidentiel (R) R1 Unifamiliale DISPOSITIONS SPÉCII R2 Bi et trifamilial PIIA R3 Multifamillial Projet intégré R4 Mixte secteur à risque de crues • (1) R5 Maison mobile secteur de pentes fortes Commercial (C) aire de protection du vieux moulin C1 Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels) tunnel d'arbres Catégorie 2 (Services personnels) C1-2 ligne crêtes zone assujettie à la LPTAA • Catégorie 3 (École privée non institutionnelle) Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels) C1-4 Autres Catégorie 5 (Ateliers d'artisan) C1-5 Catégorie 6 (Métiers spécialisés) C1-6 Catégorie 7 (Services financiers) C1-7 C2-1 Usage spécifique exclu Catégorie 1 (Biens de consommation) Catégorie 2 (Biens et équipements) C2-2 Catégorie 3 (Clientèle touristique) Catégorie 1 (Entreprises artisanales) Catégorie 2 (Entrepôts) C3-2 Catégorie 3 (Dépôts extérieurs) C3-3 C4 Catégorie 1 (Véhicules légers) C4-1 Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules) C4-2 Catégorie 3 (Véhicules lourds) C4-3 Catégorie 4 (Stationnement) C-5 Catégorie 1 (Restauration) Catégorie 2 (Boissons alcoolisées) C-6 Catégorie 1 (Complexe hôtelier) C6-1 • Catégorie 2 (Résidence de tourisme) C6-2 • (2) Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives) C6-3 Usage spécifique autorisé Catégorie 1 (Récréatives intérieures) Catégorie 2 (Sportives intérieures) C7-2 • Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs) C7-3 Catégorie 4 (Activités culturelles) Industrie (I) I1 Industrie légère (aliments, meuble, manufacture) 12 II Industrie lourde Industrie d'extraction (Caoutchouc, tabac, papier, cuir) (Carrière, gravière, sablière) Communautaire (P) P1 Institutionnel & administratif (hôtel de ville, église, école) P2 (terain de jeux, parc, piste cyclable) P3 Utilité publique (caserne de pompiers, garage municipal) Agricole (A) A1 Agriculture sans élevage (Culture du sol et végétaux) A2 Notes A3 Agriculture élevage à forte charge d'odeur (porcherie, veaux de lait, renards) (1) art 176 à 184: maisons mobiles A4 Agriculture relié à la recherche (Établissements reliés à la recherche) (2) art 185 à 188: campings A5 Services, commerces et industries (vente/ transformation de produits agricoles et foresti A6 I Conservation (CONS) Cn Conservation BATIMENT PRINCIPAL min.(max.) 1 (1) 1,5 (2) hauteur (m) min.(max.) sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages) sup. d'implantation (m2) STRUCTURE bâtiment principal isolée • • • contiguĕ MARGES DE RECUL bâtiment principal 20 20 20 Amendements marge de recul avant (m) modifié par règl.# date marges de recul latérales (m) min. 8 8 8 somme des marges latérales (m) arge de recul arrière (m) BATIMENT ACCESSOIRE 1 (1) 1(1,5) 1(1,5) min.(max.) uteur (m) 7,5 7,5 RAPPORTS max. 1 0 0 pace bâti max./terrain (%) 10 30

Page 12 REC-12

Zone)					Ra-15				
Classe	d'usages permis			R	R	С	С	Α	the fact region of	
	entiel (R)			(1)	1			l		
R1 R2	Unifamiliale Bi et trifamilial			•					DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES PIIA	•
R3	Multifamillial				•				Projet intégré	•
R4	Mixte								secteur à risque de crues	
R5	Maison mobile								secteur de pentes fortes	•
C1	catégorie 1 (Bureaux privés et services profes	ssionnels)	C1-1						aire de protection du vieux moulin tunnel d'arbres	
	Catégorie 2 (Services personnels)	,	C1-2						ligne crêtes	
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3						zone assujettie à la LPTAA	
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personn	els)	C1-4						Autres	<u> </u>
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan) Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-5 C1-6							
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7							
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1						Usage spécifique exclu	
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2							
C3	Catégorie 3 (Clientèle touristique) Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C2-3 C3-1						1	
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2							
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3							
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1							
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicul Catégorie 3 (Véhicules lourds)	96)	C4-2 C4-3	1						
	Catégorie 3 (Véhicules lourds) Catégorie 4 (Stationnement)		C4-3 C4-4							
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1] [
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2							
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1	•						
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme) Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatir	une)	C6-2 C6-3							
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)	(00)	C7-1						Usage spécifique autorisé	
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2							
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérie	eurs)	C7-3							
	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4							
ndusti 11	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)								
12	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)								
13	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)								
	unautaire (P)									
P1 P2	Institutionnel & administratif Récréatif	(hôtel de ville, église, école)							1	
P3	Utilité publique	(terain de jeux, parc, piste cyclable) (caserne de pompiers, garage municipal	al)							
Conse	rvation (CONS)									
	Conservation									
Agrico A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)		T T					L	
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutor	ns)						Notes	
А3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)							(1) article 162 : garde de poules	
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)								
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agric	oles et forestiers							
Cn BATIM	Usages agricoles spécifiques ENT PRINCIPAL	(Chenils, fourrières, pisciculture)								
	(étage)		min.(max.)	1(2)	1(2)					
auteur			min.(max.)	7,5(11)	7,5 (11)					
	mplantation (m2) 1,5 étages (2 étages) mplantation (m2)		min.	60 (50)	60 (50)					
			max. min.	7.3	7.3				1	
	()		illin.	7,5	7,5					
argeur	STRUCTURE bâtiment principal			•	•					
	STRUCTURE bâtiment principal									
argeur				•						
argeur solée) B			•						
solée umelée	n ñ MARGES DE RECUL bâtiment princip:	al	min		16				Amendements	
solée umelée ontigui) B	al	min.	15	15				Amendements modifié par règl.# date	
solée umelée ontigui	n ñ MARGES DE RECUL bâtiment princip:	al	min. max. min.		15					7
solée umelée contigué narge c	MARGES DE RECUL bâtiment principale recul avant (m) de recul latérales (m) des marges latérales (m)	al .	max. min. min.	15	8				modifié par règl.# date	7
solée umelée ontigui narge o narges omme	MARGES DE RECUL bâtiment principal de recul avant (m) de recul latérales (m) des marges latérales (m) de recul arrière (m)	al	max. min.	15					modifié par règl.# date	7
solée umelée contigue narge conarges comme	MARGES DE RECUL bâtiment principale recul avant (m) de recul latérales (m) des marges latérales (m)		max. min. min.	15 8	8 10				modifié par règl.# date	7
solée umelée contigui narge c narges narge somme narge c narges narge vous	MARGES DE RECUL bâtiment principale recul avant (m) de recul latérales (m) des marges latérales (m) des marges latérales (m) te recul arrêre (m) ENT ACCESSOIRE (étage) (m)		max. min. min.	15	8				modifié par règl.# date	7
solée umelée contiguid narge c narges comme narge c narges auteur auteur	MARGES DE RECUL bâtiment principi de recul avant (m) de recul atérales (m) des marges latérales (m) de recul aurière (m) El recul aurière (m) ELTI ACCESSOIRE (étage)		max. min. min. min. min. min.(max.)	15 8	8 10				modifié par règl.# date	7
argeur solée solée solée solée solée solée solée solée solée sole sole sole sole sole sole sole sol	MARGES DE RECUL bâtiment principale recul avant (m) de recul latérales (m) de os marges latérales (m) de recul arrière (m) ENT ACCESSOIRE (étage) (m) mplantation (m2)	al .	max. min. min. min. min. min.(max.)	15 8	8 10				modifié par règl.# date	7

Page 13 Ra-15

	GRILLE DES USAGES ET NOF	RMES FRELIGHS	BURG					
Zone						Ra-16		
	e d'usages permis			R	R	С	С	A
	entiel (R)							
R1	Unifamiliale			• (1)				DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES
R2	Bi et trifamilial				● (1)			PIIA ●
R3	Multifamillial							Projet intégré
R4	Mixte							secteur à risque de crues
R5	Maison mobile							secteur de pentes fortes
	nercial (C)			1				aire de protection du vieux moulin
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services profes	sionnels)	C1-1					tunnel d'arbres ligne crêtes
	Catégorie 2 (Services personnels) Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-2 C1-3					zone assujettie à la LPTAA
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personn		C1-4					Autres
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)	ioloj	C1-5					7141100
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6					
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7					
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1					Usage spécifique exclu
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2					
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3					
СЗ	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1					
1	Catégorie 2 (Entrepôts)	-	C3-2					
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3					
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1					
1	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicule	es)	C4-2					
1	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3					
<u></u>	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4	<u> </u>			$\sqcup \sqcup$	<u> </u>
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1					
<u> </u>	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2					
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1					
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2	•	•			
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatin	ves)	C6-3					11
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1	1				Usage spécifique autorisé
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2	1				<u> </u>
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérie	eurs)	C7-3					
landers.	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4					
Indus	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)		T T				
12	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)						
13	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)						
	nunautaire (P)	,						
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)		1				-
P2	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)						
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipa	al)					
Agric	ole (A)							
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)						
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutor	ns)					Notes
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)						(1) article 162: garde de poules
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)						
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agric	oles et forestiers					
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)						
	ervation (CONS)							
Cn	Conservation							
	MENT PRINCIPAL							
_	r (étage)		min.(max.)	1 (2)	1(2)			<u> </u>
hauteu			min.(max.)	7,5 (11)				
	implantation (m2) 1 étage (2 étages) implantation (m2)		min.	60 (50)	60(50)			
sup. d'			max.	H		-		
rai geur			min.	7,3	7,3			
isolée	STRUCTURE bâtiment principal			•	•			
isolée jumelé	•			Ť	-			
				1		 		
contigu	MARGES DE RECUL bâtiment principa	al .						
			min.	15	15			Amendements
marge	de recul avant (m)		min. max.	13	13			modifié par règl.# date
i		1	min.	8	8			162-08-2024 2024-12-17
merac	s de recul latérales (m)		ann.	F°	۰			2024-12-17
	s de recul latérales (m) e des marges latérales (m)		min.					
somme	s de recul latérales (m) e des marges latérales (m) de recul arrière (m)		min.	8	8			
somme	e des marges latérales (m) de recul arrière (m)			8	8			
somme marge	e des marges latérales (m)		min.					
somme marge	e des marges latérales (m) de recul arrière (m) MENT ACCESSOIRE r (étage)		min. min.(max.)	1 (1,5)	1 (1,5)			
marge BATIN hauteu hauteu	e des marges latérales (m) de recul arrière (m) MENT ACCESSOIRE r (étage)		min.					
BATIN hauteu hauteu sup. d'	e des marges latérales (m) de recut arrière (m) MENT ACCESSOIRE r (étage) r (m) implantation (m2) ORTS		min. min.(max.) max.					
BATIN hauteu hauteu sup. d'	e des marges latérales (m) de recul arrête (m) MENT ACCESSOIRE (élage) (r (m) implantation (m2) ORTS unt max/bâtiment		min. min.(max.) max.					
BATIN hauteu hauteu sup. d'	e des marges latérales (m) de recut arrière (m) MENT ACCESSOIRE r (étage) r (m) implantation (m2) ORTS		min.(max.) max. max.	1 (1,5)	1 (1,5)			

Page 14 Ra-16

GRILLE DES USAGES ET NORMES FRELIGHSBURG Ra-17 Classe d'usages permis R C C A Résidentiel (R) R1 Unifamiliale • (1) DISPOSITIONS SPÉCII PIIA R2 Bi et trifamilial • R3 Multifamillial Projet intégré R4 Mixte secteur à risque de crues • R5 Maison mobile secteur de pentes fortes Commercial (C) aire de protection du vieux moulin C1 Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels) tunnel d'arbres Catégorie 2 (Services personnels) C1-2 ligne crêtes zone assujettie à la LPTAA Catégorie 3 (École privée non institutionnelle) Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels) C1-4 Autres Catégorie 5 (Ateliers d'artisan) C1-5 Catégorie 6 (Métiers spécialisés) C1-6 Catégorie 7 (Services financiers) C1-7 C2-1 Usage spécifique exclu Catégorie 1 (Biens de consommation) Catégorie 2 (Biens et équipements) C2-2 Catégorie 3 (Clientèle touristique) СЗ Catégorie 1 (Entreprises artisanales) Catégorie 2 (Entrepôts) C3-2 Catégorie 3 (Dépôts extérieurs) C3-3 C4 Catégorie 1 (Véhicules légers) C4-1 Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules) C4-2 Catégorie 3 (Véhicules lourds) C4-3 Catégorie 4 (Stationnement) C-5 Catégorie 1 (Restauration) Catégorie 2 (Boissons alcoolisées) C-6 Catégorie 1 (Complexe hôtelier) C6-1 • Catégorie 2 (Résidence de tourisme) C6-2 Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives) C6-3 Usage spécifique autorisé Catégorie 1 (Récréatives intérieures) Catégorie 2 (Sportives intérieures) C7-2 Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs) C7-3 Catégorie 4 (Activités culturelles) Industrie (I) I1 Industrie légère (aliments, meuble, manufacture) 12 II Industrie lourde Industrie d'extraction (Caoutchouc, tabac, papier, cuir) (Carrière, gravière, sablière) Communautaire (P) P1 Institutionnel & administratif (hôtel de ville, église, école) P2 Récréatif (terain de jeux, parc, piste cyclable) P3 Utilité publique (caserne de pompiers, garage municipal) Agricole (A) A1 Agriculture sans élevage (Culture du sol et végétaux) A2 Notes A3 Agriculture élevage à forte charge d'odeur (porcherie, veaux de lait, renards) (1) article 162 : garde de poules A4 Agriculture relié à la recherche (Établissements reliés à la recherche) A5 Services, commerces et industries (vente/ transformation de produits agricoles et foresti A6 Usages agricoles spécifiq Conservation (CONS) Cn Conservation BATIMENT PRINCIPAL min.(max.) 1 (2) hauteur (m) 7,5 (11) min.(max.) sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages) 60 (50) sup. d'implantation (m2) 7,3 STRUCTURE bâtiment principal isolée • contiguĕ MARGES DE RECUL bâtiment principal 12 Amendements marge de recul avant (m) modifié par règl.# date marges de recul latérales (m) min. 8 somme des marges latérales (m) arge de recul arrière (m) BATIMENT ACCESSOIRE 1 (1,5) min.(max.) uteur (m) RAPPORTS max. 1 space bâti max./terrain (%) 40

Page 15 Ra-17

Zone					Rb-18			
	d'usages permis			R	R	С	Α	
	ntiel (R)							
R1	Unifamiliale			● (1)				DISPOSIT
	Bi et trifamilial				•			PIIA
	Multifamillial Mixte			-				Projet int secteur a
R5	Maison mobile							secteur o
omme	ercial (C)							aire de p
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services profe	ssionnels)	C1-1					tunnel d'
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2					ligne crê
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)	-d-V	C1-3			● (2)		zone as Autres
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personn Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)	ieis)	C1-4 C1-5			•		Autres
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6					
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7					
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1					Usage s
	Catégorie 2 (Biens et équipements) Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-2 C2-3					
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1					
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2					
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3					
	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1	1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicule Catégorie 3 (Véhicules lourds)	95)	C4-2 C4-3	†				
	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-3 C4-4					
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1					
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2					
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1					
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2	-				<u> </u>
C-7	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréati Catégorie 1 (Récréatives intérieures)	/es)	C6-3					Usage
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2					(3) Acé
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérie	eurs)	C7-3					
	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4					
dustri 11	ie (I) Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)						
12	Industrie legere	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)						
	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)						
ommu	ınautaire (P)							
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)						
P2 P3	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)						
gricol	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage mun	icipai)					
	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)					●(3)	
	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, mo	utons)					
	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)						(1) artic
A4 A5	Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries	(Établissements reliés à la recherci (vente/ transformation de produits a						(2) artic
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)	agricoles et lorestier.	1				
	vation (CONS)							
	Conservation							
	ENT PRINCIPAL (étage)			1	1	1		
uteur			min.(max.)	1 (2)	1 (2)	1 (2)	1 (2)	
	plantation (m2) 1 étage (2 étages)		min.(max.) min.		7,5 (11) 60 (50)	7,5 (11)		
p. d'in	plantation (m2)		max.	00 (00)	00 (00)	00 (00)		
geur (min.	7,3	7,3	7,3		
	STRUCTURE bâtiment principal			•	•	•		
lée nelée				_	•	•		
ntiguë								
	MARGES DE RECUL bâtiment principa							
arge d	e recul avant (m)		min.	15	15	15	15	
			max.	1				modifié
	de recul latérales (m)		min.	8	8	8	8	162-08-
	des marges latérales (m) e recul arrière (m)		min.	10	10	10	10	
	ENT ACCESSOIRE		J	, 10				
uteur	(étage)		min.(max.)	1 (1,5)	1 (1,5)	1 (1,5)	1 (1,5)	
uteur			max.	<u> </u>				
o. d'im	plantation (m2)		max.	<u> </u>				L
	DTA							
APPO emen	RTS t max./bâtiment		max.	1	3	1		



DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	•
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	•
aire de protection du vieux moulin	•
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	
Autres	

Usage spécifique exclu	

Usage spécifique autorisé (3) Acériculture seulement

Notes
1) article 162: garde de poules
2) article 161: spa

A	mendements
modifié par règl.#	date
162-08-2024	2024-12-17

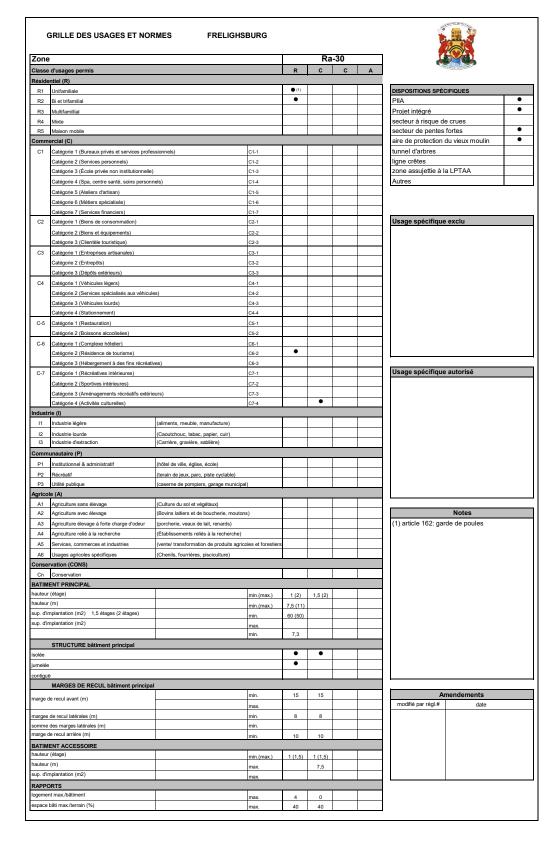
Page 16 Rb-18

one	<u> </u>				Ra	-19		<u>, 7</u>	**	
	d'usages permis			R	R	С	Α			
side	ntiel (R)				1					
R1	Unifamiliale			● (1)				DISPOSITIONS SPÉC	IFIQUES	
2	Bi et trifamilial				● (1)			PIIA		┢
3	Multifamillial Mixte							Projet intégré secteur à risque de	Crites	┢
5	Maison mobile							secteur de pentes		H
nme	ercial (C)							aire de protection o		T
1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services profes	ssionnels)	C1-1					tunnel d'arbres		
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2					ligne crêtes		<u> </u>
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3					zone assujettie à la	a LPTAA	-
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins persons Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)	nels)	C1-4 C1-5					Autres		_
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6							
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7							
2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1					Usage spécifique	exclu	
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2							
_	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3							
3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1							
	Catégorie 2 (Entrepôts) Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-2 C3-3							
1	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1							
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicule	es)	C4-2							
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3							
_	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4							
5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1							
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2							
6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1 C6-2	•	•					
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme) Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatir	ves)	C6-2					l <u> </u>		_
7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)	,	C7-1					Usage spécifique	autorisé	
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2							_
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérie	eurs)	C7-3							
	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4							
ustr 1	rie (I) Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)								
12	Industrie lourde Industrie d'extraction	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir) (Carrière, gravière, sablière)								
_	unautaire (P)	, , g. and o, sabilitie)								
1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)								
2	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)								
3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage munici	pal)							
	le (A) I									
.1	Agriculture sans élevage Agriculture avec élevage	(Culture du sol et végétaux) (Bovins laitiers et de boucherie, mout	one)						Notes	_
2	Agriculture élevage à forte charge d'odeur		unaj					(1) article 162 : gai		
								(- /		
3	Agriculture relié à la recherche	(porcherie, veaux de lait, renards) (Établissements reliés à la recherche)							
3				i						
3 4 5	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche								
3 4 5 6 nser	Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques vation (CONS)	(Établissements reliés à la recherche (vente/ transformation de produits agr								
3 4 5 6 nser	Agriculture reilé à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques rvation (CONS) Conservation	(Établissements reliés à la recherche (vente/ transformation de produits agr								
3 4 5 6 ISER	Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques vastion (CONS) Conservation	(Établissements reliés à la recherche (vente/ transformation de produits agr	ricoles et forestiers	4 (0)	4/0					
3 4 5 6 nser n FIME	Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques rvation (CONS) Conservation Conservation (CONS) (Conservation (CONS) (déage)	(Établissements reliés à la recherche (vente/ transformation de produits agr	min.(max.)	1 (2)	1(2) 7.5(11)					
3 4 5 6 nser	Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques rvation (CONS) Conservation Conservation (CONS) (Conservation (CONS) (déage)	(Établissements reliés à la recherche (vente/ transformation de produits agr	ricoles et forestiers	1 (2) 7.5 (11) 50	1(2) 7.5(11) 50					
TIME teur teur d'in	Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques vastion (CONS) Conservation ENT PRINCIPAL (étage) (m) nplantation (m2) nplantation (m2)	(Établissements reliés à la recherche (vente/ transformation de produits agr	min.(max.) min. max.	7,5 (11)	7.5(11)					
3 4 5 6 nser rin teur teur d'in	Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques vastion (CONS) Conservation ENT PRINCIPAL (étage) (m) papartation (m2) nplantation (m2) (m)	(Établissements reliés à la recherche (vente/ transformation de produits agr	min.(max.) min.(max.) min.	7,5 (11)	7.5(11)					
3 4 5 6 mser in teur teur d'in d'in	Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques vastion (CONS) Conservation ENT PRINCIPAL (étage) (m) nplantation (m2) nplantation (m2)	(Établissements reliés à la recherche (vente/ transformation de produits agr	min.(max.) min. max.	7,5 (11) 50 7,3	7.5(11) 50 7,3					
3 4 5 6 6 rnser n teur d'in d'in eur (Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques vation (CONS) Conservation ENT PRINCIPAL (étage) (m) nplantation (m2) nplantation (m2) (m) STRUCTURE bâtiment principal	(Établissements reliés à la recherche (vente/ transformation de produits agr	min.(max.) min. max.	7,5 (11) 50	7.5(11) 50					
3 4 5 6 aser n FIME eur d'in d'in eur (Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques vastion (CONS) Conservation ENT PRINCIPAL (étage) (m) nplantation (m2) nplantation (m2) (m) STRUCTURE bătiment principal	(Établissements reliés à la recherche (vente/ transformation de produits agr	min.(max.) min. max.	7,5 (11) 50 7,3	7.5(11) 50 7,3					
3 4 5 6 sser n rime eur d'in d'in eur (Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques vastion (CONS) Conservation ENT PRINCIPAL (étage) (m) nplantation (m2) nplantation (m2) (m) STRUCTURE bătiment principal	(Établissements reliés à la recherche (ventel transformation de produits agi (Chenils, fourrières, pisciculture)	min.(max.) min. max.	7,5 (11) 50 7,3	7.5(11) 50 7,3					
3 ser TIME eur d'in eur (Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques vation (CONS) Conservation ENT PRINCIPAL (étage) (rm) pplantation (m2) replantation (m2) (rm) STRUCTURE bătiment principal	(Établissements reliés à la recherche (ventel transformation de produits agi (Chenils, fourrières, pisciculture)	min.(max.) min. max.	7,5 (11) 50 7,3	7.5(11) 50 7,3				nendements	
3 4 5 6 sser n TIME eur d'in d'in eur (Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques vastion (CONS) Conservation ENT PRINCIPAL (étage) (m) nplantation (m2) nplantation (m2) (m) STRUCTURE bătiment principal	(Établissements reliés à la recherche (ventel transformation de produits agi (Chenils, fourrières, pisciculture)	min.(max.) min.(max.) min.(max.) min. min.	7,5 (11) 50 7,3	7.5(11) 50 7,3			modifié par règl.#	date	
3 4 5 6 esser n films eur d'in d'in d'in eur (e elée	Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques vation (CONS) Conservation ENT PRINCIPAL (étage) (m) pplantation (m2) mplantation (m2) (m) STRUCTURE bâtiment principal de recul avant (m) de recul atériales (m)	(Établissements reliés à la recherche (ventel transformation de produits agi (Chenils, fourrières, pisciculture)	min.(max.) min.(max.) min. min. min. min. min. min. min. min.	7,5 (11) 50 7,3	7.5(11) 50 7,3					
3 ser TIME d'in d'in ur (e e e gué ges me	Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques vation (CONS) Conservation ENT PRINCIPAL (étage) (m) nplantation (m2) nplantation (m2) STRUCTURE bâtiment principal MARGES DE RECUL bâtiment principal fer recul avant (m) de recul latérales (m) des marges latérales (m)	(Établissements reliés à la recherche (ventel transformation de produits agi (Chenils, fourrières, pisciculture)	min.(max.) min.(max.) min. min. max. min. min. min. min. min. min. min. min	7,5 (11) 50 7,3	7.5(11) 50 7,3			modifié par règl.#	date	
3 1 5 5 Ser Time eur d'in d'in eur (e e e e e e e e e e e e e e e e e e e	Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques vation (CONS) Conservation Cent PRINCIPAL (étage) (m) nplantation (m2) (m) STRUCTURE bâtiment principal S MARGES DE RECUL bâtiment principal te recul avant (m) de recul atérides (m) des marges latérales (m) te recul arrière (m)	(Établissements reliés à la recherche (ventel transformation de produits agi (Chenils, fourrières, pisciculture)	min.(max.) min.(max.) min. min. min. min. min. min. min. min.	7,5 (11) 50 7,3	7.5(11) 50 7,3			modifié par règl.#	date	
3 4 5 6 8 8 8 8 7 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques vation (CONS) Conservation ENT PRINCIPAL (étage) (m) nplantation (m2) nplantation (m2) STRUCTURE bâtiment principal MARGES DE RECUL bâtiment principal fer recul avant (m) de recul latérales (m) des marges latérales (m)	(Établissements reliés à la recherche (ventel transformation de produits agi (Chenils, fourrières, pisciculture)	min.(max.) min.(max.) min. max. min. max. min. min. min. min. min. min. min. min	7,5 (11) 50 7,3	7.5(11) 50 7,3 •			modifié par règl.#	date	
3 4 5 6 sser n TIME eur d'in d'in eur (e eliée iguë ge d TIME eur eur eur	Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques vation (CONS) Conservation ENT PRINCIPAL (étage) (m) nplantation (m2) nplantation (m2) STRUCTURE bâtiment principal MARGES DE RECUL bâtiment principal fer recul avant (m) de recul atérales (m) de recul arière (m) ENT ACCESSOIRE (étage) (m)	(Établissements reliés à la recherche (ventel transformation de produits agi (Chenils, fourrières, pisciculture)	min.(max.) min.(max.) min. min. max. min. min. min. min. min. min. min. min	7,5 (11) 50 7,3	7.5(11) 50 7,3			modifié par règl.#	date	
3 4 5 6 sser n TIME eur d'in d'in eur (e eliée iguë ge d TIME eur eur eur	Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques vation (CONS) Conservation ENT PRINCIPAL (étage) (m) pipartation (m2) pipartation (m2) mplantation (m2) mplantation (m2) sTRUCTURE bâtiment principal MARGES DE RECUL bâtiment principal te recul avant (m) de recul avant (m) des marges latérales (m) te recut arrière (m) ENTACCESSORE (étage)	(Établissements reliés à la recherche (ventel transformation de produits agi (Chenils, fourrières, pisciculture)	min.(max.) min.(max.) min.(max.) min. max. min. min. min. min. min. min. min. min	7,5 (11) 50 7,3	7.5(11) 50 7,3 •			modifié par règl.#	date	
3 4 4 5 6 6 rime reur d'in d'in reur (reur d'in reur d'in reur d'in reur d'in reur reur d'in reur reur reur d'in reur reur reur reur reur	Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques vation (CONS) Conservation ENT PRINCIPAL (étage) (m) nplantation (m2) nplantation (m2) STRUCTURE bâtiment principal MARGES DE RECUL bâtiment principal fer recul avant (m) de recul atérales (m) de recul arière (m) ENT ACCESSOIRE (étage) (m)	(Établissements reliés à la recherche (ventel transformation de produits agi (Chenils, fourrières, pisciculture)	min.(max) min. max min. max min. max min. min. min. max min. min. min. min. min. min. min. min.	7,5 (11) 50 7,3	7.5(11) 50 7,3 •			modifié par règl.#	date	

Page 17 Ra-19

one					Ra	-20		
	l'usages permis			R	R	С	Α	to the state of th
	tiel (R) Unifamiliale			(1)				DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES
	Bi et trifamilial			-	•			PIIA
	Multifamillial							Projet intégré
	Mixte							secteur à risque de crues
	Maison mobile							secteur de pentes fortes aire de protection du vieux moulin
	Catégorie 1 (Bureaux privés et services profe	ssionnels)	C1-1					tunnel d'arbres
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2					ligne crêtes
- 1	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle) Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins persons		C1-3 C1-4					zone assujettie à la LPTAA Autres
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)	leis)	C1-4					Autes
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6					
_	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7					11
- 1	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1					Usage spécifique exclu
	Catégorie 2 (Biens et équipements) Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-2 C2-3					
	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1					
ŀ	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2					
4	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs) Catégorie 1 (Véhicules légers)		C3-3 C4-1					
- 1	Catégorie 1 (Venicules legers) Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicule	es)	C4-1 C4-2					
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3					
_	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4					
-5	Catégorie 1 (Restauration) Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-1 C5-2					
-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1					
- 1	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2	•				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréati	ves)	C6-3					Hanna and alfinora autoria f
- 1	Catégorie 1 (Récréatives intérieures) Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-1					Usage spécifique autorisé
г	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérie	eurs)	C7-3					
_	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4					
ustri		(allowants associate association)		ı				
	industrie légère Industrie lourde	(Caputchous tabas papier quir)						
	industrie d'extraction	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir) (Carrière, gravière, sablière)						
mmu	nautaire (P)							
	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)						
	Récréatif Utilité publique	(terain de jeux, parc, piste cyclable) (caserne de pompiers, garage munici	nal)					
ricole								
	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)						
_	Agriculture avec élevage Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(Bovins laitiers et de boucherie, mout (porcherie, veaux de lait, renards)	ons)					Notes (1) article 162 : garde de poules
_	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)					(1) article 102 : garde de poules
15	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agr						
	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)						
	ration (CONS)							
	Conservation NT PRINCIPAL							
teur (étage)		min.(max.)	1 (2)	1 (2)			
teur (min.(max.)	7,5 (11)	7,5 (11)			
	plantation (m2)		min.	50	50			
eur (r			max. min.	7,3	7,3			
	STRUCTURE bâtiment principal							
ée .	·			•	•			
elée								
tiguë	MARGES DE RECUL bâtiment principa	1						
	recul avant (m)		min.	15	15			Amendements
ae de	(m)		max.					modifié par règl.# date
ge de	e recul latérales (m)		min.	8	8			162-08-2024 (signature de la parilla) 2024-12-17
ges d	es marges latérales (m)		min.	10	10			(ajout de la grille)
ges d		1	June.	10	10		1	
ges d me d	recul arrière (m) NT ACCESSOIRE							
ges d me d ge de TIME	recul arrière (m) NT ACCESSOIRE étage)		min.(max.)	1 (1,5)	1 (1,5)			
ges d me d ge de FIME teur (recul arrière (m) NT ACCESSOIRE étage) m)		max.	1 (1,5)	1 (1,5)			
ges denme de ge de teur (teur (teur (d'im	recul arrière (m) NT ACCESSOIRE étage) m) clantation (m2)			1 (1,5)	1 (1,5)			
rges denme derge de TIME Iteur (Iteur	recul arrière (m) NT ACCESSOIRE étage) m) clantation (m2)		max.	1 (1,5)	1 (1,5)			

Page 18 Ra-20



Page 19 Ra-30

Cate	familiale et trifamilial tidfamilial te sson mobile	els)	C1-1 C1-2 C1-3 C1-4 C1-5 C1-6 C1-7 C2-1 C2-2 C2-3 C3-1 C3-2 C3-3 C3-2 C3-3 C4-1 C4-2 C4-2 C4-2 C4-2 C4-2 C4-2 C4-2 C4-3 C4-4 C4-4 C4-4 C4-4 C4-4 C4-4 C4-4	R (1)	Rc R	R	A	DISPOSITIONS SPÉCI PILA Projet intégré secteur à risque de secteur de pentes aire de protection de tunnel d'arbres ligne crêtes zone assujettie à la Autres	e crues fortes du vieux moulin a LPTAA
Cate	I (R) familiale to trifamilial to trifamili	els)	C1-2 C1-3 C1-4 C1-5 C1-6 C1-7 C2-1 C2-2 C2-3 C3-1 C3-2 C3-3 C4-1					PIIA Projet intégré secteur à risque de secteur de pentes aire de protection e tunnel d'arbres ligne crêtes zone assujettie à la Autres	e crues fortes du vieux moulin a LPTAA
R72	It trifamilial Itifamilial te son mobile al (C) déporé a (Bureaux privés et services profes égorie 2 (Services personnels) égorie 3 (École privée non institutionnelle) égorie 4 (Spa, centre santé, soins personn égorie 5 (Abeliers d'artisan) égorie 6 (Méliers spécialisés) égorie 7 (Services financiers) égorie 1 (Bilans de consommation) égorie 2 (Bilans et égulpements) égorie 3 (Cientièle touristique) égorie 1 (Entreptises artisanales) égorie 3 (Cientièle touristique) égorie 3 (Cientièle touristique) égorie 3 (Cientièle touristique) égorie 5 (Cientièles sofers) égorie 5 (Cientièles figers) égorie 5 (Cientièles sourds) égorie 5 (Cientièles sourds) égorie 1 (Riestauration)	els)	C1-2 C1-3 C1-4 C1-5 C1-6 C1-7 C2-1 C2-2 C2-3 C3-1 C3-2 C3-3 C4-1	• (1)	•	•		PIIA Projet intégré secteur à risque de secteur de pentes aire de protection e tunnel d'arbres ligne crêtes zone assujettie à la Autres	e crues fortes du vieux moulin a LPTAA
R3 Multil R4 Mixte R5 Maisc R6 Maisc R7 Maisc R6	Infamilial te storn mobile al (C) digorie 1 (Bureaux privés et services profes dégorie 2 (Services personnels) deporie 3 (Ecle privée en institutionnelle) dégorie 4 (Spa. centre santé, soins personn deporie 5 (Abeliers d'artisan) deporie 6 (Métiers apécialisés) deporie 6 (Métiers apécialisés) dégorie 1 (Biens de consommation) dégorie 7 (Services financiers) dégorie 3 (Cilentièle touristique) dégorie 3 (Cilentièle touristique) dégorie 2 (Entreptise artisanales) dégorie 2 (Entreptise) dégorie 2 (Entreptise) dégorie 2 (Sarvices spécialisés aux véhicule dégorie 4 (Stationnement) dégorie 4 (Stationnement) dégorie 1 (Bistionnement) dégorie 1 (Bistionnement) dégorie 1 (Bistionnement) dégorie 1 (Bistionnement)	els)	C1-2 C1-3 C1-4 C1-5 C1-6 C1-7 C2-1 C2-2 C2-3 C3-1 C3-2 C3-3 C4-1			•		Projet intégré secteur à risque de secteur de pentes aire de protection et tunnel d'arbres ligne crêtes zone assujettie à la Autres	fortes du vieux moulin a LPTAA
R4	te son mobile al (C) deported at (C) deported (C) deporte	els)	C1-2 C1-3 C1-4 C1-5 C1-6 C1-7 C2-1 C2-2 C2-3 C3-1 C3-2 C3-3 C4-1					secteur à risque de secteur de pentes aire de protection o tunnel d'arbres ligne crêtes zone assujettie à la Autres	fortes du vieux moulin a LPTAA
RS	son mobile al (C) gorie 1 (Bureaux privés et services profes égorie 2 (Services personnels) égorie 3 (École privée non institutionnelle) égorie 3 (École privée non institutionnelle) égorie 4 (Sipa, centre santé, soins personn égorie 5 (Ateliers d'artisam) égorie 6 (Mélers spécialisés) égorie 7 (Services financiers) égorie 7 (Services financiers) égorie 2 (Biens et éculpiements) égorie 2 (Biens et équipements) égorie 1 (Entreprises artisanales) égorie 1 (Entreprises artisanales) égorie 2 (Bertiegorie) égorie 2 (Services spécialisés aux véhicule égorie 3 (Véhicules lourds) égorie 3 (Véhicules lourds) égorie 3 (Véhicules lourds) égorie 1 (Restauration) égorie 1 (Restauration)	els)	C1-2 C1-3 C1-4 C1-5 C1-6 C1-7 C2-1 C2-2 C2-3 C3-1 C3-2 C3-3 C4-1					secteur de pentes aire de protection o tunnel d'arbres ligne crêtes zone assujettie à la Autres	fortes du vieux moulin a LPTAA
Description	al (C) deport a (Bureaux privés et services profes deport a (Services personnels) deporte 3 (Ecote privée non institutionnelle) deporte 4 (Spa. centre santé, soins personn deporte 5 (Abeliers d'artisan) deporte 6 (Métiers spécialisée) deporte 6 (Métiers spécialisée) deporte 7 (Services financiers) deporte 1 (Biens de consommation) deporte 2 (Biens et deplayements) deporte 3 (Cientièle touristique) deporte 1 (Entreptises artisanales) deporte 1 (Entreptises deficieurs) deporte 2 (Entreptis) deporte 2 (Estreptis) deporte 2 (Services spécialisés aux véhicule deporte 3 (Véhicules lourds) deporte 4 (Stationnement) deporte 1 (Restauration) deporte 1 (Restauration) deporte 2 (Boissons alcoolisées)	els)	C1-2 C1-3 C1-4 C1-5 C1-6 C1-7 C2-1 C2-2 C2-3 C3-1 C3-2 C3-3 C4-1					aire de protection o tunnel d'arbres ligne crêtes zone assujettie à la Autres	du vieux moulin
C1	égorie 1 (Bureaux privés et services profes égorie 2 (Services personnele) égorie 3 (École privée non institutionnelle) égorie 4 (Spa., centre santé, soins personn égorie 5 (Ateliers d'artisan) égorie 6 (Métiers spécialisés) égorie 7 (Services financiers) égorie 1 (Biens de consommation) égorie 2 (Biens et équipements) égorie 3 (Cilentièle touristique) égorie 2 (Entrepôtes artisanalee) égorie 2 (Entrepôtes artisanalee) égorie 2 (Entrepôtes et despuements) égorie 2 (Services spécialisés aux véhicule égorie 3 (Véhicules légers) égorie 2 (Sattionnement) égorie 4 (Stationnement) égorie 4 (Stationnement) égorie 2 (Boissons alcoolisées)	els)	C1-2 C1-3 C1-4 C1-5 C1-6 C1-7 C2-1 C2-2 C2-3 C3-1 C3-2 C3-3 C4-1					tunnel d'arbres ligne crêtes zone assujettie à la Autres	а LРТАА
Catég	égorie 2 (Services personnels) ágorie 3 (Ecole privée non institutionnelle) ágorie 4 (Spa, centre santé, soins personn ágorie 5 (Ableliers d'artisan) ágorie 6 (Métiers spécialisés) ágorie 7 (Services financiers) ágorie 7 (Services financiers) ágorie 1 (Beins de consommation) ágorie 2 (Biens de consommation) ágorie 3 (Clentlèle touristique) ágorie 1 (Entrepties artisanales) ágorie 2 (Entrepties) ágorie 3 (Dépôtis extérieurs) ágorie 1 (Véhicules légers) ágorie 2 (Services spécialisés aux véhicule ágorie 3 (Véhicules lourds) ágorie 4 (Salationnement) ágorie 1 (Restauration) ágorie 1 (Restauration)	els)	C1-2 C1-3 C1-4 C1-5 C1-6 C1-7 C2-1 C2-2 C2-3 C3-1 C3-2 C3-3 C4-1					ligne crêtes zone assujettie à la Autres	
Catég Caté	égorie 3 (École privée non institutionnelle) égorie 4 (Spa. centre santé, soins personn égorie 5 (Ateliers d'artisan) égorie 6 (Méleirs apécialisés) égorie 7 (Services financiers) égorie 7 (Services financiers) égorie 7 (Services financiers) égorie 7 (Services financiers) égorie 8 (Délans et équipements) égorie 3 (Cliente) égorie 3 (Cliente) égorie 1 (Entreprises artisanales) égorie 1 (Entreprises artisanales) égorie 1 (Dépôte extérieurs) égorie 2 (Services spécialisés aux véhicule égorie 3 (Cistalonnement) égorie 1 (Réstauration) égorie 1 (Réstauration)		C1-3 C1-4 C1-5 C1-6 C1-7 C2-1 C2-2 C2-3 C3-1 C3-2 C3-3 C4-1					zone assujettie à la Autres	
Catégram	égorie 5 (Ateliers d'artisan) égorie 6 (Méters spécialisés) égorie 7 (Services financiers) égorie 2 (Biens et éguipements) égorie 3 (Cilentèle touristique) égorie 3 (Cilentèle touristique) égorie 3 (Cilentèle touristique) égorie 3 (Cilentèle touristique) égorie 3 (Cilentèles) égorie 3 (Dépôts extérieurs) égorie 1 (Véhicules légers) égorie 1 (Véhicules lourds) égorie 4 (Stationnement) égorie 1 (Restauration) égorie 1 (Restauration)		C1-5 C1-6 C1-7 C2-1 C2-2 C2-3 C3-1 C3-2 C3-3 C4-1					Autres	
Catér	égorie 5 (Ateliers d'artisan) égorie 6 (Méters spécialisés) égorie 7 (Services financiers) égorie 2 (Biens et éguipements) égorie 3 (Cilentèle touristique) égorie 3 (Cilentèle touristique) égorie 3 (Cilentèle touristique) égorie 3 (Cilentèle touristique) égorie 3 (Cilentèles) égorie 3 (Dépôts extérieurs) égorie 1 (Véhicules légers) égorie 1 (Véhicules lourds) égorie 4 (Stationnement) égorie 1 (Restauration) égorie 1 (Restauration)		C1-6 C1-7 C2-1 C2-2 C2-3 C3-1 C3-2 C3-3 C4-1					Usage spécifique	exclu
Catég Caté	égorie 7 (Services financiers) égorie 1 (Bians de consommation) égorie 2 (Bians et équipements) égorie 3 (Clientelle touristique) égorie 3 (Clientelle touristique) égorie 1 (Entreprises artisanales) égorie 2 (Entrepots) égorie 3 (Dépôts extérieurs) égorie 1 (Véhicules légers) égorie 2 (Services spécialisés aux véhicules égorie 4 (Sistaionament) égorie 4 (Sistaionament) égorie 1 (Restauration) égorie 2 (Boissons alcoolisées)	s)	C1-7 C2-1 C2-2 C2-3 C3-1 C3-2 C3-3 C4-1					Usage spécifique	exclu
C2 Catég Catég C3 Catég Catég C4 Catég	égorie 1 (Biens de consommation) égorie 2 (Biens et équipements) égorie 3 (Cilentèle touristique) égorie 3 (Cilentèle touristique) égorie 3 (Entreptises artisanales) égorie 2 (Entreptis) égorie 2 (Entreptis) égorie 5 (Véhicules lógers) égorie 2 (Sarvices spécialisés aux véhicule égorie 3 (Véhicules lourds) égorie 4 (Satiatonament) égorie 4 (Satiatonament) égorie 1 (Restauration) égorie 2 (Boissons alcoolisées)	5)	C2-1 C2-2 C2-3 C3-1 C3-2 C3-3 C4-1					Usage spécifique	exclu
Catég Ca	égorie 2 (Biens et équipements) égorie 3 (Cientèle touristique) égorie 3 (Cientèle touristique) égorie 1 (Entreprises artisanales) égorie 2 (Entreptis) égorie 3 (Dépôts adérieurs) égorie 1 (Véhicules légers) égorie 2 (Services spécialisés aux véhicule égorie 3 (Véhicules lourds) égorie 4 (Stationement) égorie 4 (Restauration) égorie 2 (Boissons alcoolisées)	5)	C2-2 C2-3 C3-1 C3-2 C3-3 C4-1					Usage spécifique	exclu
Catég C3 Catég C4 Catég C4 Catég	égorie 3 (Cilentàle touristique) égorie 1 (Entreprises artisanales) égorie 2 (Entreptise) égorie 3 (Depóts extérieurs) égorie 1 (Véhicules légers) égorie 2 (Services spécialisés aux véhicule égorie 4 (Stationnement) égorie 4 (Stationnement) égorie 1 (Restauration) égorie 2 (Boissons alcoolisées)	5)	C2-3 C3-1 C3-2 C3-3 C4-1						
C3 Catés	égorie 1 (Entreprises artisanales) égorie 2 (Entreptis) égorie 3 (Dépôts extérieurs) égorie 1 (Véhicules légers) égorie 1 (Véhicules lourds) égorie 2 (Services spécialisés aux véhicule égorie 3 (Véhicules lourds) égorie 4 (Stationnement) égorie 1 (Restauration) égorie 2 (Boissons alcoolisées)	s)	C3-1 C3-2 C3-3 C4-1					1	
Catés Caté	ágorie 2 (Entreptis) ágorie 3 (Déptis sotérieurs) ágorie 1 (Véhicules légers) ágorie 2 (Sarvices spécialisés aux véhicule ágorie 3 (Sationament) ágorie 4 (Stationament) ágorie 4 (Stationament) ágorie 2 (Bossons alcoolisées)	s)	C3-2 C3-3 C4-1		-			1	
Catés Caté	égorie 3 (Dépôts extérieurs) égorie 1 (Véhicules légers) égorie 2 (Services spécialisés aux véhicule égorie 3 (Véhicules lourds) égorie 4 (Stationnement) égorie 1 (Restauration) égorie 2 (Boissons alcoolisées)	s)	C3-3 C4-1	1				1	
C4	égorie 1 (Véhicules légers) égorie 2 (Services spécialisés aux véhicule égorie 3 (Véhicules lourds) égorie 4 (Stationnement) égorie 1 (Restauration) égorie 2 (Boissons alcoolisées)	s)	C4-1					1	
Catés	égorie 2 (Services spécialisés aux véhicule égorie 3 (Véhicules lourds) égorie 4 (Stationnement) égorie 1 (Restauration) égorie 2 (Boissons alcoolisées)	s)						1	
Catég	égorie 3 (Véhicules lourds) égorie 4 (Stationnement) égorie 1 (Restauration) égorie 2 (Boissons alcoolisées)		U4-2					1	
Catég	égorie 4 (Stationnement) égorie 1 (Restauration) égorie 2 (Boissons alcoolisées)		C4-3]	
Catég Catég Catég Catég Catég Catég Catég Catég	égorie 2 (Boissons alcoolisées)	·	C4-4					1	
C-6 Catég Catég Catég C-7 Catég Catég			C5-1					11	
Catég Catég C-7 Catég Catég	égorie 1 (Complexe hôtelier)		C5-2	ļ				4	
Catég C-7 Catég Catég			C6-1	•				 	
C-7 Catég	égorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2	•					
Catég	égorie 3 (Hébergement à des fins récréativ	es)	C6-3	1				Usage spécifique	autorisó
	régorie 1 (Récréatives intérieures) régorie 2 (Sportives intérieures)		C7-1					osuge specifique	uutorisc
	égorie 3 (Aménagements récréatifs extérie	ure)	C7-2					1	
	égorie 4 (Activités culturelles)	uioj	C7-4					1	
dustrie (I)				•				11	
I1 Indus	ustrie légère	(aliments, meuble, manufacture)]	
I2 Indus	ustrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)							
I3 Indus	ustrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)						11	
ommunaut				1				4	
	titutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)						. I	
	créatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)						!	
	ité publique	(caserne de pompiers, garage municip	al)					11	
A1 Agric	iculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)		1					
	iculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutor	ns)						Notes
A3 Agric	iculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)						(1) article 162 : gai	rde de poules
	iculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)						11	•
A5 Servi	vices, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agric	coles et forestiers]	
A6 Usag	ages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)]	
nservatio	ion (CONS)							4	
	nservation			<u> </u>				11	
	PRINCIPAL		_					4 1	
uteur (étage uteur (m)	ge)		min.(max.)	1 (2)	1 (2)	1 (2)		1	
	ntation (m2) 1 étage (2 étages)		min.(max.)	7,5 (11)	7,5 (11)	7,5 (11)		1	
	ntation (m2) 1 etage (2 etages)		min.	60 (50)	-	200(150)		1	
geur (m)	1 étage (2 étages)		max. min.	7,3	7,3	7,3		1	
	RUCTURE bâtiment principal			,-	,-	,-		11	
ée				•	•	•		1	
elée				•]	
tiguĕ		<u> </u>						l	
MAR	RGES DE RECUL bâtiment principal							l	
ge de recu	cul avant (m)		min.	6	6	10			mendements
			max.	1	-			modifié par règl.#	date
	ecul latérales (m)		min.	3	3	5		!	
	marges latérales (m) cul arrière (m)		min.	_	_			:	
			min.	5	5	5		1	
uteur (étage	ACCESSOIRE ge)		min.(max.)	1 (4.5)	1 (4 5)	1 (4 E)		1	
uteur (m)			min.(max.) max.	1 (1,5)	1 (1,5)	1 (1,5)		1	
	ntation (m2)		max.					11	
	3							1	μ
APPORTS	ax./båtiment		max.	2	3				

Page 20 Ro-33

one						M1	-20		
	d'usages permis			R	R	R	R	С	Р
	entiel (R)								
R1	Unifamiliale			●(3)					
R2	Bi et trifamilial				•				
R3	Multifamillial					•			
R4	Mixte						•		
R5	Maison mobile								
C1	ercial (C) Catégorie 1 (Bureaux privés et services profes	eiennete)	C1-1					● (1)	
CI	Catégorie 2 (Services personnels)	sionneis)	C1-2					● (1)	
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3					•	
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personn	els)	C1-4					•	
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)		C1-5					● (1)	
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6					•	
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7					•	
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1					•	
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2					● (1)	
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3					●(1)(2)	
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1				-	→ (·)(*)	-
	Catégorie 2 (Entrepôts) Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-2 C3-3					†	
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C3-3					•	
J-4	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicule	98)	C4-1						
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3						
	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4					•	
C-5	Catégorie 1 (Restauration)	<u> </u>	C5-1					•	
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2					•	
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1					•	
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2					•	
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréative	es)	C6-3					•	
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1						
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2					•	
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérie Catégorie 4 (Activités culturelles)	urs)	C7-3 C7-4					● (1)	
dust			C7-4						
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)							
12	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)							
13	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)							
omm	unautaire (P)								
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)							•
P2	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)							•
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage munici	oal)						•
	le (A)	1		1					
A1 A2	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)							
A2 A3	Agriculture avec élevage Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(Bovins laitiers et de boucherie, moute (porcherie, veaux de lait, renards)	ons)						
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)							
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agr							
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)							
	rvation (CONS)	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,							
	Conservation								
ATIM	ENT PRINCIPAL								
	(étage)		min.(max.)	1 (2)	1 (2)	1 (2)	1 (2)	1 (3)	1 (2)
auteur			min.(max.)	6,5 (11)	6,5 (11)	6,5 (11)	6,5 (11)		6,5 (11)
	mplantation (m2) 1 étage (2 étages)		min.	60 (50)	60 (50)	60 (50)	60 (50)	60 (50)	60 (50)
	mplantation (m2) (m) 1 étage (2 étages)		max.						
rgeur	. ,		min.	7,3	7,3	7,3	7,3	7,3	7,3
olée	STRUCTURE bâtiment principal			•	•	•	•	•	•
nelée									-
ntigui									
yu	MARGES DE RECUL bâtiment principa	1							
aran -	le recul avant (m)		min.	3	3	3	3	3	3
ye c	io room avair (III)		max.						
	de recul latérales (m)		min.	3	3	3	3	3	3
arges		1	min.						
mme	des marges latérales (m)		1	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5
mme arge c	des marges latérales (m) le recul arrière (m)		min.						
mme arge c	des marges latérales (m) de recul arrière (m) ENT ACCESSOIRE		min.						
mme arge c ATIM uteur	des marges latérales (m) le recul arrière (m) ENT ACCESSOIRE (étage)		min. min.(max.)	1 (1,5)	1 (1,5)	1 (1,5)	1 (1,5)	1 (1,5)	1 (1,5)
mme arge c ATIM uteur uteur	des marges latérales (m) le recul arrière (m) ENT ACCESSOIRE (étage) (m)		min.(max.)	1 (1,5)	1 (1,5)	1 (1,5)	1 (1,5)	1 (1,5) 7,5	1 (1,5)
mme arge o ATIM uteur uteur p. d'ir	des marges latérales (m) for recut arrière (m) ENT ACCESSOIRE (étage) (m) mplantation (m2)		min.(max.)	1 (1,5)	1 (1,5)	1 (1,5)	1 (1,5)		1 (1,5)
ATIM uteur uteur p. d'ir	des marges latérales (m) le recut arrière (m) ENT ACCESSOIRE (étage) (m) mplantation (m.2) DRTS		min.(max.) max. max.					7,5	
ATIM auteur auteur up. d'ir	des marges latérales (m) for recut arrière (m) ENT ACCESSOIRE (étage) (m) mplantation (m2)		min.(max.)	1 (1,5)	1 (1,5) 3 50	1 (1,5) 8 50	1 (1,5)		0 30



DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	•
Projet intégré	
secteur à risque de crues	•
secteur de pentes fortes	
aire de protection du vieux moulin	•
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	
Autres	

Usage sp	écifique a	autorisé	

(1) art 155: bât. accessoires à fins commerciales
(2) art 158: entreprise artisanale
(3) art 157: garage à des fins de logement
(4) Modification 131-10-2022

Amen	dements
modifié par règl.#	date
131-10-2022	2023-05-15

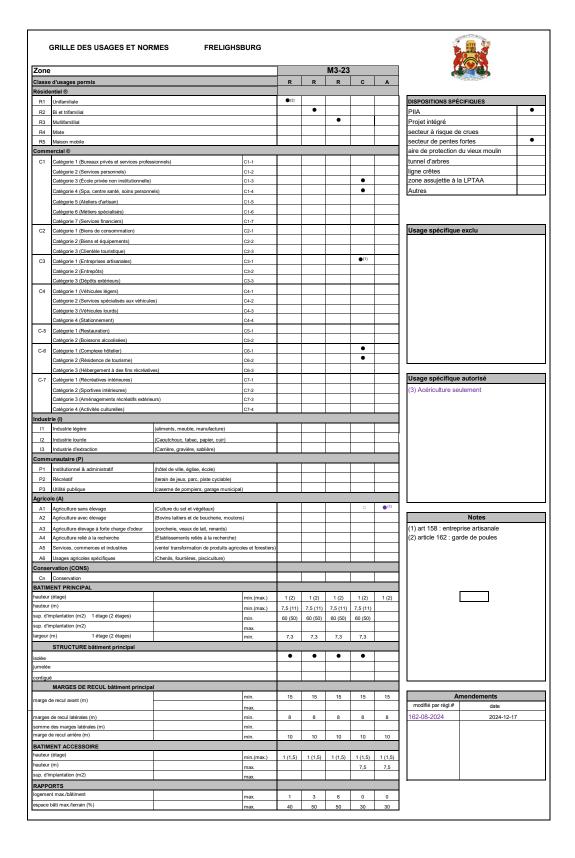
Page 21 M1-20

GRILLE DES USAGES ET NORMES FRELIGHSBURG M2-21 Zone Classe d'usages permis Résidentiel (R) R R R R C P DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES R1 Unifamiliale PIIA • R2 Bi et trifamilial • R3 Multifamillial Projet intégré • R4 Mixte ecteur à risque de crues secteur de pentes fortes aire de protection du vieux moulin Commercial (C) • C1 tunnel d'arbres Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels) • ligne crêtes Catégorie 2 (Services personnels) C1-2 • Catégorie 3 (École privée non institutionnelle) zone assujettie à la LPTAA • Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels) C1-4 Autres note (4) Catégorie 5 (Ateliers d'artisan) C1-5 • Catégorie 6 (Métiers spécialisés) C1-6 Catégorie 7 (Services financiers) • Usage spécifique exclu Catégorie 1 (Biens de consommation) • Catégorie 2 (Biens et équipements) C2-2 atégorie 3 (Clientèle touristique) Catégorie 1 (Entreprises artisanales) C3-1 Catégorie 2 (Entrepôts) C3-2 Catégorie 3 (Dépôts extérieurs) C3-3 Catégorie 1 (Véhicules légers) C4-1 Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules) C4-2 Catégorie 3 (Véhicules lourds) C4-3 • Catégorie 4 (Stationnement) C4-4 • C-5 Catégorie 1 (Restauration) C5-1 Catégorie 2 (Boissons alcoolisées) Catégorie 1 (Complexe hôtelier) Catégorie 2 (Résidence de tourisme) C6-2 Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives) C6-3 Usage spécifique autorisé C-7 Catégorie 1 (Récréatives intérieures) C7-1 Catégorie 2 (Sportives intérieures) C7-2 Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs) • Catégorie 4 (Activités culturelles) Industrie (I) I1 Industrie légère (aliments, meuble, manufacture) Industrie lourde 12 (Caoutchouc, tabac, papier, cuir) (Carrière gravière sablière) Communautaire (P) P1 Institutionnel & administratif (hôtel de ville, église, école) P2 Récréatif P3 Utilité publique (terain de jeux, parc, piste cyclable) (caserne de pompiers, garage munici Agricole (A) A1 Agriculture sans élevage (Culture du sol et végétaux) A2 Agriculture avec élevage (Bovins laitiers et de boucherie, moutons) Notes A3 Agriculture élevage à forte charge d'odeur A4 Agriculture relié à la recherche (1) art 158 : entreprise artisanale (porcherie, veaux de lait, renards) (Établissements reliés à la recherche) *(2) marge avant minimale réduite à 5 mètres pour lot de coin pour la façade ne possédant pa de numéro civique A5 Services, commerces et industries vente/ transformation de produits agricoles et forestie A6 Usages agricoles spécifiques (Chenils, fourrières, pisciculture) Conservation (CONS) (3) art 157 : garage à des fins de logement Cn Conservation (4) art 250: zone de protection de puits BATIMENT PRINCIPAL auteur (étage) 1 (2) 1 (2) 1 (2) 1 (2) 1 (3) 1 (2) min.(max.) hauteur (m) 7,5 (11) 7,5 (11) 7,5 (11) 7,5 (11) 7,5 (14) 7,5 (11) min.(max.) sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages) 60 (50) 60 (50) 60 (50) 60 (50) 60 (50) sup. d'implantation (m2) 7,3 7,3 7,3 7,3 STRUCTURE bâtiment principal • • • • • solée contigué MARGES DE RECUL bâtiment principal Amendements modifié par règl.# 10*(2) 10*(2) 10*(2) 10*(2) 10*(2) 10*(2) narge de recul avant (m) max. 3 3 3 3 marges de recul latérales (m) min. 3 3 somme des marges latérales (m) BATIMENT ACCESSOIRE 1 (1,5) 1 (1,5) 1 (1,5) 1 (1,5) 1 (1,5) min.(max.) hauteur (m) max. 7,5 sup. d'implantation (m2) RAPPORTS logement max/bâtiment 1 3 6 2 0 40 50 50 50 40 espace bâti max./terrain (%) 30

Page 22 M2-21

Bits of Amounts	Compared	ne					Ma	-22				
Second Column Second Colum	Second Company Compa		usanes nermis			R			C	·		
12 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Part											
12 Marchaelar	12					● (1)				DISPOSITIONS SPÉ	CIFIQUES	
March Marc	Manual M						•					4
State	15. March											
Cappor Elizabe aprile si sarvisso principazionis)	all part							•				+-
Descriptor Thomas printed reading professional Color C	Compared											+
Codgo 2 (Services personnells)	Codepute 2 (Service personnets)			einnale)	C1-1				•		du vieux illouiiil	+
Codepute 2 (Formative non ministrone)	Cadepuir (Scote privide can institutionately 0-14			,					•			1
Codepos Subteres destinates 0.16	Context Cont				C1-3					zone assujettie à l	a LPTAA	
Codepare Mellers opticatedon Code Codepare Co	Configure Contents specialistics 1.7	Ca	atégorie 4 (Spa, centre santé, soins personn	els)	C1-4					Autres		
Calgor Clambra de Conscillation Calgor	Content Cont	Ca	atégorie 5 (Ateliers d'artisan)		C1-5							
22 California California de consumeration	222 Calcague 1 (Berne de concommunation)											
Coding 1 (Section of Explanements)	Cadeptive Selective designmentation Co.2								•	Hanna an é aitimus	a a su a lu	
Contagnet Cont	Categories (Celemente Substitute)									Usage specifique	e exciu	
22	23								_			
Catagoria Cata	Cadegorie 2 (Horispotes)											
Cadegor Charles segrey Call	Contention 1 (Michael Individual Supera)											
4. Cadegor 1 (Vehicules largers)	Categorie 1 (Miniculas lagrans)											
Cadegoria Collections Northis	Categorie 3 (Vehiculars burster)				C4-1							
Cadepore (1 Selectomenomic)	Cadegorie 4 (Stationnement)	Ca	atégorie 2 (Services spécialisés aux véhicule	es)	C4-2					1		
Scalegaria Companies advantations Co.1	Calegorio 1, Restauration)											
Consignate Collections and activations Collection	Categoria (Complexe Robidier) Categ											
Georgian () Complete Notation)	Catiognosis 1 (Comprises habitations)								•			
Catagoria 2 (Résidence de Locationne)	Categorie 2 (Redestance de tourisme)											
Codegorie 3 (Potergenement a date firs recreatives)	Categorie 1 (Récetatives intérieures)								•			
Care Categorie 1 (Ricertatives intindicures)	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)			ves)					-			
Categories 2 (Sportives intérineures)	Catégorie 2 (Sportives intérieures)			00)						Usage spécifique	autorisé	
Catégorie 4 (Activides cultureless)	Categorie 4 (Activitée cultureles)											
		Ca	atégorie 3 (Aménagements récréatifs extérie	eurs)	C7-3							
1. Industrie légère (déments, manufacture)	1 In doubtrie légère (aliments, manufacture)	Ca	atégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4				•			
22 Industrie lounde	Industrie lourde	ustrie ((1)									
13 Mountaine d'extraction (Carrière, gravière, sabière)	Industrie d'extraction (Carrière, gravière, sabière)	1 Inc	dustrie légère	(aliments, meuble, manufacture)								
### Institutioned & administratif (poted de vite, église, école)	######################################											
Part Anstitutionnel & administratif (hôtel de ville, église, éccle)	Institutionnel & administratif (hôtel de ville, égilse, école)			(Carrière, gravière, sablière)								
Recretatif (terain de jeux, parc. pisto cyclable)	Récréalf (terain de jeux, parc, piste cyclable)					ı						
1	A Agriculture sans élevage (Culture du soil et végétaux)				cipal)							
Agriculture avec élevage (Bovins latilers et de boucherie, moutons)	Agriculture evec élevage (Bovins latilers et de boucherie, moutons)											
Agriculture élévage à forte charge d'odeur (porcherie, veaux de lait, renards) Agriculture relié à la rocherche (Établissements reliés à la rocherche) Best Services, commerces et industries (vente/ transformation de produits agricoles et forestiers busques agricoles spécifiques (Chenis, fourrières, pisciculture) Boservation (CONS) Conservation PRINCIPAL TRIMENT PRINCIPAL Tetur (rib.) 1 étage (2 étages) min. (max) 1 (2) 1 (2) 1 (2) 1 (3) (4) (4) (4) (4) (4) (4) (4) (4) (4) (4	Agriculture élévage à forte charge d'odeur (porcherie, veaux de lait, renards) Agriculture relié à la rocherche (Établissements reliés à la rocherche) Services, commerces et industries (vente/ transformation de produits agricoles et forestiers busques agricoles spécifiques (Chenis, fourrières, pisciculture) TIMENT PRINCIPAL **TOMENT PRINCIPAL**	.1 Ag	griculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)								
A griculture relié à la recherche Etablissements reliés à la recherche Etablissements reli	A griculture relié à la recherche (Établissements reliés à la recherche)	2 Ag	griculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, mou	utons)						Notes	
Services, commerces et industries (vente/ transformation de produits agricoles et forestiers	Services, commerces et industries (vente/ transformation de produits agricoles et forestiers									(1) art 157 : garag	e à des fins de loge	emen
Usages agricoles spécifiques (Chenils, fourrières, pisciculture)	Usages agricoles spécifiques (Chenils, fourrièree, pisciculture)											
Construction CONS	Interval				gricoles et forestiers							
Conservation No.	Conservation			(Chenils, fourrières, pisciculture)								
Marcon M	Marges De Recul bátiment principal min. max max max min. max max max max max max max max max min. max											
min. (max) 1 (2) 1 (2) 1 (3)	min.(max.) 1 (2) 1 (2) 1 (3)											
min.(max) 7.5 (11) 7.5 (11) 7.5 (11) 7.5 (14	min.(max) 7.5 (11) 7.5 (11) 7.5 (11) 7.5 (14)				min.(max.)	1 (2)	1 (2)	1 (2)	1 (3)			
Min. 60 (50) 60 (50	dimplantation (m2) 1 étage (2 étages) min. 60 (50) 60											
max	diruptantation (m2)	d'impla	antation (m2) 1 étage (2 étages)									
STRUCTURE bâtiment principal be entered	STRUCTURE bâtiment principal be				max.							
		_			min.	7,3	7,3	7,3	7,3			
MARGES DE RECUL bâtiment principal	MARGES DE RECUL bâtiment principal	ST	TRUCTURE bâtiment principal									
MARGES DE RECUL bâtiment principal	MARGES DE RECUL bâtiment principal					•	•	•	•			
MARGES DE RECUL bâtiment principal min. 3 3 3 3 3 max	MARGES DE RECUL bâtiment principal ge de recul avant (m) min. 3 3 3 3 Amendei ges de recul latérales (m) min. 3											
min. 3 3 3 3 3 3 3 3 3	min. 3 3 3 3 Amender		IARGES DE RECUL hâtiment principal							L		
max modifié par règl.# date	max modifié par règl.# min.				min.	3	3	3	3	A	mendements	
ges de recul latériales (m) min. 3 3 3 3 3 3 me des marges latériales (m) min. 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	ges de recul latériales (m) niin. 3 3 3 3 3 3 me des marges latériales (m) min.	ye de re	ecui avant (m)									
me des marges latérales (m) min.	me des marges latérales (m) min. 7,5 7,5 7,5 7,5 7,5 7,5 7,5 7,5 7,5 7,5	ges de	recul latérales (m)			3	3	3	3			
MINENT ACCESSOIRE		me des	s marges latérales (m)		min.							
min.(max) 1 (1.5) 1	leur (étage) min.(max) 1 (1.5) 1 (1.5) 1 (1.5)				min.	7,5	7,5	7,5	7,5			
Max				I .						1		
dimplantation (m2) max percent	eur (III)					1 (1,5)	1 (1,5)	1 (1,5)				
PPORTS	All and a debat discrete (and)						-		7,5	1		
	THE CO.				max.					L	l .	
ment max_/bātiment												

Page 23 M2-22



GRILLE DES USAGES ET NORMES FREI IGHSBURG M4-24 Zone Classe d'usages permis Résidentiel (R) **●**(1) DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES R1 Unifamiliale PIIA R2 Bi et trifamilial • R3 Multifamillial Projet intégré R4 Mixte secteur à risque de crues secteur de pentes fortes Commercial (C) aire de protection du vieux moul tunnel d'arbres C1 Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels) C1-1 • Catégorie 2 (Services personnels) C1-2 ligne crêtes zone assujettie à la LPTAA Catégorie 3 (École privée non institutionnelle) C1-3 Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels) C1-4 Autres Catégorie 5 (Ateliers d'artisan) C1-5 • Catégorie 6 (Métiers spécialisés) C1-6 Catégorie 7 (Services financiers) C1-7 • Usage spécifique exclu C2-1 Catégorie 1 (Biens de consommation) • Catégorie 2 (Biens et équipements) C2-2 • Catégorie 3 (Clientèle touristique) C2-3 • C3 Catégorie 1 (Entreprises artisanales) C3-1 Catégorie 2 (Entrepôts) C3-2 Catégorie 3 (Dépôts extérieurs) C3-3 Catégorie 1 (Véhicules légers) C4-1 Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules) C4-2 Catégorie 3 (Véhicules lourds) C4-3 Catégorie 4 (Stationnement) C4-4 • C-5 Catégorie 1 (Restauration) C5-1 Catégorie 2 (Boissons alcoolisées) C5-2 • Catégorie 1 (Complexe hôtelier) C6-1 Catégorie 2 (Résidence de tourisme) • C6-2 • Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives) Usage spécifique autorisé Catégorie 1 (Récréatives intérieures) C7-1 Catégorie 2 (Sportives intérieures) C7-2 • Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs) C7-3 Catégorie 4 (Activités culturelles) C7-4 Industrie (I) I1 Industrie légère (aliments, meuble, manufacture) 12 Industrie lourde (Caoutchouc, tabac, papier, cuir) Industrie d'extraction (Carrière, gravière, sablière) Communautaire (P) P1 Institutionnel & administratif (hôtel de ville, église, école) P2 Récréatif (terain de jeux, parc, piste cyclable) Utilité publique (caserne de pompiers, garage municipal) Agricole (A) A1 Agriculture sans élevage (Culture du sol et végétaux) Notes (Bovins laitiers et de boucherie, moutons) Agriculture avec élevage (1) art 157:garage à des fins de А3 Agriculture élevage à forte charge d'odeur (porcherie, veaux de lait, renards) A4 Agriculture relié à la recherche A5 Services, commerces et industries vente/ transformation de produits agricoles et forestiers) (2) Limité à un multilogement dans la (Chenils, fourrières, pisciculture) Conservation (CONS) Cn Conservation BATIMENT PRINCIPAL auteur (étage) min.(max.) 1(2) 1(2) 1(2) 1(3) eur (m) min.(max.) 7,5 (11) 7,5 (11) 7,5 (11) 7,5 (14) sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages) 60 (50) 60 (50) 60 (50) 60(50) 60 (50) sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal isolée jumelée MARGES DE RECUL bâtiment principal 3 3 3 Amendements marge de recul avant (m) modifié par règl.# max. 162-08-2024 3 3 2024-12-17 marges de recul latérales (m) min. 3 3 3 somme des marges latérales (m) marge de recul arrière (m) BATIMENT ACCESSOIRE 1 (1,5) 1 (1,5) 1 (1,5) 1 (1,5) min.(max.) nauteur (m) max. 7,5 sup. d'implantation (m2) 1 3 2 12 (2) 40 50 50 50 logement max./båtiment max. espace båti max./terrain (%)

•

•

•

•

	GRILLE DES USAGES ET NO)RMES FRELIG	HSBURG						
one						24			
	e d'usages permis			R	R	С	1		
R1	entiel ® Unifamiliale							DISPOSITIONS SPÉ	CIFIQUES
R2	Bi et trifamilial							PIIA	
R3	Multifamillial							Projet intégré	
R4	Mixte							secteur à risque de	
R5	Maison mobile							secteur de pentes aire de protection o	
C1	nercial © Catégorie 1 (Bureaux privés et services profes	scionnels)	C1-1					tunnel d'arbres	Ju vieux mouiin
٠.	Catégorie 2 (Services personnels)	animoj	C1-2					ligne crêtes	
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3					zone assujettie à la	a LPTAA
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personn	els)	C1-4					Autres	
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)		C1-5						
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés) Catégorie 7 (Services financiers)		C1-6 C1-7						
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1					Usage spécifique	exclu
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2						
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3					.	
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1			•			
	Catégorie 2 (Entrepôts) Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-2 C3-3	1		•			
C4	Categorie 3 (Depots exterieurs) Catégorie 1 (Véhicules légers)		C3-3 C4-1					1	
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicule	as)	C4-2			•			
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3			•			
	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4						
-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1						
C-6	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2 C6-1	1				 	
;-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier) Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-1 C6-2						
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréative	ves)	C6-3					1	
2-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1					Usage spécifique	autorisé
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2						
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérie	urs)	C7-3						
lust	Catégorie 4 (Activités culturelles) trie (I)		C7-4					·	
l1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)					•	1	
12	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)					•		
13	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)						.	
	nunautaire (P)			_	1			.	
21 22	Institutionnel & administratif Récréatif	(hôtel de ville, église, école)							
2	Utilité publique	(terain de jeux, parc, piste cyclable) (caserne de pompiers, garage munici	ipal)						
rico	ole (A)								
\1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)							
١2									Notes
_	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, mout-	tons)						
١3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)							
.3 .4)						
\3 \4 \5	Agriculture élevage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la recherche	(porcherie, veaux de lait, renards) (Établissements reliés à la recherche)						
.3 .4 .5 .6	Agriculture élevage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques prvation (CONS)	(porcherie, veaux de lait, renards) (Établissements reliés à la recherche) (vente/ transformation de produits agr)						
43 44 45 46 nse	Agriculture élevage à forte charge d'odeur Agriculture reife à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques ryvation (CONS) Conservation	(porcherie, veaux de lait, renards) (Établissements reliés à la recherche) (vente/ transformation de produits agr)						
A3 A4 A5 A6 nse	Agriculture élevage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la recherche Servios, commerces et industries Usages agriccies spécifiques protation (CONS) Conservation	(porcherie, veaux de lait, renards) (Établissements reliés à la recherche) (vente/ transformation de produits agr	ricoles et forestiers)			1.5/2\	1 = (2)		
A44 A5 A6 nse	Agriculture élevage à forte charge d'odeur Agriculture reife à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques ryvation (CONS) Conservation	(porcherie, veaux de lait, renards) (Établissements reliés à la recherche) (vente/ transformation de produits agr	p) ricoles et forestiers) min.(max.)			1 ,5 (2)	1 ,5 (2)		
A3 A4 A5 A6 Cn TIM teur	Agriculture élévage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques protation (CONS) Conservation EENT PRINCIPAL (étage)	(porcherie, veaux de lait, renards) (Établissements reliés à la recherche) (vente/ transformation de produits agr	ricoles et forestiers)			1 ,5 (2)	1 ,5 (2)		
A3 A4 A5 A6 nse Cn TIM teur teur d'ir	Agriculture élevage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la rocherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques privation (CONS) Conservation EENT PRINCIPAL ((étage) (m) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2)	(porcherie, veaux de lait, renards) (Établissements reliés à la recherche) (vente/ transformation de produits agr	min.(max.) min.(max.) min. max.			67	67		
A3 A4 A5 A6 nse Cn TIM teur teur d'ir	Agriculture élévage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques Prattion (CONS) Conservation EENT PRINCIPAL (étage) (r (m) mpiantation (m2) 1 étage (2 étages) mpiantation (m2) (m) 1 étage (2 étages)	(porcherie, veaux de lait, renards) (Établissements reliés à la recherche) (vente/ transformation de produits agr	min.(max.) min. (max.)						
A3 A4 A5 A6 Inse Cn TIM teur teur d'ir	Agriculture élevage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la rocherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques privation (CONS) Conservation EENT PRINCIPAL ((étage) (m) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2)	(porcherie, veaux de lait, renards) (Établissements reliés à la recherche) (vente/ transformation de produits agr	min.(max.) min.(max.) min. max.			67 7,3	67 7,3		
A3 A4 A5 A6 Cn TIM teur d'in d'in eur	Agriculture élevage à forte charge d'odeur Agriculture reilé à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques PENT PRINCIPAL (étage) ((fage) ((m) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bătiment principal	(porcherie, veaux de lait, renards) (Établissements reliés à la recherche) (vente/ transformation de produits agr	min.(max.) min.(max.) min. max.			67	67		
A3 A4 A5 A6 nse Cn TIM teur teur d'in eur éée	Agriculture élévage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la rocherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques PURINGENT PRINCIPAL ((4dage) ((m) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal	(porcherie, veaux de lait, renards) (Établissements reliés à la recherche) (vente/ transformation de produits agr	min.(max.) min.(max.) min. max.			67 7,3	67 7,3		
A3 A4 A5 A6 A6 A7 A7 A6 A7	Agriculture élévage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la rocherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques PURINGENT PRINCIPAL ((4dage) ((m) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal	(porcherie, veaux de latt, renards) (Établissements reilés à la recherche) (vente/ transformation de produits agr ((Cheniis, fourrières, pisciculture)	min.(max.) min.(max.) min. max.			67 7,3	67 7,3		
A3 A4 A5 A6 A6 A7	Agriculture élévage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques Prattion (CONS) Conservation EENT PRINCIPAL (élage) (r (m) pupiantation (m2) (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal	(porcherie, veaux de latt, renards) (Établissements reilés à la recherche) (vente/ transformation de produits agr ((Cheniis, fourrières, pisciculture)	min.(max.) min.(max.) min. max.			67 7,3	67 7,3		mendements
A3 A4 A5 A6 A6 A7	Agriculture élévage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agriccles spécifiques Protation (CONS) Conservation LENT PRINCIPAL (étage) (m) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal B MARGES DE RECUL bâtiment principal de recul avant (m)	(porcherie, veaux de latt, renards) (Établissements reilés à la recherche) (vente/ transformation de produits agr ((Cheniis, fourrières, pisciculture)	min.(max.) mir.(max.) min.(max.) min. min. min. max. min.			7,3	67	modifié par règl.#	date
A3 A4 A5 A6 A6 TIIM teur teur d'in eur éée	Agriculture élévage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la rocherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques Internation (CONS) Conservation IEENT PRINCIPAL (édage) (r (m) plantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal de recul avant (m) s de recul avant (m)	(porcherie, veaux de latt, renards) (Établissements reilés à la recherche) (vente/ transformation de produits agr ((Cheniis, fourrières, pisciculture)	min.(max.) min. max. min. max. min. max. min. min. max. min.			7,3	7,3		
A3 A4 A5 A6 A6 TIIM teur teur d'in d'in eur ée tigui	Agriculture élévage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agriccles spécifiques Protation (CONS) Conservation LENT PRINCIPAL (étage) (m) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal B MARGES DE RECUL bâtiment principal de recul avant (m)	(porcherie, veaux de latt, renards) (Établissements reilés à la recherche) (vente/ transformation de produits agr ((Cheniis, fourrières, pisciculture)	min.(max.) mir.(max.) min.(max.) min. min. min. max. min.			7,3	7,3	modifié par règl.#	date
A3 A4 A5 A6 Inse Cn TIM Iteur	Agriculture élevage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la rocherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques PURINGENT PRINCIPAL ((dage)	(porcherie, veaux de latt, renards) (Établissements reilés à la recherche) (vente/ transformation de produits agr ((Cheniis, fourrières, pisciculture)	min.(max.) min. min. min. min. min. min. min. min.			7,3	67	modifié par règl.#	date
A3 A4 A5 A6 A6 Cn TIM Itteur d'in eur eur eer eer rge c rges nme rge c TIM Itteur	Agriculture élevage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques Interes de la commerce de l'activités Usages agricoles spécifiques Interes de l'activités	(porcherie, veaux de latt, renards) (Établissements reilés à la recherche) (vente/ transformation de produits agr ((Cheniis, fourrières, pisciculture)	min.(max.) min. min. min. min. min. min. min. min.			7,3	7,3	modifié par règl.#	date
A3 A4 A5 A6 Inse Cn ITIM Itteur	Agriculture élévage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la rocherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques Prystion (CONS) Conservation EMENT PRINCIPAL (étage) (m) I étage (2 étages) Implantation (m2) I étage (2 étages) Industriales (m) I étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal MARGES DE RECUL bâtiment principal de recul avant (m) de recul aidérailes (m) des marges latérailes (m) des marges latérailes (m) de recul airrère (m) IEINT ACCESSOIRE (étage)	(porcherie, veaux de latt, renards) (Établissements reilés à la recherche) (vente/ transformation de produits agr ((Cheniis, fourrières, pisciculture)	min.(max.) min. min. min. min. min. min. min. min.			67 7,3	67 7,3 •	modifié par règl.#	date
disconse d'in d'in d'in d'in d'in d'in d'in d'in	Agriculture élévage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la rocherche Services, commerces et industries Usages agriceles spécifiques Privation (CONS) Conservation Conservation Letter PRINCIPAL (étage) (m) 1 étage (2 étages) Implantation (m2) 1 étage (2 étages) In	(porcherie, veaux de latt, renards) (Établissements reilés à la recherche) (vente/ transformation de produits agr ((Cheniis, fourrières, pisciculture)	min.(max.) min. min. min. min. min. min. min. min.			67 7,3 • 22 8 16	67 7,3 •	modifié par règl.#	date
A3 A4 A5 A6 A6 A7	Agriculture élévage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la rocherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques Prystion (CONS) Conservation EMENT PRINCIPAL (étage) (m) I étage (2 étages) Implantation (m2) I étage (2 étages) Industriales (m) I étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal MARGES DE RECUL bâtiment principal de recul avant (m) de recul aidérailes (m) des marges latérailes (m) des marges latérailes (m) de recul airrère (m) IEINT ACCESSOIRE (étage)	(porcherie, veaux de latt, renards) (Établissements reilés à la recherche) (vente/ transformation de produits agr ((Cheniis, fourrières, pisciculture)	min.(max.) min. min. min. min. min. min. min. min.			67 7,3 • 22 8 16	67 7,3 •	modifié par règl.#	date

Page 26 1-24

GRILLE DES USAGES ET NORMES FRELIGHSBURG P-14 Classe d'usages permis CONS C P A Résidentiel ® R1 Unifamiliale DISPOSITIONS SPÉCI R2 Bi et trifamilial PIIA R3 Multifamillial Projet intégré R4 Mixte secteur à risque de crues R5 Maison mobile secteur de pentes fortes Commercial © aire de protection du vieux moulin C1 Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels) tunnel d'arbres Catégorie 2 (Services personnels) C1-2 ligne crêtes zone assujettie à la LPTAA • Catégorie 3 (École privée non institutionnelle) Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels) C1-4 Autres Catégorie 5 (Ateliers d'artisan) C1-5 Catégorie 6 (Métiers spécialisés) C1-6 Catégorie 7 (Services financiers) C1-7 C2-1 Usage spécifique exclu Catégorie 1 (Biens de consommation) Catégorie 2 (Biens et équipements) C2-2 Catégorie 3 (Clientèle touristique) СЗ Catégorie 1 (Entreprises artisanales) Catégorie 2 (Entrepôts) C3-2 Catégorie 3 (Dépôts extérieurs) C3-3 C4 Catégorie 1 (Véhicules légers) C4-1 Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules) C4-2 Catégorie 3 (Véhicules lourds) C4-3 Catégorie 4 (Stationnement) C-5 Catégorie 1 (Restauration) Catégorie 2 (Boissons alcoolisées) C-6 Catégorie 1 (Complexe hôtelier) C6-1 Catégorie 2 (Résidence de tourisme) C6-2 Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives) C6-3 Usage spécifique autorisé Catégorie 1 (Récréatives intérieures) Catégorie 2 (Sportives intérieures) C7-2 Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs) Catégorie 4 (Activités culturelles) Industrie (I) I1 Industrie légère (aliments, meuble, manufacture) 12 13 Industrie lourde Industrie d'extraction (Caoutchouc, tabac, papier, cuir) Communautaire (P) P1 Institutionnel & administratif (hôtel de ville, église, école) P2 (terain de jeux, parc, piste cyclable) P3 Utilité publique (caserne de pompiers, garage municipal) Agricole (A) A1 Agriculture sans élevage (Culture du sol et végétaux) A2 *(1) Bâtiments avant une hauteur de 10 mètres A3 Agriculture élevage à forte charge d'odeur (porcherie, veaux de lait, renards) et moins: Marge de recul avant de 10 mètres A4 Agriculture relié à la recherche (Établissements reliés à la recherche) A5 Services, commerces et industries (vente/ transformation de produits agricoles et foresti Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 A6 I mètres: Marge de recul avant de 20 mètres Conservation (CONS) Cn Conservation BATIMENT PRINCIPAL min.(max.) 1 (1,5) 1(1,5) hauteur (m) min.(max.) sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages) sup. d'implantation (m2) STRUCTURE bâtiment principal • • • isolée contiguĕ MARGES DE RECUL bâtiment principal 20 20 *(1) Amendements marge de recul avant (m) modifié par règl.# date marges de recul latérales (m) min. 8 8 10 somme des marges latérales (m) arge de recul arrière (m) BATIMENT ACCESSOIRE 1(1,5) 1(1,5) 1(1,5) min.(max.) uteur (m) 7,5 7,5 RAPPORTS 0 0 0 max. 0 pace bâti max./terrain (%) 10

Page 27 P-14

one					P	-25		1		
	d'usages permis			R	С	1	Р	· ·	Alleria	
	ntiel ®									
R1	Unifamiliale							DISPOSITIONS SPÉ	CIFIQUES	
₹2	Bi et trifamilial							PIIA		₩
3	Multifamillial							Projet intégré		+
₹4 ₹5	Mixte Maison mobile							secteur à risque d secteur de pentes		+
	ercial ©							aire de protection		T
	Catégorie 1 (Bureaux privés et services profe	ssionnels)	C1-1					tunnel d'arbres		
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2					ligne crêtes		
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3					zone assujettie à l	a LPTAA	+
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins person	nels)	C1-4					Autres		
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan) Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-5 C1-6							
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7							
2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1					Usage spécifique	exclu	
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2							
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3					.		
3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1					1		
	Catégorie 2 (Entrepôts) Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-2 C3-3					1		
4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1]		
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicul	es)	C4-2]		
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3							
_	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4					 		
5	Catégorie 1 (Restauration) Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-1 C5-2				1	1 1		
-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1					1		
Ĭ	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2							
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréati	ves)	C6-3							
7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1					Usage spécifique	autorisé	
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2					1		
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérion Catégorie 4 (Activités culturelles)	urs)	C7-3					-		
3	Industrie lourde Industrie d'extraction unautaire (P)	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir) (Carrière, gravière, sablière)								
	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)					•	1		
•	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)]		
3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipa	al)							
	e (A)									
1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)							Notes	
	Adriculture avec elevade	(Bovins laitiers et de boucherie moutor	ns)						Notes	
2	Agriculture avec élevage Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(Bovins laitiers et de boucherie, moutor (porcherie, veaux de lait, renards)	ns)						Notes	
3	Agriculture avec élevage Agriculture élevage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la recherche	(Bovins laitiers et de boucherie, moutor (porcherie, veaux de lait, renards) (Établissements reliés à la recherche)	ns)						Notes	
3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)							Notes	
2 3 4 5	Agriculture élevage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques	(porcherie, veaux de lait, renards) (Établissements reliés à la recherche)							Notes	
2 3 4 5 6	Agriculture élevage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques vation (CONS)	(porcherie, veaux de lait, renards) (Établissements reliés à la recherche) (vente/ transformation de produits agric							Notes	
2 3 4 5 6 nser	Agriculture élevage à forte charge d'odeur Agriculture reilé à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques vation (CONS) Conservation	(porcherie, veaux de lait, renards) (Établissements reliés à la recherche) (vente/ transformation de produits agric							Notes	
2 3 4 5 6 nser	Agriculture élevage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques vation (CONS)	(porcherie, veaux de lait, renards) (Établissements reliés à la recherche) (vente/ transformation de produits agric					1,5 (2)		NOTES	
3 4 5 6 aser n	Agriculture ellevage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques vation (CONS) Conservation ENT PRINCIPAL (étage)	(porcherie, veaux de lait, renards) (Établissements reliés à la recherche) (vente/ transformation de produits agric	coles et forestiers				1,5 (2)		NOTES	
3 4 5 6 aser n	Agriculture élévage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques vation (CONS) Conservation ENT PRINCIPAL (étage) (m) pplantation (m2) 1 étage (2 étages)	(porcherie, veaux de lait, renards) (Établissements reliés à la recherche) (vente/ transformation de produits agric	poles et forestiers				1,5 (2)		NOTES	
2 3 4 5 6 nser in	Agriculture élevage à forte charge d'odeur Agriculture rellé à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques vation (CONS) Conservation ENT PRINCIPAL (étage) (m) pplantation (m2) 1 étage (2 étages) applantation (m2)	(porcherie, veaux de lait, renards) (Établissements reliés à la recherche) (vente/ transformation de produits agric	min.(max.) min.(max.) min. max.				1,5 (2)		NOTES	
2 3 4 5 6 aser n rime eur d'im d'im eur (Agriculture élevage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques vation (CONS) Conservation ENT PRINCIPAL (étage) (m) pplantation (m2) 1 étage (2 étages) pplantation (m2) n) 1 étage (2 étages)	(porcherie, veaux de lait, renards) (Établissements reliés à la recherche) (vente/ transformation de produits agric	min.(max.) min.				1,5 (2)		NOTES	
2 3 4 5 6 aser n rime eur d'im d'im	Agriculture élevage à forte charge d'odeur Agriculture rellé à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques vation (CONS) Conservation ENT PRINCIPAL (étage) (m) pplantation (m2) 1 étage (2 étages) applantation (m2)	(porcherie, veaux de lait, renards) (Établissements reliés à la recherche) (vente/ transformation de produits agric	min.(max.) min.(max.) min. max.				1,5 (2)		NOTES	
3 4 5 6 aser n filme d'im d'im d'im d'im eur (Agriculture élevage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques vation (CONS) Conservation ENT PRINCIPAL (étage) (m) pplantation (m2) 1 étage (2 étages) pplantation (m2) n) 1 étage (2 étages)	(porcherie, veaux de lait, renards) (Établissements reliés à la recherche) (vente/ transformation de produits agric	min.(max.) min.(max.) min. max.						NOTES	
2 3 4 5 6 sser n d'im d'im d'im e ellée	Agriculture élevage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques vation (CONS) Conservation ENT PRINCIPAL (étage) (m) nplantation (m2) 1 étage (2 étages) nplantation (m2) m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bătiment principal	(porcherie, veaux de lait, renards) (Établissements reliée à la recherche) (vente/ transformation de produits agric (Chenils, fourrières, pisciculture)	min.(max.) min.(max.) min. max.						NOTES	
2 3 4 5 6 sser n d'im d'im d'im e ellée	Agriculture élévage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques vation (CONS) Conservation ENT PRINCIPAL (étage) (m) aplantation (m2) 1 étage (2 étages) pipantation (m2) m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bătiment principal	(porcherie, veaux de lait, renards) (Établissements reliée à la recherche) (vente/ transformation de produits agric (Chenils, fourrières, pisciculture)	min.(max.) min.(max.) min. min. min.				•			
2 3 4 5 6 eser n filme eur d'im d'im eur (Agriculture élevage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques vation (CONS) Conservation ENT PRINCIPAL (étage) (m) nplantation (m2) 1 étage (2 étages) nplantation (m2) m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bătiment principal	(porcherie, veaux de lait, renards) (Établissements reliée à la recherche) (vente/ transformation de produits agric (Chenils, fourrières, pisciculture)	min.(max) min. min. min. min. min. min.						mendements	
2 3 4 5 6 esser n Time eur d'im d'im eur (e elée	Agriculture élévage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques vation (CONS) Conservation NT PRINCIPAL (élage) (m) pipantation (m2) 1 étage (2 étages) pipantation (m2) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal	(porcherie, veaux de lait, renards) (Établissements reliée à la recherche) (vente/ transformation de produits agric (Chenils, fourrières, pisciculture)	min.(max) min. max min. max min.				18	■ modflé par règl.#		
2 3 4 5 5 3 ser TIME eur d'im d'im ur (e elée guë	Agriculture élevage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques vation (CONS) Conservation ENT PRINCIPAL (étage) (m) Aplantation (m2) 1 étage (2 étages) Applantation (m2) m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bătiment principal	(porcherie, veaux de lait, renards) (Établissements reliée à la recherche) (vente/ transformation de produits agric (Chenils, fourrières, pisciculture)	min.(max) min. min. min. min. min. min.				•		mendements	
3 4 5 6 sser n FIME eur d'im d'im d'im geur (ge e	Agriculture élevage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques vation (CONS) Conservation ENT PRINCIPAL (étage) (m) nplantation (m2) 1 étage (2 étages) nplantation (m2) m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bătiment principal MARGES DE RECUL bătiment principa e recul avant (m) de recul latérales (m)	(porcherie, veaux de lait, renards) (Établissements reliée à la recherche) (vente/ transformation de produits agric (Chenils, fourrières, pisciculture)	min. (max.) min (max.) min. min. min. min. min. min. min. min.				18		mendements	
2 3 4 5 6 aser n TIME ceur (d'im d'im d'im ge di ge di ge di TIME	Agriculture élevage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques vation (CONS) Conservation ENT PRINCIPAL (étage) (m) piparlation (m2) 1 étage (2 étages) piparlation (m2) m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal MARGES DE RECUL bâtiment principal er ecul avant (m) de recul latérales (m) fersul august latérales (m) fersul august latérales (m) fer recul artérales (m) fersul accessoire	(porcherie, veaux de lait, renards) (Établissements reliée à la recherche) (vente/ transformation de produits agric (Chenils, fourrières, pisciculture)	min.(max) min.(max) min. min. max min. min. min. min. min. min. min.				18		mendements	
2 3 4 5 6 aser n TIME d'im d'im d'im ge di ges d ges d ges d r TIME	Agriculture élevage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques vation (CONS) Conservation ENT PRINCIPAL (étage) (m) pipantation (m2) 1 étage (2 étages) pipantation (m2) m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal MARGES DE RECUL bâtiment principal e recuil avant (m) de recuil avant (m) des marges latérales (m) recuil aurère (m) ENT ACCESSOIRE (étage)	(porcherie, veaux de lait, renards) (Établissements reliée à la recherche) (vente/ transformation de produits agric (Chenils, fourrières, pisciculture)	min. (max.) min. min. min. min. min. min. min. min.				18		mendements	_
2 3 4 5 6 6 ceur d'im d'im eur (cee ee	Agriculture élevage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricules spécifiques vation (CONS) Conservation ENT PRINCIPAL (étage) (m) pipantation (m2) 1 étage (2 étages) pipantation (m2) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal MARGES DE RECUL bâtiment principal er ecui avant (m) de recui avant (m) er ecui arrêre (m) ENT ACCESSOIRE (étage) (m)	(porcherie, veaux de lait, renards) (Établissements reliée à la recherche) (vente/ transformation de produits agric (Chenils, fourrières, pisciculture)	min.(max.) min. min. min. min. min. min. min. min.				18 8		mendements	
2 3 4 5 6 nser n rime d'im eur (d'im eur (ges di grade d'im teur teur d'im teur d'im teur teur	Agriculture élevage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques vation (CONS) Conservation ENT PRINCIPAL (étage) (m) pipantation (m2) 1 étage (2 étages) pipantation (m2) m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal MARGES DE RECUL bâtiment principal e recuil avant (m) de recuil avant (m) des marges latérales (m) recuil aurère (m) ENT ACCESSOIRE (étage)	(porcherie, veaux de lait, renards) (Établissements reliée à la recherche) (vente/ transformation de produits agric (Chenils, fourrières, pisciculture)	min. (max.) min. min. min. min. min. min. min. min.				18 8		mendements	_

Page 28 P-25

one					P-26		
	e d'usages permis			CONS	С	I P	
R1	Unifamiliale						DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES
R2	Bi et trifamilial						PIIA
R3	Multifamillial						Projet intégré
R4	Mixte						secteur à risque de crues
R5	Maison mobile						secteur de pentes fortes
C1	nercial © Catégorie 1 (Bureaux privés et services profe	eeiannale)	C1-1				aire de protection du vieux moulin tunnel d'arbres
01	Catégorie 2 (Services personnels)	oolullitoloj	C1-2				ligne crêtes
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)	C1-3				zone assujettie à la LPTAA
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins person	nels)	C1-4				Autres
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)		C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés) Catégorie 7 (Services financiers)		C1-6 C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1				Usage spécifique exclu
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3				
СЗ	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2				ı I
C4	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs) Catégorie 1 (Véhicules légers)		C3-3 C4-1				ı I
J-4	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicul	es)	C4-1				ı I
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3				ı I
	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4				ı I
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1				ı I
C-6	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées) Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C5-2 C6-1				ı I
C-6	Catégorie 1 (Complexe noteller) Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-1 C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréati	ves)	C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1				Usage spécifique autorisé
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2				1
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extéri	eurs)	C7-3		•		1
dust	Catégorie 4 (Activités culturelles) trie (I)		C7-4				1
l1	Industrie légère Industrie lourde	(aliments, meuble, manufacture) (Caoutchouc, tabac, papier, cuir)					
13	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)					1
omm	nunautaire (P)						
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)				•	
P2 P3	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)				•	1
-	Utilité publique Die (A)	(caserne de pompiers, garage munic	ipal)				
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)					
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, mou	tons)				Notes
А3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)					
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche	,				
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits ag	pricoles et forestiers				
_	Usages agricoles spécifiques ervation (CONS)	(Chenils, fourrières, pisciculture)					
A6	Conservation			•			
A6 onse							
A6 onse Cn	MENT PRINCIPAL						1
A6 Onse Cn ATIM	r (étage)		min.(max.)		1 (1,5)	1,5 (2)	
A6 Cn ATIM uteur	r (étage) r (m)		min.(max.)		1 (1,5)	1,5 (2)	
A6 Onse Cn ATIM auteur	r (étage)		min.(max.)		1 (1,5)	1,5 (2)	
A6 Onse Cn ATIM auteur auteur	r (étage) r (m) implantation (m2) 1 étage (2 étages) implantation (m2)		min.(max.)		1 (1,5)	1,5 (2)	
A6 Cn ATIM auteur p. d'ir	r (étage) r (m) implantation (m2) 1 étage (2 étages) implantation (m2)		min.(max.) min. max.		1 (1,5)	1,5 (2)	
A6 Cn ATIM uteur uteur p. d'ir	r (étage) r (m) 1 étage (2 étages) implantation (m2) 1 étage (2 étages) (m) 1 étage (2 étages)		min.(max.) min. max.		1 (1,5)	1,5 (2)	
A6 Cn Cn uteur uteur p. d'ir geur	r (étage) implantation (m2) 1 étage (2 étages) implantation (m2) 1 (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal		min.(max.) min. max.				
A6 Cn ATIM auteur p. d'ir	r (étage) (r (m) mipalratation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal e		min.(max.) min. max.				
A6 Cn ATIM uteur uteur p. d'ir pp. d'ir melée melée ntigu	r (étage) (r (m) mipalration (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal e MARGES DE RECUL bâtiment principal		min.(max.) min. max. min.		•	•	Amendements
A6 Cn ATIM uteur uteur p. d'ir pp. d'ir melée melée ntigu	r (étage) (r (m) mipalratation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal e		min.(max.) min. max. min.				Amendements modifié par règl.# date
A6 Cn ATIM uteur uteur p. d'ir ggeur ntigu	r (étage) (r (m) mipalration (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal e MARGES DE RECUL bâtiment principal		min.(max.) min. max. min.		•	•	
A6 Cn ATIM uteur p. d'ir geur blée melée ntigu arge e	r (stage) (r (m) migalitation (m2) 1 étage (2 étages) implantation (m2) (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal e it MARGES DE RECUL bâtiment principal de recul avant (m)		min.(max.) min. max. min. min.		18	18	
A6 Cn Cn ATIM uuteur p. d'ir geur blée melée ntigu arges mme arges	r (stage) (r (m) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal e e MARGES DE RECUL bâtiment principal de recul avant (m) de de sour autre (m) de de sour autrère (m) de recul arrière (m)		min.(max.) min. max. min. min. min. min. min.		18	18	
A6 Cn Cn The second of the	r (étage) r (diage) r (m) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) f (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal e e MARGES DE RECUL bâtiment principal de recul avant (m) s de nocul laiérales (m) de se nocul laiérales (m) de recul arrer (m) IENT ACCESSOIRE		min.(max.) min. max. min. min. min. min. min. min. min. min		18 8	18 8 15	
A6 Cn ATIM uuteur p. d'in geur blée melée nntigu arge e ATIM uuteur	r (dtage) r (dtage) r (m) implantation (m2) 1 étage (2 étages) implantation (m2) (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal e id MARGES DE RECUL bâtiment principal de recul avant (m) s de recul latérales (m) de des marges latérales (m) de recul arrière (m) MENT ACCESSOIRE r (étage)		min.(max.) min. max. min. min. min. min. min. min. min. min	1 (1,5)	18	18	
A6 Cn ATIM uteur uteur uteur p. d'ir p. d'ir geur lée nnelée nnigu arge « ATIM uteur uteur uteur uteur uteur uteur uteur	r (étage) r (diage) r (m) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) f (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal e e MARGES DE RECUL bâtiment principal de recul avant (m) s de nocul laiérales (m) de se nocul laiérales (m) de recul arrer (m) IENT ACCESSOIRE		min.(max.) min. max. min. min. min. min. min. min. min. min	1 (1,5)	18 8	18 8 15	
A6 Cn ATIM uteur uteur p. d'ir geur blée melée arges arges ATIM uteur uteur p. d'ir geur blée melée uteur p. d'ir geur d'ir geur d'ir d'ir	r (étage) r (diage) r (m) miplantation (m2) 1 étage (2 étages) miplantation (m2) (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal e ité MARGES DE RECUL bâtiment principal de recul avant (m) s de recul aitérales (m) de recul arrière (m) tellent ACCESSOIRE r (étage) r (m)		min.(max.) min. max. min. min. min. min. min. min. min. min	1 (1,5)	18 8	18 8 15	
A6 Cn ATIM uteur uteur p. d'ir geur lée nntigu nrge (arrges mrge (arrges mrge (arrges mrge (arrges mrge (arrges) arrges mrge (arrges) arrges mrge (arrges)	r (étage) r (dage) r (m) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal e te MARGES DE RECUL bâtiment principal de recul avant (m) e de recul avant (m) e de marges latérales (m) de recul arrêre (m) MENT ACCESSOIRE r (étage) r (m) implantation (m2)		min.(max.) min. max. min. min. min. min. min. min. min. min	1 (1,5)	18 8	18 8 15	

Page 29 P-26

one					P-2	27		·		
lasse	d'usages permis			R	С		Р	·		
	entiel ®									
R1	Unifamiliale			•				DISPOSITIONS SPÉC	IFIQUES	
R2	Bi et trifamilial			•				PIIA		
R3	Multifamillial							Projet intégré		H
R4 R5	Mixte Maison mobile							secteur à risque de secteur de pentes		
	ercial ©							aire de protection o		H
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services profes	ssionnels)	C1-1					tunnel d'arbres	au rioux iiiouiiii	
	Catégorie 2 (Services personnels)	,	C1-2					ligne crêtes		
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3					zone assujettie à la	a LPTAA	
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personn	nels)	C1-4					Autres		
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)		C1-5							
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés) Catégorie 7 (Services financiers)		C1-6 C1-7							
2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1					Usage spécifique	exclu	
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2					, , ,		
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3							
:3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1							
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2							
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3							
4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1							
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicule Catégorie 3 (Véhicules lourds)	BS)	C4-2							
	Catégorie 3 (Véhicules lourds) Catégorie 4 (Stationnement)		C4-3 C4-4							
-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1							
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2							
-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1							
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2							
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatin	ves)	C6-3						autauta é	_
-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1					Usage spécifique	autorise	
	Catégorie 2 (Sportives intérieures) Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérie	numa)	C7-2 C7-3							
	Catégorie 4 (Activités culturelles)	suis)	C7-4							
ustr	rie (I)		01-4							
1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)								
2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)	_							
3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)								
	unautaire (P)						•			
1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)								
2	Récréatif Utilité publique	(terain de jeux, parc, piste cyclable) (caserne de pompiers, garage munic	ninal)				-			
_	le (A)	(casarra de pompiero, garago mano	эршу							
.1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)								
2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, mou	itons)						Notes	
3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)								
4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche								
1.5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits ac	gricoles et forestiers							
6	Usages agricoles spécifiques rvation (CONS)	(Chenils, fourrières, pisciculture)								
	Conservation			•						
	ENT PRINCIPAL									
'n	(étage)		min.(max.)	1 (2)			1,5 (3)			
in TIMI teur	(m)		min.(max.)	7,5 (11)						
in TIMI teur	(***)	1	min.							
TIMI teur teur d'in	mplantation (m2) 1 étage (2 étages)			60 (50)				 		
TIMI teur teur d'in	mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2)		max.							
TIMI teur teur d'in	mplantation (m2)			7,3						
rimiteur teur d'in d'in	mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2)		max.				•			
TIMI TIMI Timi teur d'in d'in	mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal		max.	7,3			•			
teur d'in d'in d'in	mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bătiment principal		max.	7,3			•			
teur d'in d'in d'in	mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bătiment principal		max.	7,3			•			
rimiteur teur d'in d'in d'in	mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bătiment principal		max.	7,3			18		nendements	
rinteur d'in d'in d'in eur (mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal 6 MARGES DE RECUL bâtiment principal de recul avant (m)		max. min. min. min. max.	7,3				Ar modifié par règl.#	nendements date	
teur d'in d'in eur d'en elée elée elée ges d'es ges	mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal 6 MARGES DE RECUL bâtiment principal de recul avant (m) de recul latérales (m)		max. min. min. min. max. min.	7,3			18			
rinteur teur d'in eur ée	mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal 6 MARGES DE RECUL bâtiment principal de recul avant (m)		min. min. min. min. min. min. min.	7,3			8			
teur d'in d'in d'in d'in d'in d'in d'in d'in	mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal e MARGES DE RECUL bâtiment principal de recul atérales (m) des marges latérales (m) de recul arrière (m)		max. min. min. min. max. min.	7,3						
teur d'in d'in d'in d'in d'in d'in d'in d'in	mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal e MARGES DE RECUL bâtiment principal de recul avant (m) de recul atérales (m) des marges latérales (m)		max. min. min. max. min. min. min. min. min.	7,3			8 15			
rimiteur teur d'in d'in eur ee ee ee ee ee ee er ee er ee er ee er ee er ee er ee ee	mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal 6 MARGES DE RECUL bâtiment principal de recul avant (m) de recul atérales (m) des marges latérales (m) fer recul arrêre (m) ENT ACCESSOIRE (étage) (m)		min. min. min. min. min. min. min.	7,3			8			
teur (d'in d'in d'in d'in d'in d'in d'in d'in	mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal MARGES DE RECUL bâtiment principal de recul avant (m) de recul atérales (m) des marges latérales (m) de recul arrière (m) ENTI ACCESSOIRE (étage)		min. min. min. min. min. min. min. min. min. min.	7,3			8 15			

Page 30 P-27

	Δ				P	-28		1		
lasse	e d'usages permis			CONS	С	1	Р	·		
	lentiel ®									
R1	Unifamiliale							DISPOSITIONS SPÉ	CIFIQUES	
R2	Bi et trifamilial							PIIA		
R3	Multifamillial							Projet intégré	0.051100	
R4 R5	Mixte Maison mobile							secteur à risque d secteur de pentes		
	mercial ©							aire de protection		
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services profes	ssionnels)	C1-1					tunnel d'arbres		
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2					ligne crêtes		L
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3					zone assujettie à l	a LPTAA	
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personn	nels)	C1-4 C1-5					Autres		<u> </u>
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan) Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-5							
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7							
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1					Usage spécifique	e exclu	
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2							
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3			1				
23	Catégorie 1 (Entreprises artisanales) Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-1 C3-2							
	Catégorie 2 (Entrepots) Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-2 C3-3							
24	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1]		
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicule	es)	C4-2							
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3			-				
	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4			-				
-5	Catégorie 1 (Restauration) Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-1 C5-2			-				
2-6			C6-1							
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2							
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréati	ves)	C6-3							
-7			C7-1					Usage spécifique	e autorisé	
	Catégorie 2 (Sportives intérieures) Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérie	eura)	C7-2 C7-3							
	Catégorie 4 (Activités culturelles)	Bul 5)	C7-3							
3	Industrie lourde Industrie d'extraction	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir) (Carrière, gravière, sablière)								
mm 21	nunautaire (P) Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)					● (1)			
2	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)				1	•] [
23	Utilité publique						_	1 1		
	1 handan	(caserne de pompiers, garage municip	oal)				•	4		
	ole (A)		oal)							
11	ole (A) Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)							Notas	
A1 A2	Agriculture sans élevage Agriculture avec élevage	(Culture du sol et végétaux) (Bovins laitiers et de boucherie, mouto						(1) art 119 · march	Notes	
A1 A2 A3	ole (A) Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)	ons)					(1) art 119 : march		
11 12 13 14	ole (A) Agriculture sans élevage Agriculture avec élevage Agriculture devage à forte charge d'odeur	(Culture du sol et végétaux) (Bovins laitiers et de boucherie, mouto (porcherie, veaux de lait, renards)	ens)					(1) art 119 : marct		
11 12 13 14 15	ote (A) Agriculture sans élevage Agriculture avec élevage Agriculture élevage à forte charge d'odeur Agriculture élevage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques	(Culture du soi et végétaux) (Bovins laitiers et de boucherie, mouto (porcherie, veaux de lait, renards) (Établissements reliés à la recherche)	ens)				•	(1) art 119 : march		
A1 A2 A3 A4 A5 A6	ote (A) Agriculture sans élevage Agriculture avec élevage Agriculture élevage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques ervation (CONS)	(Culture du soi et végétaux) (Bovins laitiers et de boucherie, mouto (porcherie, veaux de lait, renards) (Établissements reliés à la recherche) (vente/ transformation de produits agri	ens)				•	(1) art 119 : march		
14 14 14 14 15 16 18 18	ote (A) Agriculture sans élevage Agriculture avec élevage Agriculture avec élevage Agriculture avec élevage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques envation (CONS) Conservation	(Culture du soi et végétaux) (Bovins laitiers et de boucherie, mouto (porcherie, veaux de lait, renards) (Établissements reliés à la recherche) (vente/ transformation de produits agri	ens)				•	(1) art 119 : march		
A1 A2 A3 A4 A5 A6 nse	ote (A) Agriculture sans élevage Agriculture avec élevage Agriculture élevage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques ervation (CONS)	(Culture du soi et végétaux) (Bovins laitiers et de boucherie, mouto (porcherie, veaux de lait, renards) (Établissements reliés à la recherche) (vente/ transformation de produits agri	ens)				•	(1) art 119 : march		
A1 A2 A3 A4 A5 A6 nse	ote (A) Agriculture sans élevage Agriculture avec élevage Agriculture élevage Agriculture elevage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques ervation (CONS) Conservation	(Culture du soi et végétaux) (Bovins laitiers et de boucherie, mouto (porcherie, veaux de lait, renards) (Établissements reliés à la recherche) (vente/ transformation de produits agri	ons)					(1) art 119 : march		
A1 A2 A3 A4 A5 A6 Inse Cn ITIM Inteur	cle (A) Agriculture sans élevage Agriculture sens élevage Agriculture avec élevage Agriculture devage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques PARTICIPAL Urage (164ge) Ur (étage) Ur (ting) Implantation (m2) 1 étage (2 étages)	(Culture du soi et végétaux) (Bovins laitiers et de boucherie, mouto (porcherie, veaux de lait, renards) (Établissements reliés à la recherche) (vente/ transformation de produits agri	min.(max.)					(1) art 119 : march		
A1 A2 A3 A4 A5 A6 nse Cn TIIM uteur d'ir	cle (A) Agriculture sans élevage Agriculture avec élevage Agriculture de levage Agriculture elevage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques Pervation (CONS) Conservation MENT PRINCIPAL Ir (étage) Ir (fetage) Implantation (m2) 1 étage (2 étages) Implantation (m2)	(Culture du soi et végétaux) (Bovins laitiers et de boucherie, mouto (porcherie, veaux de lait, renards) (Établissements reliés à la recherche) (vente/ transformation de produits agri	min.(max.) min.(max.) min. max.					(1) art 119 : march		
A2 A3 A4 A5 A6 nse Cn TIM teur teur d'ir	ote (A) Agriculture sans élevage Agriculture sans élevage Agriculture vec élevage Agriculture reide à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques ervation (CONS) Conservation MENT PRINCIPAL ir (étage) ir (m) implantation (m2) 1 étage (2 étages) implantation (m2) 1 étage (2 étages)	(Culture du soi et végétaux) (Bovins laitiers et de boucherie, mouto (porcherie, veaux de lait, renards) (Établissements reliés à la recherche) (vente/ transformation de produits agri	min.(max.) min.					(1) art 119 : march		
A1 A2 A3 A4 A5 A6 A6 TIM teur . d'ir . d'ir	cle (A) Agriculture sans élevage Agriculture avec élevage Agriculture de levage Agriculture elevage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques Pervation (CONS) Conservation MENT PRINCIPAL Ir (étage) Ir (fetage) Implantation (m2) 1 étage (2 étages) Implantation (m2)	(Culture du soi et végétaux) (Bovins laitiers et de boucherie, mouto (porcherie, veaux de lait, renards) (Établissements reliés à la recherche) (vente/ transformation de produits agri	min.(max.) min.(max.) min. max.					(1) art 119 : marct		
A1 A2 A3 A4 A5 A6 nse Cn TIIM Iteur	ote (A) Agriculture sans élevage Agriculture avec élevage Agriculture revec élevage Agriculture revec élevage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques ervation (CONS) Conservation MENT PRINCIPAL ir (étage) ir (etage) ir (m) implantation (m2) 1 étage (2 étages) implantation (m2) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bătiment principal	(Culture du soi et végétaux) (Bovins laitiers et de boucherie, mouto (porcherie, veaux de lait, renards) (Établissements reliés à la recherche) (vente/ transformation de produits agri	min.(max.) min.(max.) min. max.				1.5 (3)	(1) art 119 : march		
A1 A2 A3 A4 A5 A6 A6 TIM teur teur d'ir d'ir eur	cle (A) Agriculture sans élevage Agriculture avec élevage Agriculture avec élevage Agriculture relei évage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques envation (CONS) Conservation MENT PRINCIPAL ur (étage) ur (étage) implantation (m2) 1 étage (2 étages) implantation (m2) r (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal	(Culture du soi et végétaux) (Bovins laitiers et de boucherie, mouto (porcherie, veaux de lait, renards) (Établissements reliés à la recherche) (vente/ transformation de produits agri	min.(max.) min.(max.) min. max.				1.5 (3)	(1) art 119 : march		
11 12 13 14 15 16 16 17 11 1M 16 17 11 1M 16 17	cle (A) Agriculture sans élevage Agriculture avec élevage Agriculture avec élevage Agriculture relei évage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques envation (CONS) Conservation MENT PRINCIPAL ur (étage) ur (étage) implantation (m2) 1 étage (2 étages) implantation (m2) r (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal	(Culture du sol et végétaux) (Bovins latitiers et de boucherie, mouto (porcherie, veaux de lait, renards) (Établissements reliés à la recherche) (vente/ transformation de produits agri (Cheniis, fourrières, pisciculture)	min.(max.) min.(max.) min. min. min. min.				1,5 (3)		né champêtre	
11 12 13 14 15 16 16 17 18 16 17 18 16 17 18 16 17 18 16 17 18 17 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18	ole (A) Agriculture sans élevage Agriculture sans élevage Agriculture avec élevage Agriculture reive devage Agriculture reive à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques ervation (CONS) Conservation MENT PRINCIPAL If (étage) If (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal	(Culture du sol et végétaux) (Bovins latitiers et de boucherie, mouto (porcherie, veaux de lait, renards) (Établissements reliés à la recherche) (vente/ transformation de produits agri (Cheniis, fourrières, pisciculture)	min.(max.) min.(max.) min. max. min.				1.5 (3)	Ai	né champêtre	
d d d d d d d d d d d d d d d d d d d	cle (A) Agriculture sans élevage Agriculture avec élevage Agriculture avec élevage Agriculture relé élevage à forte charge d'odeur Agriculture relé à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques PORTION (ONS) Conservation Conservation (CONS) (x (m) Implantation (m2) 1 étage (2 étages) Implantation (m2) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal se MARGES DE RECUL bâtiment principal de recul avant (m)	(Culture du sol et végétaux) (Bovins latitiers et de boucherie, mouto (porcherie, veaux de lait, renards) (Établissements reliés à la recherche) (vente/ transformation de produits agri (Cheniis, fourrières, pisciculture)	min.(max.) min.(max.) min. max. min. max. min.				1.5 (3)		né champêtre	
A1 A2 A3 A4 A5 A6 A6 A6 A7 TIM teur d'ir eur eur elée elée elée tigue ges cross a constant de constant d'ir ge constant d'ir general d'i	ole (A) Agriculture sans élevage Agriculture sans élevage Agriculture avec élevage Agriculture elevage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques servation (CONS) Conservation MENT PRINCIPAL ir (étage) ii (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal se MARGES DE RECUL bâtiment principa de recul avant (m) s de recul latérsies (m)	(Culture du sol et végétaux) (Bovins latitiers et de boucherie, mouto (porcherie, veaux de lait, renards) (Établissements reliés à la recherche) (vente/ transformation de produits agri (Cheniis, fourrières, pisciculture)	min. max. min. max. min.				1,5 (3)	Ai	né champêtre	
d d d d d d d d d d d d d d d d d d d	cle (A) Agriculture sans élevage Agriculture avec élevage Agriculture avec élevage Agriculture relé élevage à forte charge d'odeur Agriculture relé à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques PORTION (ONS) Conservation Conservation (CONS) (x (m) Implantation (m2) 1 étage (2 étages) Implantation (m2) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal se MARGES DE RECUL bâtiment principal de recul avant (m)	(Culture du sol et végétaux) (Bovins latitiers et de boucherie, mouto (porcherie, veaux de lait, renards) (Établissements reliés à la recherche) (vente/ transformation de produits agri (Cheniis, fourrières, pisciculture)	min.(max.) min.(max.) min. max. min. max. min.				1,5 (3)	Ai	né champêtre	
d 1 2 3 4 4 5 6 6 mse cn TTIM teur d'ir eur eur ge c ges mme ge c	ole (A) Agriculture sans élevage Agriculture avec élevage Agriculture revie élevage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques ervation (CONS) Conservation (CONS) Ir (m) Ir (flage) Ir (m) Ir (flage) STRUCTURE bâtiment principal MARGES DE RECUL bâtiment principal de recul avant (m) s de recul alérales (m) et des marges latérales (m)	(Culture du sol et végétaux) (Bovins latitiers et de boucherie, mouto (porcherie, veaux de lait, renards) (Établissements reliés à la recherche) (vente/ transformation de produits agri (Cheniis, fourrières, pisciculture)	min.max min. min. min. min. min. min. min. min.				1.5 (3)	Ai	né champêtre	
A1 A2 A3 A4 A5 A6 A5 TIM teurr teur d'ir eur d'ir eur ge c TIM TEUR TEUR TEUR TEUR TEUR TEUR TEUR TEUR	ole (A) Agriculture sans élevage Agriculture sans élevage Agriculture vere élevage Agriculture elevage à forte charge d'odeur Agriculture ellevage à forte charge d'odeur Agriculture ellé à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques ervation (CONS) Conservation MENT PRINCIPAL ur (rélage) ur (m) implantation (m2) 1 étage (2 étages) implantation (m2) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal ee MARGES DE RECUL bâtiment principal de recul avant (m) s de recul avant (m) s de recul arière (m) e des marges latérales (m) de recul arière (m) EMENT ACCESSOIRE ur (étage)	(Culture du sol et végétaux) (Bovins latitiers et de boucherie, mouto (porcherie, veaux de lait, renards) (Établissements reliés à la recherche) (vente/ transformation de produits agri (Cheniis, fourrières, pisciculture)	min.max min. min. min. min. min. min. min. min.				1,5 (3)	Ai	né champêtre	
d d d d d d d d d d d d d d d d d d d	ole (A) Agriculture sans élevage Agriculture avec élevage Agriculture avec élevage Agriculture relé é la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques PINCIPAL ur (flage) ur (flage) STRUCTURE bâtiment principal Be MARGES DE RECUL bâtiment principal de recul avant (m) e de smarges latérales (m) de recul avant (m) de recul arrière (m) MENT ACCESSOIRE ur (flage) ur (m)	(Culture du sol et végétaux) (Bovins latitiers et de boucherie, mouto (porcherie, veaux de lait, renards) (Établissements reliés à la recherche) (vente/ transformation de produits agri (Cheniis, fourrières, pisciculture)	min.(max) min. min. min. min. min. min. min. min.				1,5 (3)	Ai	né champêtre	
at 1 at 2 at 3 at 4 at 5 at 6 at 5 at 6 at 5 at 6 at 6 at 6	ole (A) Agriculture sans élevage Agriculture sans élevage Agriculture vere élevage Agriculture elevage à forte charge d'odeur Agriculture ellevage à forte charge d'odeur Agriculture ellé à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques ervation (CONS) Conservation MENT PRINCIPAL ur (rélage) ur (m) implantation (m2) 1 étage (2 étages) implantation (m2) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal ee MARGES DE RECUL bâtiment principal de recul avant (m) s de recul avant (m) s de recul arière (m) e des marges latérales (m) de recul arière (m) EMENT ACCESSOIRE ur (étage)	(Culture du sol et végétaux) (Bovins latitiers et de boucherie, mouto (porcherie, veaux de lait, renards) (Établissements reliés à la recherche) (vente/ transformation de produits agri (Cheniis, fourrières, pisciculture)	min.(max) min. min. min. min. min. min. min. min.				1,5 (3)	Ai	né champêtre	

Page 31 P-28

	1				P.	29			
one	d'usages permis			R	С	1	P		
	entiel ®								
R1	Unifamiliale							DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
2	Bi et trifamilial							PIIA	
3	Multifamillial							Projet intégré	
4 5	Mixte Maison mobile							secteur à risque de crues secteur de pentes fortes	
	ercial ©							aire de protection du vieux moul	lin
1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services profe	ssionnels)	C1-1					tunnel d'arbres	
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2					ligne crêtes	
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle		C1-3					zone assujettie à la LPTAA	
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personi		C1-4 C1-5					Autres	
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan) Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6						
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7						
2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1					Usage spécifique exclu	
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2						
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3						
3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales) Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-1 C3-2						
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-2					1	
1	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1]	
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicul	es)	C4-2						
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3						
_	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4						
5	Catégorie 1 (Restauration) Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-1 C5-2						
6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1						
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2						
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréati	ves)	C6-3						
7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1					Usage spécifique autorisé	
	Catégorie 2 (Sportives intérieures) Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérie		C7-2 C7-3						
	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4						
nm	Industrie lourde Industrie d'extraction unautaire (P)	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir) (Carrière, gravière, sablière)							
1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)					•]	
2	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)					•		
3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)					-		
1	le (A) Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)							
2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons))					Notes	
3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)							
	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)					-		
_	Services, commerces et industries					1	•		
5		(vente/ transformation de produits agricole	es et forestiers					11	
5	Usages agricoles spécifiques	(vente/ transformation de produits agricole (Chenils, fourrières, pisciculture)	es et forestiers						
S Sei			es et forestiers						
sei	Usages agricoles spécifiques rvation (CONS) Conservation ENT PRINCIPAL		es et forestiers						
5 isei n TIM	Usages agricoles spécifiques rvation (CONS) Conservation ENT PRINCIPAL (étage)	(Chenils, fourrières, pisciculture)	min.(max.)				1,5 (3)		
5 isei n rim eur	Usages agricoles spécifiques veation (CONS) Conservation ENT PRINCIPAL (étage) (m)	(Chenils, fourrières, pisciculture)	min.(max.)				1,5 (3)		
n IM eur eur d'ir	Usages agricoles spécifiques rvation (CONS) Conservation ENT PRINCIPAL (étage)	(Chenils, fourrières, pisciculture)	min.(max.) min.(max.) min.				1,5 (3)		
5 n rim eur d'ir d'ir	Usages agricoles spécifiques rvation (CONS) Conservation ENT PRINCIPAL (étage) (m) mplantation (m2) 1 étage (2 étages)	(Chenils, fourrières, pisciculture)	min.(max.)				1,5 (3)		
5 n rim eur d'ir d'ir	Usages agricoles spécifiques vyation (CONS) Conservation ENT PRINCIPAL (étage) (m) Implantation (m2) 1 étage (2 étages) Implantation (m2)	(Chenils, fourrières, pisciculture)	min.(max.) min.(max.) min. max.						
5 6 n rim eur d'ir d'ir eur	Usages agricoles spécifiques vivation (CONS) Conservation ENT PRINCIPAL (étage) (m) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bătiment principal	(Chenils, fourrières, pisciculture)	min.(max.) min.(max.) min. max.				1,5 (3)		
Seur Seur Seur d'ir d'ir d'ir	Usages agricoles spécifiques vivation (CONS) Conservation EMT PRINCIPAL (étage) (m) Implantation (m2) 1 étage (2 étages) Implantation (m2) (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bătiment principal	(Chenils, fourrières, pisciculture)	min.(max.) min.(max.) min. max.						
Seur Seur Seur d'ir d'ir d'ir	Usages agricoles spécifiques vivation (CONS) Conservation EMT PRINCIPAL (étage) (m) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal	(Chenils, fourrières, pisciculture)	min.(max.) min.(max.) min. max.						
Ser Ser IM eur d'ir d'ir eur d'ir	Usages agricoles spécifiques vivation (CONS) Conservation EMT PRINCIPAL (étage) (m) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal	(Chenils, fourrières, pisciculture)	min.(max.) min.(max.) min. min. min. max. min.				•	Amendements	
Ser Ser IM eur d'ir d'ir eur d'ir	Usages agricoles spécifiques vivation (CONS) Conservation EMT PRINCIPAL (étage) (m) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal	(Chenils, fourrières, pisciculture)	min.(max.) min.(max.) min. max.					Amendements modifié par règl.# dat	
Sen Sen IM eur d'ir d'ir e e elée gué	Usages agricoles spécifiques vivation (CONS) Conservation EMT PRINCIPAL (étage) (m) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal	(Chenils, fourrières, pisciculture)	min.(max.) min.(max.) min. max. min.				•		
sei sei im eur d'ir d'ir d'ir e e elée gué	Usages agricoles spécifiques vation (CONS) Conservation Ext PRINCIPAL (étage) (m) Inplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal B MARGES DE RECUL bâtiment principal de recul avant (m) de recul alérales (m) des marges latérales (m)	(Chenils, fourrières, pisciculture)	min.(max.) min.(max.) min. max. min. min. max. min. min.				15		
sei seir im eur d'ir eur d'ir eur eur d'ir eur eur d'ir eur	Usages agricoles spécifiques vivation (CONS) Conservation EMT PRINCIPAL (étage) (m) Implantation (m2) 1 étage (2 étages) Implantation (m2) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal MARGES DE RECUL bâtiment principal de recul avant (m) de recul avant (m) de recul arrière (m)	(Chenils, fourrières, pisciculture)	min.(max.) min.(max.) min. max. min. min. min.				15		
5 6 1 Sein n eur d'ir d'ir eur d'ir eur e e e e e e e e e e e e e e e e e	Usages agricoles spécifiques vivation (CONS) Conservation EMT PRINCIPAL (étage) (m) planitation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bătiment principal MARGES DE RECUL bătiment principal de recul avant (m) de recul avant (m) de recul avanges latérales (m) des marges latérales (m) fet rocul arrâce (m) ENT ACCESSOIRE	(Chenils, fourrières, pisciculture)	min.(max.) min.(max.) min. max. min. min. min. min. min. min. min. min				15 8		
6 8 8 9 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Usages agricoles spécifiques vivation (CONS) Conservation EMT PRINCIPAL (étage) (m) Implantation (m2) 1 étage (2 étages) Implantation (m2) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal MARGES DE RECUL bâtiment principal de recul avant (m) de recul avant (m) de recul arrière (m)	(Chenils, fourrières, pisciculture)	min.(max.) min.(max.) min. max. min. min. min. min. min. min. min. min				15		
sein eur d'ir d'ir eur ee elée ge come ge come eur eur eur eur eur eur eur eur eur eu	Usages agricoles spécifiques vivation (CONS) Conservation EMT PRINCIPAL (étage) (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal MARGES DE RECUL bâtiment principal de recul avant (m) de recul avant (m) de recul avant en en de recul avant en de recul	(Chenils, fourrières, pisciculture)	min.(max.) min.(max.) min. max. min. min. min. min. min. min. min. min				15 8		

Page 32 P-29

Categorie 2 (Services spéciales aux véhicules) Catégorie 1 (Sersauration) Catégorie 2 (Services présidents) Catégorie 2 (Services présidents) Catégorie 2 (Services financiers) Catégorie 3 (Eccle privie non institutionnelle) Catégorie 3 (Eccle privie non institutionnelle) Catégorie 3 (Eccle privie non institutionnelle) Catégorie 4 (Spa. centre santé, scins personnels) Catégorie 5 (Anteiers d'artisan) Catégorie 5 (Meilers d'artisan) Catégorie 7 (Services financiers) Catégorie 7 (Services financiers) Catégorie 3 (Celemis et équipements) Catégorie 2 (Beins de consommation) Catégorie 2 (Entrepôtes artisanales) Catégorie 2 (Entrepôtes sartisanales) Catégorie 2 (Entrepôtes services présidents) Catégorie 3 (Dépôte exérieurs) Catégorie 2 (Services spécialaés aux véhicules) Catégorie 2 (Services spécialaés aux véhicules) Catégorie 3 (Véhicules lourisique) Catégorie 4 (Stationnement) Catégorie 4 (Stationnement) Catégorie 2 (Boissons alcodisées) Catégorie 2 (Boissons alcodisées) Catégorie 3 (Beissons alcodisées) Catégorie 3 (Récréatives président) Catégorie 3 (Anteinagement à des fins screatives) Catégorie 2 (Récréatives intérieures) Catégorie 2 (Récréatives intérieures) Catégorie 2 (Septives intérieures) Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs) Catégorie 2 (Sportives intérieures) Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs) Catégorie 4 (Activités culturelies) distrité d'unité d'extraction (Carrière, gravière, sabilier Communatatire (P) P1 Institutionel & administratif (hôtel eville, église, école (Conditionuc, tabac, papie 10 Judistrité des ville, église, école (Conditionuc, tabac, papie 10 Judistrité d'extraction (Carrière, pravière, sabilier Communatatire (P) P1 Institutionel & administratif (hôtel eville, église, école (Con	C1-1 C1-2 C1-3 C1-4 C1-5 C1-6 C1-7 C2-1 C2-2 C2-3 C3-1 C3-2 C3-3 C3-1 C3-2 C3-3 C4-1 C4-2 C4-3 C4-3 C4-4 C5-1	RC	30	DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES PIIA Projet intégré secteur à risque de crues secteur de pentes fortes aire de protection du vieux moulin tunnel d'arbres ligne crêtes zone assujettie à la LPTAA Autres
## Action	C1-1 C1-2 C1-3 C1-3 C1-4 C1-5 C1-6 C1-7 C2-1 C2-2 C2-3 C3-1 C3-2 C3-3 C4-1 C4-2 C4-3 C4-4 C4-2 C4-3 C4-4			DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES PIIA Projet intégré secteur à risque de crues secteur de pentes fortes aire de protection du vieux moulin tunnel d'arbres ligne crêtes zone assujettie à la LPTAA
R2 Bi et trifamilial R3 Multifamilial R4 Mutde R5 Maison mobile Dimmercial © C1 Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels) Catégorie 2 (Services personnels) Catégorie 3 (École privée non institutionnelle) Catégorie 3 (École privée non institutionnelle) Catégorie 4 (Spa. centre santé, soins personnels) Catégorie 5 (Aleilers d'artisan) Catégorie 6 (Mélers spécialisés) Catégorie 7 (Services financiers) C2 Catégorie 8 (Biens de consommation) Catégorie 2 (Elens et équipements) Catégorie 3 (Cilentèle touristique) C3 Catégorie 3 (Cilentèle touristique) C3 Catégorie 3 (Cilentèle touristique) C4 Catégorie 3 (Cilentèle touristique) C4 Catégorie 3 (Cilentèle touristique) C5 Catégorie 3 (Cilentèle touristique) C6 Catégorie 2 (Boissons alcoolisées) C7 Catégorie 2 (Boissons alcoolisées) C6 Catégorie 3 (Complexe hôtelier) C6 Catégorie 3 (Récréatives intérieures) C6 Catégorie 3 (Récréatives intérieures) C6 Catégorie 3 (Arbineagement à des fins récréatives) C6 Catégorie 3 (Arbineagement à des fins récréatires et des courèments et des fins récréatires et des courèments et des fins récréatires et des courèments et des fins récréatires et des fins récréatires et des fins récréatires et des fins récréatires et des fins et des fins récréatires et des fins des fins récréatires et des fins récréatires et des fins récréatires et des fins des fins	C1-2 C1-3 C1-4 C1-5 C1-6 C1-7 C2-1 C2-2 C2-3 C3-1 C3-2 C3-3 C4-1 C4-2 C4-3 C4-4 C4-4 C4-4 C4-4 C4-4 C4-4 C1-8 C1-7 C1-7 C2-1 C2-1 C2-1 C2-1 C2-2 C2-3 C3-1 C3-1 C3-2 C3-3 C4-1 C4-2 C4-3 C4-4			PIIA Projet intégré secteur à risque de crues secteur de pentes fortes aire de protection du vieux moulin tunnel d'arbres ligne crêtes zone assujettie à la LPTAA
Multifamilial R4 Milite R5 Maison mobile mmercial © Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels) Catégorie 2 (Services personnels) Catégorie 3 (Services personnels) Catégorie 4 (Spa. centre santé, soins personnels) Catégorie 5 (Aleliers d'artisan) Catégorie 5 (Aleliers d'artisan) Catégorie 5 (Aleliers d'artisan) Catégorie 5 (Métiers spécialisés) Catégorie 7 (Services financiers) Catégorie 3 (Cientèle touristique) Catégorie 3 (Cientèle touristique) Catégorie 2 (Centèprises artisanales) Catégorie 2 (Centèprises artisanales) Catégorie 2 (Centèprises artisanales) Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules) Catégorie 4 (Stationnement) Catégorie 4 (Stationnement) Catégorie 4 (Stationnement) Catégorie 5 (Résidence de tourisme) Catégorie 2 (Résidence de tourisme) Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives) Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives) Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives) Catégorie 4 (Activités culturelles) Justife () 11 Industrie d'obraction (Carrière, gravère, sabiler privative () 12 Industrie lèglere ((alements, maufit 12 Industrie lèglere ((cauchoux, tabac, papie 13 Industrie d'obraction (Carrière, gravère, sabiler privative () 14 Agriculture sans élevage ((Culture du sol et végétaux As Agriculture sans élevage ((Courte du sol et végétaux As Agriculture reide à la recherche (Etablissements reide à la As Agriculture reide à la recherche (Etablissements reide à la As Agriculture reide à la recherche (Etablissements reide à la Companiation (m2) 1 étage (2 étages) Ourimpiantation (m2) 1 étage (2 étages) Ourimpia	C1-2 C1-3 C1-4 C1-5 C1-6 C1-7 C2-1 C2-2 C2-3 C3-1 C3-2 C3-3 C4-1 C4-2 C4-3 C4-4 C4-4 C4-4 C4-4 C4-4 C4-4 C1-8 C1-7 C1-7 C2-1 C2-1 C2-1 C2-1 C2-2 C2-3 C3-1 C3-1 C3-2 C3-3 C4-1 C4-2 C4-3 C4-4			Projet intégré secteur à risque de crues secteur de pentes fortes aire de protection du vieux moulin tunnel d'arbres ligne crêtes zone assujettie à la LPTAA
R4 Midde R5 Misson mobile mimercial © C1 Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels) Catégorie 2 (Services personnels) Catégorie 2 (Services personnels) Catégorie 3 (École privée non institutionnelle) Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels) Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels) Catégorie 6 (Afeliers d'artisan) Catégorie 6 (Métiers spécialisés) Catégorie 7 (Services financiers) C2 Catégorie 1 (Biens de consommation) Catégorie 2 (Biens de consommation) Catégorie 2 (Biens de foupements) Catégorie 3 (Dépôts soutérieurs) C3 Catégorie 3 (Cientèle touristique) C3 Catégorie 3 (Dépôts soutérieurs) C4 Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules) Catégorie 3 (Dépôts soutérieurs) C4 Catégorie 1 (Restauration) Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules) Catégorie 4 (Stationnement) C3 Catégorie 1 (Restauration) Catégorie 2 (Résidence de tourisme) Catégorie 3 (Aménagements nécréalifs extérieurs) Catégorie 2 (Résidence de tourisme) Catégorie 2 (Résidence de tourisme) Catégorie 2 (Résidence de tourisme) Catégorie 3 (Aménagements nécréalifs extérieurs) Catégorie 4 (Résidence de fourisment) Justite (P) P1 Institutionnel & administratif (hôtel de ville, église, école P2 Récréatif (terain de jeux, parc, piste P3 Utilité publique (Casurichoux, tabac, papiel P4 Agriculture sans élevage (Cutire du soil et végétaux P4 Agriculture sans élevage (Cutire du soil et végétaux P5 Utilité publique (Caserne de pompiers, gar P6 Utilité publique (Caserne de pompiers, gar P7 Utilité publique (Caserne de pompiers, gar P7 Utilité publique (Caserne de pompiers, gar P7 Utilité publique (Caserne de pomp	C1-2 C1-3 C1-4 C1-5 C1-6 C1-7 C2-1 C2-2 C2-3 C3-1 C3-2 C3-3 C4-1 C4-2 C4-3 C4-4 C4-4 C4-4 C4-4 C4-4 C4-4 C1-8 C1-7 C1-7 C2-1 C2-1 C2-1 C2-1 C2-2 C2-3 C3-1 C3-1 C3-2 C3-3 C4-1 C4-2 C4-3 C4-4			secteur à risque de crues secteur de pentes fortes aire de protection du vieux moulin tunnel d'arbres ligne crêtes zone assujettie à la LPTAA
Maison mobile mimercial © C Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels) Catégorie 2 (Services personnels) Catégorie 3 (École privée non institutionnelle) Catégorie 3 (École privée non institutionnelle) Catégorie 4 (Éspa. centre santé, soins personnels) Catégorie 5 (Mellers d'artisan) Catégorie 6 (Mélers apécialisés) Catégorie 1 (Biens et équipements) Catégorie 1 (Biens et équipements) Catégorie 2 (Biens et équipements) Catégorie 2 (Biens et équipements) Catégorie 2 (Biens et équipements) Catégorie 3 (Cientèle touristique) Catégorie 2 (Entrepôts) Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules) Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules) Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules) Catégorie 3 (Véhicules lourds) Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules) Catégorie 3 (Véhicules lourds) Catégorie 2 (Rédisconne alcoulisées) C-2 Catégorie 2 (Rédisconne alcoulisées) C-2 Catégorie 2 (Rédisconne bé clurisme) Catégorie 2 (Rédisconne de clurisme) Catégorie 3 (Méhergement à des fins récréatives) Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs) Catégorie 4 (Cativités culturelles) 3 Industrie lourde (Caoutchouc, tabac, papier 10 Industrie depre (caserne de pompiers, gar récréatif (terrain de jeux, parc, piste pour l'unité parcillatire et de la recherche (Établissements reiles à la charterche (Établissements reiles à la sécherche (Établissements reiles à la sécherche (Établissements reiles à la contraction (propherie, veaux de lair, récréatifs extérieurs) Catégorie 3 (Complexe bâtiment principal (et emplementation (m2) 1 étage (2 étages) ***********************************	C1-2 C1-3 C1-4 C1-5 C1-6 C1-7 C2-1 C2-2 C2-3 C3-1 C3-2 C3-3 C4-1 C4-2 C4-3 C4-4 C4-4 C4-4 C4-4 C4-4 C4-4 C1-8 C1-7 C1-7 C2-1 C2-1 C2-1 C2-1 C2-2 C2-3 C3-1 C3-1 C3-2 C3-3 C4-1 C4-2 C4-3 C4-4			secteur de pentes fortes aire de protection du vieux moulin tunnel d'arbres ligne crêtes zone assujettie à la LPTAA
Catégorie 1 (Bureaux privée et services professionnels) Catégorie 2 (Services personnels) Catégorie 3 (Cole privée non institutionnelle) Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels) Catégorie 5 (Ateliers d'artisan) Catégorie 5 (Ateliers d'artisan) Catégorie 5 (Ateliers d'artisan) Catégorie 5 (Ateliers d'artisan) Catégorie 7 (Services financiers) C2 Catégorie 1 (Biens de consommation) Catégorie 2 (Gente de touristique) C3 Catégorie 2 (Gentelète touristique) C3 Catégorie 2 (Centepôtes) Catégorie 2 (Centepôtes) Catégorie 2 (Centepôtes) Catégorie 2 (Centepôtes) Catégorie 2 (Services spécialisées aux véhicules) Catégorie 2 (Services spécialisées aux véhicules) Catégorie 2 (Services spécialisée aux véhicules) Catégorie 4 (Stationnement) Catégorie 4 (Stationnement) Catégorie 4 (Stationnement) Catégorie 4 (Restaturation) Catégorie 5 (Résidence de tourisme) Catégorie 2 (Révidence de tourisme) Catégorie 2 (Résidence de tourisme) Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives) Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives) Catégorie 4 (Activités culturelies) Nustrie () Lindustrie degre (Caoutohoux, tabac, papie Lindustrie lourde (Caoutohoux, tabac, papie Lindustrie lourde (Caoutohoux, tabac, papie Lindustrie lourde (Caoutohoux, tabac, papie Lindustrie vene élevage (Bovins laiters et de bourd Act Agriculture sens élevage (Courier, gravière, sabilère pur institutionnel & administratif (terain de jeux, perc, piste Act Agriculture vene élevage (Bovins laiters et de bourd Act Agriculture vene élevage (Bovins laiters et de bourd Act Agriculture relie à la recherche (Etablissements reliés à la recherche (Cautorion) Compinantation (m2) 1 étage (2 étages) Compinantation (m2) 1 étage (2 étages) Compinantation (m2) 1 étage (2 étages) Compinantation (m3) 1 étage (2 éta	C1-2 C1-3 C1-4 C1-5 C1-6 C1-7 C2-1 C2-2 C2-3 C3-1 C3-2 C3-3 C4-1 C4-2 C4-3 C4-4 C4-4 C4-4 C4-4 C4-4 C4-4 C1-8 C1-7 C1-7 C2-1 C2-1 C2-1 C2-1 C2-2 C2-3 C3-1 C3-1 C3-2 C3-3 C4-1 C4-2 C4-3 C4-4			aire de protection du vieux moulin tunnel d'arbres ligne crêtes zone assujettie à la LPTAA
Catégorie 2 (Services personnels) Catégorie 3 (Ecole privée non Institutionnelle) Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels) Catégorie 5 (Abeliers d'artisan) Catégorie 6 (Métiers apécialisés) Catégorie 6 (Métiers apécialisés) Catégorie 7 (Services financiers) Catégorie 1 (Biens de consommation) Catégorie 2 (Biens et équipements) Catégorie 2 (Biens et équipements) Catégorie 2 (Biens et équipements) Catégorie 3 (Cientèle touristique) Catégorie 4 (Stationnement) Catégorie 4 (Stationnement) Catégorie 6 (Restauration) Catégorie 6 (Restauration) Catégorie 7 (Restauration) Catégorie 2 (Residence de tourisme) Catégorie 2 (Résidence de tourisme) Catégorie 3 (Aménagements récréatifs exérieurs) Catégorie 3 (Aménagements récréatifs exérieur	C1-2 C1-3 C1-4 C1-5 C1-6 C1-7 C2-1 C2-2 C2-3 C3-1 C3-2 C3-3 C4-1 C4-2 C4-3 C4-4 C4-4 C4-4 C4-4 C4-4 C4-4 C1-8 C1-7 C1-7 C2-1 C2-1 C2-1 C2-1 C2-2 C2-3 C3-1 C3-1 C3-2 C3-3 C4-1 C4-2 C4-3 C4-4			ligne crêtes zone assujettie à la LPTAA
Catégorie 3 (École privée non institutionnelle) Catégorie 5 (Afeliers d'artisan) Catégorie 5 (Meliers d'artisan) Catégorie 5 (Meliers d'artisan) Catégorie 6 (Méliers apécialisée) Catégorie 7 (Services financiers) Catégorie 7 (Services financiers) Catégorie 2 (Blens et dequipements) Catégorie 3 (Clientelle touristique) Catégorie 3 (Clientelle touristique) Catégorie 3 (Clientelle touristique) Catégorie 3 (Clientelle touristique) Catégorie 4 (Entreptits) Catégorie 2 (Bervices apécialisés aux véhicules) Catégorie 3 (Clienteptits) Catégorie 3 (Véhicules lourds) Catégorie 3 (Clienteptits) Catégorie 3 (Melicules lourds) Catégorie 3 (Melicules lourds) Catégorie 3 (Melicules lourds) Catégorie 4 (Stationnement) Catégorie 2 (Residence de tourisme) Catégorie 1 (Complexe hôteller) Catégorie 2 (Résidence de tourisme) Catégorie 3 (Melicules intérieures) Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs) Catégorie 4 (Catilture de (Caoutchouc, tabac, papie 12 Industrie dourie (Caoutchouc, tabac, papie 13 Initité publique (Caoutchouc, tabac, papie 14 Institutionnel & administratif (hôtel de ville, église, école 15 Initité publique (Caoutchouc, tabac, papie 16 Initité de ville, église, école 17 Initité publique (Caoutchouc, tabac, papie 18 Initité publique (Caoutchouc, tabac, papie 19 Initité publique (Caoutchouc, tabac, papie 19 Initité publique (Caoutchouc, tabac, papie 19 Initité publique (Caou	C1-3 C1-4 C1-5 C1-6 C1-7 C2-1 C2-2 C2-3 C3-1 C3-2 C3-3 C3-1 C3-2 C4-1 C4-2 C4-3 C4-4			zone assujettie à la LPTAA
Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels) Catégorie 5 (Mellers d'artisan) Catégorie 6 (Méders spécialisés) Catégorie 7 (Services financiers) Catégorie 7 (Services financiers) Catégorie 3 (Cientèle touristique) Catégorie 3 (Cientèle touristique) Catégorie 2 (Entreptèls) Catégorie 2 (Entreptèls) Catégorie 2 (Entreptèls) Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules) Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules) Catégorie 3 (Véhicules fourts) Catégorie 4 (Stationnement) Catégorie 4 (Stationnement) Catégorie 3 (Véhicules fourts) Catégorie 4 (Stationnement) Catégorie 2 (Boissons alcoolisées) Catégorie 2 (Residence de tourisme) Catégorie 2 (Residence de tourisme) Catégorie 2 (Residence de tourisme) Catégorie 3 (Hébre gement à des fins récréatives) Catégorie 3 (Hébre gement à des fins récréatives) Catégorie 3 (Hébre gement à des fins récréatives) Catégorie 4 (Activités culturelles) Ustrie (I) Industrie d'artis (Gardiere de Catégorie 1 (Carolière, gravière, sabilère mmunautaire (P) Institutionne 8 administratif (hôtel de ville, église, école 12 Industrie destraction (Carrière, gravière, sabilère mmunautaire (P) 11 Institutionne 8 administratif (terain de jeux, parc, piste 13 Industrie deverage (Rovins allières et de bouch 14 Agriculture entre élevage (Culture du sol et végétau 15 Agriculture entre élevage (Rovins laitiers et de bouch 15 Services, commerces et industries (Chenils, fourrières, piscion IMENT PRINCIPAL Interu (Hage) Journal of terain de jeux parc, piste 15 Services, commerces et industries (Chenils, fourrières, piscion IMENT PRINCIPAL 16 de recul avant (m) 16 étage de recul avant (m) 17 des de recul latérales (m)	C1-4 C1-5 C1-6 C1-7 C2-1 C2-2 C2-3 C3-1 C3-2 C3-3 C4-1 C4-2 C4-3 C4-4			
Catégorie 5 (Ateliers d'artisan) Catégorie 6 (Métiers spécialisés) Catégorie 6 (Métiers spécialisés) Catégorie 7 (Services financiers) Catégorie 2 (Blens et équipements) Catégorie 2 (Blens et équipements) Catégorie 3 (Cientelte touristique) Catégorie 3 (Cientelte touristique) Catégorie 3 (Dépôts extérieurs) Catégorie 3 (Dépôts extérieurs) Catégorie 3 (Véhicules logres) Catégorie 3 (Véhicules logres) Catégorie 3 (Véhicules logres) Catégorie 4 (Stationnement) Catégorie 4 (Stationnement) Catégorie 4 (Stationnement) Catégorie 5 (Restauration) Catégorie 2 (Bossons alcodisées) Catégorie 2 (Residence de tourisme) Catégorie 2 (Résidence de tourisme) Catégorie 3 (Anénagements récréalifs extérieurs) Catégorie 4 (Activités culturelles) ustrie (I) Industrie fourde (Caoutchouc, tabac, papée Industrie fourde (Industrie fou	C1-5 C1-6 C1-7 C2-1 C2-2 C2-3 C3-1 C3-2 C3-3 C4-1 C4-2 C4-3 C4-4 C4-4			_
Catégorie 8 (Métiers spécialisés) Catégorie 1 (Services financiers) Catégorie 1 (Services financiers) Catégorie 2 (Binns de consommation) Catégorie 2 (Binns de consommation) Catégorie 3 (Cilentèle touristique) Catégorie 3 (Cilentèle touristique) Catégorie 3 (Cilentèle touristique) Catégorie 2 (Entrepôtes) Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules) Catégorie 3 (Dépôtes défetiurs) Catégorie 3 (Véhicules logers) Catégorie 3 (Véhicules lourds) Catégorie 4 (Stationnement) Catégorie 3 (Véhicules lourds) Catégorie 3 (Véhicules lourds) Catégorie 2 (Boissons alcoolisées) Catégorie 2 (Boissons alcoolisées) Catégorie 2 (Résidence de tourisme) Catégorie 3 (Méhregement à des fins récréatives) Catégorie 2 (Résidence de tourisme) Catégorie 2 (Résidence de tourisme) Catégorie 3 (Méhregement à des fins récréatives) Catégorie 2 (Résidence de tourisme) Catégorie 2 (Résidence de tourisme) Catégorie 2 (Résidence de tourisme) Catégorie 2 (Résidence de fourisme) Catégorie 3 (Méhregement à des fins récréatives) Catégorie 2 (Résidence de fourisme) Catégorie 2 (Résidence de fourisme) Catégorie 3 (Méhregement à des fins récréatives) Catégorie 4 (Résidence de fourisme) Catégorie 2 (Résidence de fourisme) Catégorie 3 (Méhregement à des fins récréatives) Catégorie 3 (Méhregement à des fins récréatives) Catégorie 4 (Résidence de fourisme) Catégorie 3 (Méhregement à des fins récréatives) Catégorie 3 (Méhregement à des fins récréatives) Catégorie 4 (Résidence de fourisment à des fins récréatives) Catégorie 4 (Résidence de fourisment à des fins récréatives) Catégorie 2 (Résidence	C1-6 C1-7 C2-1 C2-2 C2-3 C3-1 C3-2 C3-3 C4-1 C4-2 C4-3 C4-4			
Catégorie 1 (Blens de consommation) Catégorie 3 (Blens de dipulpements) Catégorie 3 (Clentèle touristique) Catégorie 3 (Clentèle touristique) Catégorie 2 (Entreptèse) Catégorie 3 (Dépôte adérieurs) Catégorie 2 (Entreptèse) Catégorie 1 (Prévincules légers) Catégorie 2 (Services spécialisées aux véhicules) Catégorie 2 (Services spécialisées aux véhicules) Catégorie 3 (Véhicules lourde) Catégorie 4 (Stationnement) Catégorie 4 (Stationnement) Catégorie 4 (Stationnement) Catégorie 4 (Restauration) Catégorie 2 (Boissons alcoolisées) Catégorie 2 (Boissons alcoolisées) Catégorie 2 (Résidence de tourisme) Catégorie 2 (Résidence de tourisme) Catégorie 2 (Sportives intérieures) Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives) Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives) Catégorie 4 (Sationnement) Catégorie 4 (Sationnement) Catégorie 4 (Sationnement) Catégorie 2 (Résidence de tourisme) Catégorie 2 (Résidence de tourisme) Catégorie 2 (Résidence de tourisme) Catégorie 4 (Activités cultureles) Catégorie 4 (Activités cultureles) Catégorie 4 (Activités cultureles) Catégorie 4 (Activités cultureles) Tail industrie destraction (Carrière, gravière, sabiler mmunautaire (P) 1 Industrie d'extraction (Carrière, gravière, sabiler mmunautaire (P) 1 Institutionnel 8 administratif (terain de jeux, parc, piste 2 Récréaif (terain de jeux, parc, piste 2 Récréaif (terain de jeux, parc, piste 2 Récréaif (terain de jeux, parc, piste 3 Agriculture eac élevage (Bovins laiters et de bouch 4 Agriculture rais é la recherche (Établissements reilés à la 4 Agriculture rais é la recherche (Établissements reilés à la 5 Services, commerces et industries (ventet transformation de gravitation (m2) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal marcée de recul latérales (m) MARGES DE RECUL bâtiment principal	C2-1 C2-2 C2-3 C3-1 C3-2 C3-3 C3-1 C3-2 C4-1 C4-2 C4-3 C4-4			
Catégorie 2 (Biens et équipements) Catégorie 3 (Cilentèle fouristique) Catégorie 1 (Cintreprises artisanales) Catégorie 1 (Entreprises artisanales) Catégorie 2 (Entrepôtis) Catégorie 2 (Entrepôtis) Catégorie 3 (Dépôtis edérieurs) 42 Catégorie 3 (Véhicules logres) Catégorie 3 (Véhicules logres) Catégorie 4 (Stationnement)	C2-2 C2-3 C3-1 C3-2 C3-3 C4-1 C4-2 C4-3 C4-4			
Catégorie 3 (Clientèle touristique) 23 Catégorie 2 (Entrepôts) Catégorie 2 (Entrepôts) Catégorie 3 (Dépôts extérieurs) 24 Catégorie 1 (Véhicules légers) Catégorie 3 (Oépôts extérieurs) 25 Catégorie 4 (Stationnement) Catégorie 4 (Stationnement) Catégorie 6 (Restauration) Catégorie 2 (Residence alacodisées) 26 Catégorie 1 (Restauration) Catégorie 2 (Résidence de tourisme) Catégorie 3 (Antérieures) Catégorie 4 (Activités culturelles) Ustrie (I) Industrie légère (aliments, meuble, manufa (Industrie destraction (Carrière, gravière, sabilère murunautaire (P) Institutionnel & administratif (hôtel de ville, église, école (Institutionnel & administratif (terain de jeux, parc, piste Catégorie (Résidence de l'unité publique (caserne de pompiers, gar riccole (A) (A) Agriculture avec élevage (Culture du soil et végélaux Agriculture elévage à forte charge d'odeur (porcherie, veaux de lair, re MA Agriculture relié à la recherche (Établissements reliés à la Capages agricoles spécifiques (Chenils, fourrières, piscio TIMENT PRINCIPAL teur (étage) STRUCTURE bâtiment principal rige de recul latérales (m)	C2-3 C3-1 C3-2 C3-3 C4-1 C4-2 C4-3 C4-4			Usage spécifique exclu
Catégorie 1 (Entreprises artisanales) Catégorie 2 (Entrepôts) Catégorie 3 (Dépôts extérieurs) Ad Catégorie 3 (Dépôts extérieurs) Catégorie 3 (Véhicules légers) Catégorie 3 (Véhicules lourde) Catégorie 4 (Stationnement) Catégorie 4 (Stationnement) Catégorie 4 (Stationnement) Catégorie 1 (Restauration) Catégorie 1 (Restauration) Catégorie 2 (Boissons alcoolisées) Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives) Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives) Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives) Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs) Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs) Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs) Catégorie 4 (Activités culturelles) ustrie (f) Industrie depôre (aliments, meuble, manufa Industrie dépôre (aliments, meuble, manufa Industrie dépôre (Caoutchoux, tabac, papie Industrie des récréation (Carrière, gravière, sabière munuautaire (P) Institutionnel & administratif (hôtel de ville, église, école Industrie des récréation (Carrière, gravière, sabière munuautaire (P) Institutionnel & administratif (terrain de jeux, parc, piste Industrie des récréation (Carrière, gravière, sabière munuautaire (P) Institutionnel & administratif (terrain de jeux, parc, piste Industrie des la récherche (Établissements reitles à la Agriculture eviéreage à forte charge d'odeur (porchariere seux de lait, particulture des péciles à la recherche (Établissements reitles à la Agriculture reitle à la recherche (Établissements reitles à la Agriculture reitle à la recherche (Établissements reitles à la Cardimplantation (m2) 1 étage (2 étages) TURNET PRINCIPAL teur (dage) MARGES DE RECUL bâtiment principal ges de recul aixer (m)	C3-1 C3-2 C3-3 C4-1 C4-2 C4-3 C4-4			⊣
Catégorie 2 (Entrepôts) Catégorie 3 (Dépôts oderieurs) Catégorie 1 (Véhicules légers) Catégorie 3 (Véhicules légers) Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules) Catégorie 3 (Véhicules lourds) Catégorie 4 (Stationnement) Catégorie 6 (Stationnement) Catégorie 1 (Restauration) Catégorie 7 (Restauration) Catégorie 2 (Bossons alcoolisées) Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives) Catégorie 4 (Recréatives intérieures) Catégorie 2 (Sportives intérieures) Catégorie 4 (Activités culturelles) Usutrie (I) Industrie légère ((aliments, meuble, manufa 12 Industrie d'extraction (Carrière, gravère, sabilén mmunautaire (P) Industrie devage (Bovins laitlers et de bouch 22 Récréatif (terain de jeux, parc, piste Industrie devage (Bovins laitlers et de bouch 23 Agriculture eans élevage (Bovins laitlers et de bouch 24 Agriculture raine élevage à forte charge d'odeur (procherie, veaux de lait, re 25 Services, commerces et industries (Ventelé transformation de jeux (Estabissements reile à la la 26 Lisages agricoles spécifiques (Chenils, fourrières, piscio IMMENT PRINCIPAL teur (Hage) MARGES DE RECUL bâtiment principal ge de recul latérales (m)	C3-2 C3-3 C4-1 C4-2 C4-3 C4-4			
Catégorie 3 (Dépôts extérieurs) 4. Catégorie 1 (Véhicules légers) Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules) Catégorie 3 (Véhicules lourds) Catégorie 4 (Stationnement) 5. Catégorie 4 (Stationnement) 6. Catégorie 1 (Restauration) Catégorie 2 (Bossens aicocolisées) 6. Catégorie 2 (Résidence de tourisme) Catégorie 2 (Sportives intérieures) Catégorie 2 (Sportives intérieures) Catégorie 4 (Activités culturelles) ustrie (I) 1 Industrie légère (aliments, meuble, manufa (Caurière, gravière, sabilén (Caurière, gravière, sabilén (Caurière, gravière, sabilén (Caurière, gravière, sabilén (Caurière) 2 Industrie d'outraction (Carrière, gravière, sabilén munumutation (P) 1 Institutionnel & administratif (hôtel de ville, église, école (A) 2 Agriculture avec élevage (caserne de pompiers, gar (ficole (A) 3 Agriculture develage à forte charge d'odeur (porcheire, veaux de lait, re (A) 3 Agriculture ellé à la recherche (Établissements reliés à la Services, commerces et industries (ventel transformation de protrete) 6 Usages agricoles spécifiques (Chenils, fourrières, piscion (Halen) (Pinchila) 1 étage (2 étages) 3 TRUCTURE bâtiment principal 9 de recul latérales (m)	C4-1 C4-2 C4-3 C4-4			
Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules) Catégorie 3 (Véhicules lourds) Catégorie 4 (Stationnement) -5 Catégorie 4 (Stationnement) -6 Catégorie 2 (Réstauration) Catégorie 2 (Boissons alcodisées) -6 Catégorie 2 (Résidence de tourisme) Catégorie 2 (Représidence de tourisme) Catégorie 2 (Sportives intérieures) Catégorie 2 (Sportives intérieures) Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs) Catégorie 2 (Activités culturelles) ustrie (I) Industrie débre (aliments, meuble, manufa 1 Industrie débre (Caoutrhouc, tabae, papie Industrie des des controlles (Caoutrhouc, tabae, papie Industrie des des controlles (Caraires, gravière, sabiler mmunautaire (P) 1 Institutionnel & administratif (terain de jeux, parc, piste 2 Récréatif (terain de jeux, parc, piste 2 Récréatif (terain de jeux, parc, piste 2 Récréatif (terain de jeux, parc, piste 2 Agriculture vanc élevage (Bovins laitiers et de bouch Agriculture vanc élevage (Bovins laitiers et de bouch Agriculture vanc élevage (Bovins laitiers et de bouch Agriculture vanc élevage (Révinse des lait, re Agriculture vanc élevage (Culture du soi et végétaux 1 Agriculture vanc élevage (Rovins laitiers et de bouch Agriculture relié à la recherche (Établissements reliés à la 1 Services, commerces et industries (ventel transformation de protein des la controlles (Canaires, piscio INMENT PRINCIPAL teur (dage) structure bâtiment principal de etée 1 de recul autérales (m)	C4-2 C4-3 C4-4			
Catégorie 3 (Véhicules lourds) Catégorie 4 (Stationnement) Catégorie 4 (Stationnement) Catégorie 1 (Restauration) Catégorie 2 (Bossons alcodisées)	C4-3 C4-4			
Catégorie 4 (Stationnement) Catégorie 2 (Restauration) Catégorie 2 (Restauration) Catégorie 2 (Restauration) Catégorie 2 (Résidence de tourisme) Catégorie 3 (Réstauration) Catégorie 2 (Résidence de tourisme) Catégorie 3 (Réstreatives intérieures) Catégorie 3 (Aménagement à des fins récréatives) Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs) Catégorie 4 (Activités culturelles) Ustrie (I) Industrie lourde (Caoutchouc, tabac, papie 3 industrie lourde (Caoutchouc, tabac, papie 3 industrie duratice (P) Institutionnel & administratif (hôtel de ville, église, école (P) Institutionnel & administratif (hôtel de ville, église, école (Caerrère) Institutionnel & administratif (Retain de jeux, parc, piste 2) Agriculture avec élevage (Culture du sol et végétaux (Caerrère) Agriculture retié à la recherche (Étabissements retiés à la Agriculture retié à la recherche (Étabissements retiés à la Valutie retié à la recherche (Étabissements retiés à la Valutie retié à la recherche (Étabissements retiés à la Valutie retié à la recherche (Étabissements retiés à la Valutie retié à la recherche (Étabissements retiés à la Valutie retié à la recherche (Étabissements retiés à la Valutie retié à la recherche (Étabissements retiés à la Valutie retié à la recherche (Étabissements retiés à la Valutie retié à la recherche (Étabissements retiés à la Valutie retié à la recherche (Étabissements retiés à la Valutie retié à la recherche (Étabissements retiés à la Valutieur retié à la recherche (Étabissements retiés à la Valutieur retié à la recherche (Étabissements retiés à la Valutieur retiés à la recherche (Étabissements retiés à la Valutieur retiés à la recherche (Étabissements retiés à la Valutieur retiés à la recherche (Étabissements retiés à la Valutieur retiés à la recherche (Étabissements retiés à la Valutieur retiés à la recherche (Étabissements retiés à la Valutieur de la valutie	C4-4			-
Catégorie 1 (Restauration) Catégorie 2 (Boissons alcocilidees) Catégorie 2 (Boissons alcocilidees) Catégorie 2 (Residence de tourisme) Catégorie 3 (Aridence de tourisme) Catégorie 4 (Activités culturelles) ustrie (I) Industrie 3 (Aridenagements récréatifs extérieurs) Catégorie 4 (Activités culturelles) ustrie (I) Industrie lobre (aliments, meuble, manufa Industrie defere (Caoutchouc, tabac, papie Industrie lourie (Carrière, gravière, sabière memunautaire (P) Institutionnel & administratif (hôtel de ville, église, école Récréatif (terain de jeux, parc, piate Industrie devalue (Caserne de pompiers, gar ricole (A) Agriculture sans élevage (Culture du sol et végétau Agriculture avec élevage (Bovins laiters et de bouch Agriculture cité à la recherche (Établissements reides à la Agriculture diel à la recherche (Établissements reides à la Agriculture diel à la recherche (Établissements reides à la Capinages agricoles spécifiques (Chenils, fourrières, piscic IMMENT PRINCIPAL teur (étage) STRUCTURE bâtiment principal de elee figué MARGES DE RECUL bâtiment principal ges de recul latérales (m)				
Catégorie 2 (Boissons alcoolisées) -6 Catégorie 1 (Complexe hôtelier) -6 Catégorie 2 (Récréatives hôtelier) -7 Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives) -7 Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives) -7 Catégorie 1 (Récréatives intérieures) -7 Catégorie 2 (Sportives intérieures) -7 Catégorie 4 (Activités culturelies) -7 Industrie d'estraction -7 Caoutchoux, tabac, papie -7 Industrie d'estraction -7 Carière, gravière, sabilér -7 Industrie d'estraction -7 Carière, gravière, sabilér -7 Industrie d'estraction -7 Carière, gravière, sabilér -7 Récréaff -7 (Caoutchoux, tabac, papie				\neg \mid
Catégorie 2 (Residence de tourisme) Catégorie 3 (Récréatives inférieures) Catégorie 3 (Récréatives inférieures) Catégorie 1 (Récréatives inférieures) Catégorie 2 (Sportives inférieures) Catégorie 2 (Sportives inférieures) Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs) Catégorie 4 (Caoutchouc, tabac, papiel 12 (Industrie fourte (Caoutchouc, tabac, papiel 13 Industrie destraction (Carrière, gravière, sabièremumanataire (P) 11 Institutionnel & administratif (hôtel de ville, église, éccle 14 Institutionnel & administratif (Iterain de jeux, parc, piste 2-2 Agriculture avec élevage (Culture du soil et végétaux 2-2 Agriculture avec élevage (Culture du soil et végétaux 2-2 Agriculture evide à la recherche (Établissements reliés à la Agriculture relié à la recherche (Établissements reliés à la Services, commerces et industries (ventel transformation de p (Chenils, fourrières, piscio tituer (Flage) 1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-	C5-2			□
Calágorie 3 (Hébergement à des fins récréatives) Calágorie 1 (Recréatives intérieures) Calágorie 2 (Sportives intérieures) Calágorie 2 (Sportives intérieures) Calágorie 2 (Aprivies intérieures) Calágorie 2 (Aprivies culturelles) Iustrie (I) Il Industrie (I) Il Industrie légère (Gaoutchouc, tabac, papie Iz Industrie lourde (Caoutchouc, tabac, papie Iz Industrie destraction (Carrière, gravière, sabière memunautaire (P) P1 Institutionnel & administratif (hôtel de ville, église, école P2 Récréatif (terain de jeux, parc, piste P3 Utilié publique (caserne de pompiers, gar ricole (A) Agriculture sans élevage (Culture du sol et végétau Ad Agriculture avec élevage (Bovins laitiers et de bouch Ad Agriculture èlevage à forte charge d'odeur (porcherie, evaux de lait, rel Ad Agriculture élevage à forte charge d'odeur (porcherie, resur celles à la Services, commerces et industries (ventle' transformation de p Ad Services, commerces et industries (ventle' transformation de p Ad Services, commerces et industries (Chenils, fourrières, piscio Interur (étage) SERVICTURE bâtiment principal de ender de recul latérales (m)	C6-1			
Catégorie 1 (Récréatives intérieures) Catégorie 2 (Sportives intérieures) Catégorie 3 (Sportives intérieures) Catégorie 4 (Activités culturelles) Ustrie (I) Industrie légére Industrie lourde ICaoutchouc, tabac, papie Industrie d'extraction ICarrière, gravière, sabiér Immunautaire (P) Institutionnel à administratif Institutionnel à administratif Institutionnel à administratif I(terain de jeux, parc, piste IVIII publique ICaserne de pompiers, gar IVIII publique ICaserne de pompiers, gar IVIII apriculture eans élevage ICulture du sol et végétaux IVIII Agriculture eans élevage ICulture du sol et végétaux IVIII Agriculture eans élevage ICulture du sol et végétaux IVIII Agriculture eans élevage ICulture du sol et végétaux IVIII Agriculture eans élevage ICulture du sol et végétaux IVIII Agriculture eans élevage ICulture du sol et végétaux IVIII Agriculture eans élevage ICulture du sol et végétaux IVIII Agriculture reine à la recherche ICIII Extra d'expertie d'expertie (Établissements reilés à la enterterche IVIII Services, commerces et industries IVIII Extra (Texpe) IVIII Services (Etages) IVIII Services (Etages) IVIII STRUCTURE bâtiment principal IVIII d'expertie d'expertie (Etages) IVIII STRUCTURE bâtiment principal IVIII d'expertie (Etages) IVIII STRUCTURE bâtiment principal IVIII STRUCTURE (Etages) IVIII ST	C6-2	● (1)		
Catégorie 2 (Sportives intérieures) Catégorie 3 (Anénapaments récréatifs extérieurs) Catégorie 4 (Activités culturelles) Justrie (I) Industrie lourde (Caoutchouc, tabac, papie Izi Industrie lourde (Caoutchouc, tabac, papie Izi Industrie lourde (Caoutchouc, tabac, papie Izi Industrie d'extraction (Carrière, gravière, sabléri mmunautaire (P) Institutionnel & administratif (hôtel de ville, église, école Izi Institutionnel & administratif (terain de joux, parc, piste Izi Institutionnel & administratif (terain de joux, parc, piste Izi Institutionnel & administratif (terain de joux, parc, piste Izi Institutionnel & administratif (terain de joux, parc, piste Izi Institutionnel & administratif (terain de joux, parc, piste Izi	C6-3 C7-1	•(1)		Usage spécifique autorisé
Catégorie 3 (Aménagements récréalifs exérieurs) Catégorie 4 (Activités culturelles) liustrie (I) Industrie (I) Institutionnel & administratif (I) Institutionnel (I) Institutionnel & administratif (I) Institutionnel & administratif (I) Institutionnel & administratif (I) Institutionne	C7-2	•		oouge opcomique daterios
Idustrie (f) 11 Industrie légère (aliments, meuble, manufa 12 Industrie lourde (Caoutchouc, tabac, papie 13 Industrie lourde (Caoutchouc, tabac, papie 14 Industrie d'extraction (Carrier, gravière, gablière 15 Industrie d'extraction (Carrier, gravière, gablière 16 Industrie d'extraction (Carrier, gravière, gablière 17 Industrie le ville, église, école 18 Agriculture â administratif (hôtel de ville, église, école 18 Agriculture sans élevage (Coultre du soil et végétaux 18 Agriculture sans élevage (Bovins laiters et de bouch 18 Agriculture sans élevage (Bovins laiters et de bouch 18 Agriculture relié à la recherche (Établissements reliés à la 18 Sarvices, commerces et industries (ventie transformation de pa 18 Usages agricoles spécifiques (Chenils, fourrières, piscion 18 Usages agricoles spécifiques 1	C7-3		•	
In Industrie legère (aliments, meuble, manufa Iza Industrie Jourde (Caoutchouc, tabac, papie Iza Industrie Jourde (Caoutchouc, tabac, papie Iza Industrie Jourde (Caoutchouc, tabac, papie Iza Industrie Gerraction (Carrière, gravière, sabilère Immunautaire (P) P1 Institutionnel & administratif (hôtel de ville, église, école Iza Recréatif (terain de jeux, parc, piste Iza Agriculture avec élevage (Culture du soil et végétatu At Agriculture sans élevage (Culture du soil et végétatu At Agriculture retilé à la recherche (Établissements retilés à la Agriculture retilé à la recherche (Établissements retilés à la Sarvices, commerces et industries (ventel transformation de p As Sarvices, commerces et industries (Chenila, fourrières, piscie IntimeNT PRINCIPAL Ideur (étage) Jeur (m) J. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bàtiment principal Isa Gerraction (m2) I étage (2 étages) STRUCTURE bàtiment principal Irge de recul latérales (m)	C7-4			
Industrie lourde (Gaoutchouc, tabac, papie) Industrie d'extraction (Carrière, gravière, sabière munuautaire (P) Institutionne à administratif (hôtei de ville, église, école P Récréatif (terain de jeux, parc, piste de Adjustitute vancé devage (Culture du soi et végétaux de la Agriculture avec dévage ((terain de la contraction de jeux de la contractio			<u> </u>	-
industrie d'extraction (Carrière, gravère, sablère mmunautaire (P) 71 Institutionnel & administratif (hôtel de ville, église, école 72 Récréalf (terain de jeux, parc, piste 73 Utilité publique (caserne de pompiers, gan 74 Agriculture sans élevage (Culture du sol et végétaux 75 Agriculture evec élevage (Bovins taitlers et de bouch 76 Agriculture relié à la recherche (Établèssements relié à la 76 Services, commerces et industries (ventelr transformation de ; 77 Agriculture relié à la recherche (Chenils, fourrières, piscion 77 TIMENT PRINCIPAL 16 Usages agricoles spécifiques (Chenils, fourrières, piscion 77 TIMENT PRINCIPAL 16 Usages (Parcella (Par				
mmunautaire (P) 1 Institutionnel & administratif (hôtel de ville, église, école 22 Récréatif (terain de jeux, parc, piste 23 Utilité publique (caserne de pompiers, gan ricole (A) 11 Agriculture sans élevage (Culture du soi et végétaux 24 Agriculture avec élevage (Bovins taitiers et deu 25 Agriculture avec élevage (Bovins taitiers et deu 26 Agriculture retié à la recherche (Établissements retiés à la 27 Agriculture retié à la recherche (Établissements retiés à la 28 Services, commerces et industries (vente/transformation de p 29 Agriculture retié à la recherche (Chenils, fourrières, piscie TIMENT PRINCIPAL riteur (étage) 10 Indireplantation (m2) 1 étage (2 étages) 11 STRUCTURE bâtiment principal 12 des de recul avant (m) 12 des recultairaises (m)				-
P1 Institutionnel & administratif (hôtel de ville, église, école P2 Recreatif (terain de jeux, parc, piste P3 Utilité publique (caserne de pompiers, gar P1 Utilité publique (caserne de pompiers, gar P1 Agriculture sans élevage (Culture du soi et végétaux P3 Agriculture avec élevage (Bovins laiters et de bouch P3 Agriculture retié à la recherche (Établissements reliés à la P3 Agriculture retié à la recherche (Établissements reliés à la P3 Servicas, commerces et industries (venter transformation de p P3 Servicas, commerces et industries (Chenils, fourrières, piscio P3 Servicas, commerces et industries (Chenils, fourrières, piscio P4 Usages agricoles spécifiques (Chenils, fourrières, piscio P4 Usages agriculture du soit et al. (Chenils, fourrières, piscio P4 Usages agriculture du soit et al. (Chenils, fourrières, piscio P4 Usages agriculture du soit et al. (Chenils, fourrières, piscio P4 Usages agriculture du soit et al. (Chenils, fourrières, piscio P4 Usages agriculture du soit et al. (Chenils, fourrières, piscio P5 Usages agriculture du soit et al. (Chenils, fourrières, piscio P5 Usages agriculture du soit et al. (Chenils, fourrières, piscio P5 Usages agriculture du soit et al. (Chenils, fourrières) P5 Usages agriculture du soit et al. (Chenils, fourrières) P5 Usages agriculture du soit et al. (Chenils, fourrières) P5 Usages agriculture du soit et al. (C				
23 Utilité publique (caserne de pompiers, gar ricole (A) 14. Agriculture sans élevage (Cuffure du sol et végélaux 15. Agriculture avec élevage (Bovins laitiers et de bouch 16. Agriculture elevage à forte charge d'odeur (porcherie, veaux de lait, re 17. Agriculture relié à la recherche (Établissements reliés à la 18. Services, commerces et industries (venteir transformation de pa 18. Services, commerces et industries (chenils, fourrières, piscio 17. INMENT PRINCIPAL 18. Usages agricoles spécifiques 18. Unique l'antation (m2) 1 étage (2 étages) 18. Transformation (m2) 1 étage (2 étages) 18. SERVICULTURE bétiment principal 18. MARGES DE RECUL bétiment principal 18. Transformation (m2) 18. Transformation (m2) (1 étage (2 étages))				
ricole (A) 1. Agriculture sans élevage				
Agriculture sans elevage (Culture du sol et végétaux 22. Agriculture avec élevage (Bovins laiters et de bouch 23. Agriculture elévage à forte charge d'odeur (porcherie, veaux de lair, re 24. Agriculture relié à la recherche (Établissements reliés à la 25. Services, commerces et industries (vente/ transformation de p 26. Usages agricoles spécifiques (Chenils, fourrières, piscio TIMENT PRINCIPAL teur (étage) 1. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal este elée elée elée elée MARGES DE RECUL bâtiment principal rge de recul latérales (m)	ge municipal)			-
Agriculture avec élevage (Bovins laitlers et de bouch 33. Agriculture élevage à forte charge d'odeur (porcherie, veaux de lait, re 4 Agriculture rélié à la recherche (Établissements reliés à la 55. Bervices, commerces et industries (ventelé transformation de propriet de l'agriculture relié à la 66. Usages agricoles spécifiques (Chenils, fourrières, piscio TIMENT PRINCIPAL teur (rélage) Ideur (m) . d'implantation (m2) 1 étage (2 étages) . d'implantation (m2) STRUCTURE bâtiment principal eletée fliqué MARGES DE RECUL bâtiment principal rge de recul avant (m) rges de recul latérales (m)	T			_
Ad Agriculture relié à la recherche (Établissements reliés à la Agriculture relié à la recherche (Établissements reliés à la Agriculture relié à la recherche (Vente/ transformation de particulture) AG Usages agricoles spécifiques (Chenilis, fourrières, piscion TIMENT PRINCIPAL (Chenilis, fourrières, piscion TIMENT PRINCIPAL (Etaple) Itelur (etage) Itelur (etage) J. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal Benélée Belée MARGES DE RECUL bâtiment principal Tige de recul latérales (m)				Notes
AS Services, commerces et industries (vente/ transformation de p AS Jaages agricoles spécifiques (Chenils, fourrières, piscio TIMENT PRINCIPAL Iteur (étage) Jeur (m) J étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal enelée enelée MARGES DE RECUL bâtiment principal rge de recul avant (m) rges de recul latérales (m)	nards)			(1) art 185 à 188 : campings
As Usages agricoles spécifiques (Chenils, fourrières, piscici TIMENT PRINCIPAL teur (étage) teur (étage) d'implantation (m2) 1 étage (2 étages) d'implantation (m2) eur (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal de estée tigue MARGES DE RECUL bâtiment principal rge de recul latérales (m)				
TIMENT PRINCIPAL tleur (felage) tleur (m) dimplantation (m2) 1 étage (2 étages) d'implantation (m2) eur (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bătiment principal de MARGES DE RECUL bătiment principal rge de recul avant (m) rges de recul latérales (m)	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			-
teur (étage) teur (m) 1 étage (2 étages) . d'implantation (m2) 1 étage (2 étages) structure bâtiment principal étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal étage MARGES DE RECUL bâtiment principal rge de recul avant (m) rges de recul latérales (m)	ture)			=
. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages) . d'implantation (m2) geur (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal ée neide httque MARGES DE RECUL bâtiment principal rge de recul avant (m) rges de recul latérales (m)	min.(max.)	1,5 (2)	1 (1,5)	
d'implantation (m2) peur (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal ée entée ée MARGES DE RECUL bâtiment principal rge de recul avant (m) rges de recul latérales (m)	min.(max.)			
seur (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal de d	min.	67 (60)		—
STRUCTURE bătiment principal ée nelde MARGES DE RECUL bătiment principal rge de recul avant (m) rges de recul latérales (m)	max. min.	7,3		
ée nelée MARGES DE RECUL bâtiment principal rge de recul avant (m) rges de recul latérales (m)	nms.	1,3		=
MARGES DE RECUL bâtiment principal rge de recul avant (m) rges de recul latérales (m)		•	•	
MARGES DE RECUL bâtiment principal rge de recul avant (m) rges de recul latérales (m)				
rge de recul avant (m) rges de recul latérales (m)				
rges de recul latérales (m)	note:		20	Amandamanta
	min. max.	20	20	Amendements modifié par règl.# date
	max. min.	8	8	
nme des marges latérales (m)	min.			
rge de recul arrière (m)	min.	16	16	→
TIMENT ACCESSOIRE			1	-
Iteur (étage) Iteur (m)	min.(max.)	1(1,5)	1(1,5)	\dashv \mid
b. d'implantation (m2)	max.	7,5	7,5	
PPORTS	max.			

Page 33 P-30

Zone						-01-A	
	d'usages permis			R	С	С	Α
	entiel (R)			(3)			
R1	Unifamiliale			• (3)			
R2	Bi et trifamilial						
R3 R4	Multifamillial Mixte						
R5	Maison mobile						
comm	ercial (C)						
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services profes	ssionnels)	C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personn	nels)	C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)		C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés) Catégorie 7 (Services financiers)		C1-6 C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2				
_	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)	200	C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicule Catégorie 3 (Véhicules lourds)	55)	C4-2 C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-3				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatin	/es)	C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures) Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérie	nite)	C7-2 C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)	alo)	C7-4				
ndusti	•						
l1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)					
12	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)					
13	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)					
	unautaire (P)			1			
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)					
P2 P3	Récréatif Utilité publique	(terain de jeux, parc, piste cyclable)					
grico		(caserne de pompiers, garage municipal					
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)					•
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons	:)				•
АЗ	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)					• (1)
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)					
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agrico	les et forestiers				•
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)		<u> </u>			
	ENT PRINCIPAL (étage)						
auteur			min.(max.)	1 (2) 6,5 (11)			1
	mplantation (m2) 1 étage (2 étages)		min.(max.) min.	60 (50)			
	mplantation (m2)		max.	225			
argeur	(m) 1 étage (2 étages)		min.	7,3			
	STRUCTURE bâtiment principal						
solée				•			
ımelée							
ontigue	MARGES DE RECUL bâtiment principal			<u> </u>			
			min.	20			*(2)
arge o	de recul avant (m)		max.	20			
arges	de recul latérales (m)		min.	8			10
	des marges latérales (m)		min.				
	de recul arrière (m)		min.	16			16
	ENT ACCESSOIRE						
	(étage)		min.(max.)	1 (1,5)			1
auteur	(m) nplantation (m2)		max.	-			
			max.				
APPO	DRTS nt max/bâtiment		max.	1			
geme,							0

FRELIGHSBURG



DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	•
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé	

Notes	
(1) art 208 : zone de protection	
*(2) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètre et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum	es
Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres minimum	

(3) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA

Aı	mendements
modifié par règl.#	date
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17

Page 34 FRE-01-A

Zone						·01-B	
	d'usages permis			R	С	С	Α
	entiel (R)			(3)			
R1	Unifamiliale			• (3)			
R2	Bi et trifamilial						
R3 R4	Multifamillial Mixte						
R5	Maison mobile						
comm	ercial (C)						
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services profes	ssionnels)	C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3				-
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personn	nels)	C1-4				-
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)		C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés) Catégorie 7 (Services financiers)		C1-6 C1-7				ļ
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2				<u> </u>
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3	<u> </u>			
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1	-			-
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicule	es)	C4-2				-
	Catégorie 3 (Véhicules lourds) Catégorie 4 (Stationnement)		C4-3 C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C4-4 C5-1				\vdash
0.0	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-1				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréation	/es)	C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1				-
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérie	eurs)	C7-3 C7-4				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4	ļ			
ndustr 11	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)					
12	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)					
13	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)					
comm	unautaire (P)						
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)					
P2	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)					
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)				
grico				T T			
A1 A2	Agriculture sans élevage Agriculture avec élevage	(Culture du sol et végétaux) (Bovins laitiers et de boucherie, moutons	:)				•
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)	,				• (1
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)					
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agrico	les et forestiers	,			•
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)					
	ENT PRINCIPAL						
	(étage)		min.(max.)	1 (2)			1
auteur	. ,		min.(max.)	6,5 (11)			-
	mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2)		min.	60 (50)			-
argeur			max. min.	7,3			-
	STRUCTURE bâtiment principal		mm.	1,5			
solée	OTROOTORE Battillett principal			•			
ımelée	l .						†
ontigué							
	MARGES DE RECUL bâtiment principal						
arge o	de recul avant (m)		min.	20			*(2)
			max.				<u> </u>
	de recul latérales (m)		min.	8			10
	des marges latérales (m) de recul arrière (m)		min.				H
			min.	16			16
	TIMENT ACCESSOIRE teur (étage) min.(max.) 1 (1.5) 1						
auteur			min.(max.) max.	1 (1,5)			
ıp. d'ir	mplantation (m2)		max.				
APPO	DRTS						
	nt max./båtiment		max.	1			0
gemer							

FRELIGHSBURG



DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	•
Autres	

Usage spéc	ifique excl	и	

Usage spécifique autorisé			

Notes
(1) art 208 : zone de protection
*(2) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum

Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres minimum

(3) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA

Amendements				
modifié par règl.#	date			
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17			

Page 35 FRE-01-B

Zone						-01-C	
	d'usages permis			R	С	С	Α
éside	entiel (R)					1	
R1	Unifamiliale			● (3)			
R2	Bi et trifamilial						
R3	Multifamillial						
R4 R5	Mixte Maison mobile						
	ercial (C)					I	
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services profes	ssionnels)	C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personn	nels)	C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)		C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6				
C2	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7 C2-1				
02	Catégorie 1 (Biens de consommation) Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-1				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-2				
СЗ	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicule	es)	C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3	-			
	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration) Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-1 C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C5-2 C6-1				
0-0	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréative	ves)	C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérie	eurs)	C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4				
ndustr				T			
11	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)					
12	Industrie lourde Industrie d'extraction	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir) (Carrière, gravière, sablière)					
	unautaire (P)	(
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)					
P2	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)					
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal))				
grico	le (A)			1			
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)					•
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons	i)				•
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)					● (1
A4 A5	Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries	(Établissements reliés à la recherche) (vente/ transformation de produits agrico	lee at forgetiers				•
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)	ies et lorestiers	1			
	ENT PRINCIPAL	(A					
	(étage)		min.(max.)	1 (2)			1
auteur	(m)		min.(max.)	6,5 (11)			
	mplantation (m2) 1 étage (2 étages)		min.	60 (50)			
	mplantation (m2)		max.	225			
argeur			min.	7,3			
-16-	STRUCTURE bâtiment principal						
olée imelée	1			Ť			
ontigué							
yut	MARGES DE RECUL bâtiment principal						
ores -			min.	60			*(2)
ange c	de recul avant (m)		max.				
arges	de recul latérales (m)		min.	8			10
	des marges latérales (m)		min.				
_	de recul arrière (m)		min.	16		<u> </u>	16
	ENT ACCESSOIRE						
	(étage)		min.(max.)	1 (1,5)			1
auteur	(m) nplantation (m2)		max.				
			max.				_
APPO	ORTS	1					
	nt max./båtiment		max.	1			0

FRELIGHSBURG



DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	•
Autres	

Usage spécifique exclu	
conge opening an anom	
1	
1	
1	

Usage spécifique autorisé				
1				

Notes
(1) art 208 : zone de protection
*(2) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum
Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres minimum

(3) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA

Amendements				
modifié par règl.#	date			
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17			

Page 36 FRE-01-C

espace bâti max./terrain (%)

FRE-02 Zone Classe d'usages permis R C C A Résidentiel (R) R1 Unifamiliale (3) R2 Bi et trifamilial R3 Multifamillial R4 Mixte Commercial (C) Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels) C1-1 Catégorie 2 (Services personnels) Catégorie 3 (École privée non institutionnelle) C1-3 Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels) C1-4 Catégorie 5 (Ateliers d'artisan) C1-5 Catégorie 6 (Métiers spécialisés) C1-6 Catégorie 7 (Services financiers) Catégorie 1 (Biens de consommation) Catégorie 2 (Biens et équipements) C2-2 Catégorie 3 (Clientèle touristique) C2-3 C3 Catégorie 1 (Entreprises artisanales) C3-1 Catégorie 2 (Entrepôts) C3-2 Catégorie 3 (Dépôts extérieurs) C3-3 C4 Catégorie 1 (Véhicules légers) C4-1 Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules) C4-2 Catégorie 3 (Véhicules lourds) C4-3 atégorie 4 (Stationnement) C4-4 C-5 Catégorie 1 (Restauration) C5-1 Catégorie 2 (Boissons alcoolisées) C5-2 C-6 Catégorie 1 (Complexe hôtelier) C6-1 Catégorie 2 (Résidence de tourisme) C6-2 Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives) C6-3 Catégorie 1 (Récréatives intérieures) Catégorie 2 (Sportives intérieures) Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs) C7-3 Catégorie 4 (Activités culturelles) C7-4 Industrie (I) I1 Industrie légère (aliments, meuble, manufacture) 12 Industrie lourde (Caoutchouc, tabac, papier, cuir) 13 Industrie d'extraction Communautaire (P) P1 Institutionnel & administratif (hôtel de ville, église, école) P2 Récréatif (terain de jeux, parc, piste cyclable) P3 Utilité publique (caserne de pompiers, garage municipal) Agricole (A) A1 Agriculture sans élevage A2 Agriculture avec élevage • (Culture du sol et végétaux) (Bovins laitiers et de boucherie, moutons) • A3 Agriculture élevage à forte charge d'odeur (porcherie, veaux de lait, renards) (1) A4 Agriculture relié à la recherche (Établissements reliés à la recherche) • A5 Services, commerces et industries (vente/ transformation de produits agricoles et forestier A6 Usages agricoles spécifiques BATIMENT PRINCIPAL (Chenils, fourrières, pisciculture) hauteur (étage) 1 1 (2) min.(max.) hauteur (m) 6,5 (11) min.(max.) sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages) 60 (50) sup. d'implantation (m2) largeur (m) 225 1 étage (2 étages) min. 7,3 STRUCTURE bâtiment principal • contiguë MARGES DE RECUL bâtiment principal *(2) 20 min. arge de recul avant (m) marges de recul latérales (m) 8 10 somme des marges latérales (m) min. 16 16 BATIMENT ACCESSOIRE 1 (1,5) 1 min.(max.) hauteur (m) sup. d'implantation (m2) RAPPORTS logement max./båtiment 1 0

FRELIGHSBURG



DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES			
PIIA			
Projet intégré			
secteur à risque de crues			
secteur de pentes fortes	•		
aire de protection du vieux moulin			
tunnel d'arbres			
ligne crêtes			
zone assujettie à la LPTAA	•		
Autres			

ι	Usage spécifique exclu					
Γ						
ı						
ı						
ı						
ı						
ı						
ı						
ı						
ı						
ı						
ı						
ı						
ı						

Usage spécifique autorisé					

Notes
(1) art 208 : zone de protection
*(2) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum
Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres

(3) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA

minimum

40

Amendements				
date				
2024-12-17				

Page 37 FRE-02

espace bâti max./terrain (%)

FRE-03 Zone Classe d'usages permis R C C A Résidentiel (R) R1 Unifamiliale (3) R2 Bi et trifamilial R3 Multifamillial R4 Mixte Commercial (C) Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels) C1-1 Catégorie 2 (Services personnels) C1-2 Catégorie 3 (École privée non institutionnelle) C1-3 Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels) C1-4 Catégorie 5 (Ateliers d'artisan) C1-5 Catégorie 6 (Métiers spécialisés) C1-6 Catégorie 7 (Services financiers) Catégorie 1 (Biens de consommation) Catégorie 2 (Biens et équipements) C2-2 Catégorie 3 (Clientèle touristique) C2-3 C3 Catégorie 1 (Entreprises artisanales) C3-1 Catégorie 2 (Entrepôts) C3-2 Catégorie 3 (Dépôts extérieurs) C3-3 C4 Catégorie 1 (Véhicules légers) C4-1 Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules) C4-2 Catégorie 3 (Véhicules lourds) C4-3 Catégorie 4 (Stationnement) C4-4 C-5 Catégorie 1 (Restauration) C5-1 Catégorie 2 (Boissons alcoolisées) C5-2 C-6 Catégorie 1 (Complexe hôtelier) C6-1 Catégorie 2 (Résidence de tourisme) C6-2 Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives) C6-3 Catégorie 1 (Récréatives intérieures) Catégorie 2 (Sportives intérieures) C7-2 Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs) Catégorie 4 (Activités culturelles) C7-4 Industrie (I) I1 Industrie légère (aliments, meuble, manufacture) 12 Industrie lourde (Caoutchouc, tabac, papier, cuir) 13 Industrie d'extraction Communautaire (P) P1 Institutionnel & administratif (hôtel de ville, église, école) P2 Récréatif (terain de jeux, parc, piste cyclable) P3 Utilité publique (caserne de pompiers, garage municipal) Agricole (A) A1 Agriculture sans élevage A2 Agriculture avec élevage • (Culture du sol et végétaux) (Bovins laitiers et de boucherie, moutons) • A3 Agriculture élevage à forte charge d'odeur (porcherie, veaux de lait, renards) (1) A4 Agriculture relié à la recherche (Établissements reliés à la recherche) • A5 Services, commerces et industries (vente/ transformation de produits agricoles et forestier A6 Usages agricoles spécifiques BATIMENT PRINCIPAL (Chenils, fourrières, pisciculture) hauteur (étage) 1 1 (2) min.(max.) hauteur (m) 6,5 (11) min.(max.) sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages) 60 (50) sup. d'implantation (m2) largeur (m) 225 1 étage (2 étages) min. 7,3 STRUCTURE bâtiment principal • contiguë MARGES DE RECUL bâtiment principal *(2) min. 20 arge de recul avant (m) marges de recul latérales (m) 8 10 somme des marges latérales (m) min. 16 16 BATIMENT ACCESSOIRE 1 (1,5) 1 min.(max.) hauteur (m) sup. d'implantation (m2) RAPPORTS logement max./båtiment 1 0

40

FRELIGHSBURG



DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES			
PIIA			
Projet intégré			
secteur à risque de crues			
secteur de pentes fortes	•		
aire de protection du vieux moulin			
tunnel d'arbres			
ligne crêtes			
zone assujettie à la LPTAA	•		
Autres			

Osage specifique exclu	

Usage spécifique autorisé	

Notes
(1) art 208: zone de protection
*(2) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum
Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres

(3) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA

Amendements				
modifié par règl.#	date			
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17			

Page 38 FRE-03

Zone					FRE	-04	
	d'usages permis			R	С	С	Α
	entiel (R)			(3)	1		
R1	Unifamiliale			• (3)			
R2	Bi et trifamilial						
R3 R4	Multifamillial Mixte						
R5	Maison mobile						
omm	ercial (C)						
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services profes	ssionnels)	C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personn	nels)	C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)		C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés) Catégorie 7 (Services financiers)		C1-6 C1-7				ļ
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3				
СЗ	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2				<u> </u>
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3	 			<u> </u>
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1				-
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicule	es)	C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds) Catégorie 4 (Stationnement)		C4-3 C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1				\vdash
00	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréation	/es)	C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérie	eurs)	C7-3 C7-4				
ndustr	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C/-4				
11	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)					
12	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)					
13	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)					
omm	unautaire (P)						
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)					
P2	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)					
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal))				
grico		(Outros de set et et et eur					•
A1 A2	Agriculture sans élevage Agriculture avec élevage	(Culture du sol et végétaux) (Bovins laitiers et de boucherie, moutons	:)				•
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)	,				(1)
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)					
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agrico	les et forestiers	5			•
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)					
	ENT PRINCIPAL						
	(étage)		min.(max.)	1 (2)			1
auteur	. ,		min.(max.)	6,5 (11)			
	mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2)		min.	60 (50)			-
rgeur			max. min.	225 7,3			
	STRUCTURE bâtiment principal			7,0			
solée	OTROOTORE Battillett principal			•			
ımelée	l .						1
ontigué							
	MARGES DE RECUL bâtiment principal						
arge o	de recul avant (m)		min.	20			*(2)
			max.				-
	de recul latérales (m)		min.	8			10
	des marges latérales (m) de recul arrière (m)		min.	-			H
_			min.	16			16
	ENT ACCESSOIRE (étage)		min (may)	1 (4 5)			1
auteur			min.(max.) max.	1 (1,5)			
	mplantation (m2)		max.				
APPO	DRTS						
	nt max./båtiment		max.	1			0
gemer							

FRELIGHSBURG



DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES			
PIIA			
Projet intégré			
secteur à risque de crues			
secteur de pentes fortes	•		
aire de protection du vieux moulin			
tunnel d'arbres			
ligne crêtes			
zone assujettie à la LPTAA	•		
Autres			

Usage spécifique	exclu	

Usage spécifique autorisé			
<u> </u>			

Notes
(1) art 208 : zone de protection
*(2) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres minimum

(3) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA

Amendements			
modifié par règl.#	date		
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17		

Page 39 FRE-04

Zone)				FRE	-05-A	
	d'usages permis			R	С	С	Α
éside	entiel (R)						
R1	Unifamiliale			● (3)			
R2	Bi et trifamilial						
R3	Multifamillial						
R4 R5	Mixte						
	Maison mobile ercial (C)						
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services profes	sionnels)	C1-1	T T			
01	Catégorie 2 (Services personnels)	isioning	C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personr	els)	C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)		C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2	-			
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3	-			
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules	25)	C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds) Catégorie 4 (Stationnement)		C4-3 C4-4	1			
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréation	ves)	C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérie	urs)	C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4				
ndusti				1			_
l1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)		-			
12	Industrie lourde Industrie d'extraction	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir) (Carrière, gravière, sablière)					
	unautaire (P)	(Carriere, graviere, sabilere)					
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)					
P2	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)					
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)				
grico		1 1 75 5 1	,				
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)					•
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons	s)				•
АЗ	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)					• (1
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)					
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agrico	les et forestiers	1			•
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)					
	ENT PRINCIPAL		1	T			
auteur auteur	(étage)		min.(max.)	1 (2)			1
	mplantation (m2) 1 étage (2 étages)		min.(max.)	6,5 (11)			
	mplantation (m2)		min.	60 (50)			
rgeur			max. min.	7,3			
	STRUCTURE bâtiment principal			1,0			
olée	orror batanone principal			•			
melée	I.						
ontigué	ě						
	MARGES DE RECUL bâtiment principal						
arge o	de recul avant (m)		min.	20			*(2)
5			max.				
arges	de recul latérales (m)		min.	8			10
	des marges latérales (m)		min.	<u> </u>			
_	de recul arrière (m)		min.	16			16
	ENT ACCESSOIRE						
auteur	(étage)		min.(max.)	1 (1,5)			1
	mplantation (m2)		max.	1			
			max.				
APPO	nt max./bâtiment		max.	1			0

FRELIGHSBURG



DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	•
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	•
Autres	

Usage spécifique exclu				
coago opcomq	uo oxolu			

Usage spécifiqu	ue autoris	é	

110000
(1) art 208 : zone de protection
(2) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum
Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres minimum

(3) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA

Amendements				
modifié par règl.#	date			
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17			

Page 40 FRE-05-A

)					-05-B	
	d'usages permis			R	С	С	Α
Réside	entiel (R)						
R1	Unifamiliale			• (3)			
R2	Bi et trifamilial						
R3	Multifamillial						
R4	Mixte						
R5	Maison mobile						
	ercial (C)				· ·		
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services profes	ssionnels)	C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels) Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-2 C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personr		C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)	iciaj	C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3	1			
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicule	es)	C4-2	1			
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3				-
	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1				
0.0	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1 C6-2				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme) Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréating	wee)	C6-2				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)	100)	C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérie	eurs)	C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4				
Industr	rie (I)						
11	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)					
12	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)					
13	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)					
	unautaire (P)			1		·	1
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)					
P2	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)					
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipa	1)				
Agricol A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)		1	1	1	•
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, mouton	is)				•
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)	,				(1)
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)					
	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agric	oles et forestier	s			•
A5							
A5 A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)					
A6		(Chenils, fourrières, pisciculture)		<u> </u>			
A6 BATIMI hauteur	Usages agricoles spécifiques ENT PRINCIPAL (étage)	(Chenils, fourrières, pisciculture)	min.(max.)	1 (2)			1
A6 BATIMI hauteur hauteur	Usages agricoles spécifiques ENT PRINCIPAL (étage) (m)	(Chenils, fourrières, pisciculture)	min.(max.) min.(max.)	1 (2) 6,5 (11)			1
A6 BATIMI nauteur nauteur sup. d'in	Usages agricoles spécifiques ENT PRINCIPAL (étage) (m) mplantation (m2) 1 étage (2 étages)	(Chenils, fourrières, pisciculture)					1
A6 BATIMI nauteur nauteur sup. d'in	Usages agricoles spécifiques ENT PRINCIPAL (étage) (m) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2)	(Chenils, fourrières, pisciculture)	min.(max.) min. max.	6,5 (11) 60 (50) 225			1
A6 BATIMI nauteur nauteur sup. d'in	Usages agricoles spécifiques ENT PRINCIPAL (étage) (m) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) (m) 1 étage (2 étages)	(Chenils, fourrières, pisciculture)	min.(max.) min.	6,5 (11) 60 (50)			1
A6 BATIMI nauteur nauteur sup. d'in sup. d'in argeur (Usages agricoles spécifiques ENT PRINCIPAL (étage) (m) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2)	(Chenils, fourrières, pisciculture)	min.(max.) min. max.	6,5 (11) 60 (50) 225 7,3			1
A6 BATIMI nauteur nauteur sup. d'in sup. d'in argeur (Usages agricoles spécifiques ENT PRINCIPAL ((étage) (m) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bătiment principal	(Chenils, fourrières, pisciculture)	min.(max.) min. max.	6,5 (11) 60 (50) 225			1
A6 BATIMI nauteur nauteur sup. d'in sup. d'in argeur (solée umelée	Usages agricoles spécifiques ENT PRINCIPAL (étage) (m) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal	(Chenils, fourrières, pisciculture)	min.(max.) min. max.	6,5 (11) 60 (50) 225 7,3			1
A6 BATIMI nauteur nauteur sup. d'in sup. d'in argeur (Usages agricoles spécifiques ENT PRINCIPAL (étage) (m) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bătiment principal		min.(max.) min. max.	6,5 (11) 60 (50) 225 7,3			1
A6 BATIMI nauteur nauteur sup. d'in sup. d'in argeur (solée umelée	Usages agricoles spécifiques ENT PRINCIPAL (étage) (m) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bătiment principal 6 MARGES DE RECUL bătiment principal		min.(max.) min. max min.	6,5 (11) 60 (50) 225 7,3			*(2)
A6 BATIMI nauteur nauteur sup. d'in sup. d'in argeur (solée umelée	Usages agricoles spécifiques ENT PRINCIPAL (étage) (m) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bătiment principal		min.(max.) min. max min.	6,5 (11) 60 (50) 225 7,3			
A6 BATIMI nauteur nauteur sup. d'in sup. d'in argeur (solée umelée contigue marge d	Usages agricoles spécifiques ENT PRINCIPAL (étage) (m) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bătiment principal 6 MARGES DE RECUL bătiment principal		min.(max.) min. max min.	6,5 (11) 60 (50) 225 7,3			
A6 BATIM nauteur nauteur sup. d'in sup. d'in argeur i solée solée marge d marge d marge d	Usages agricoles spécifiques ENT PRINCIPAL ((étage) (m) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal 8 MARGES DE RECUL bâtiment principal de recul avant (m)		min. (max.) min. max. min. min. min.	6,5 (11) 60 (50) 225 7,3			*(2)
A6 BATIM nauteur nauteur nauteur sup. d'in su	Usages agricoles spécifiques ENT PEINCIPAL (étage) (fm) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal 6 MARGES DE RECUL bâtiment principal de recul avant (m) de recul alaérales (m)		min. (max.) min. max. min. min. min. min. min. max. min.	6,5 (11) 60 (50) 225 7,3			*(2)
A6 BATIMI nauteur nauteur sup. d'ini sup. d	Usages agricoles spécifiques ENT PRINCIPAL (étage) (m) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal 8 MARGES DE RECUL bâtiment principal de recul avant (m) de rocul arier (m) des marges latérales (m) de rocul arier (m) ENT ACCESSOIRE		min.(max.) min. max. min. min. min. min. min. min. min. min. min. min.	6.5 (11) 60 (50) 225 7.3			*(2)
A6 BATIMI nauteur nauteur sup. d'ini sup. d'	Usages apricoles spécifiques ENT PRINCIPAL (étage) ((https://www.principal.gov.princi		min.(max.) min. max. min. min. min. min. min. min. min. min. min. min.	6.5 (11) 60 (50) 225 7.3			*(2)
A6 BATIMI BARTIMI	Usages apricoles spécifiques ENT PRINCIPAL ((étage) (m) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal 6 e MARGES DE RECUL bâtiment principal de recul avant (m) de recul arière (m) ENT ACCESSOIRE (étage) ((étage)		min. (max.) min. max min. min. min. min. min. min. min. min.	6,5 (11) 60 (50) 225 7,3			*(2) 10
A6 BATIMI BARTIMI	Usages apricoles spécifiques ENT PRINCIPAL (étage) ((https://www.principal.gov.princi		min.(max.) min. max min. min. min. min. min. min. min. min.	6,5 (11) 60 (50) 225 7,3			*(2) 10
A6 BATIMI auteur sup. d'in	Usages agricoles spécifiques ENT PRINCIPAL ((étage) (m) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal 6 MARGES DE RECUL bâtiment principal de recul atérales (m) de recul artière (m) ENT ACCESSORE (étage) (m) mplantation (m2)		min. (max.) min. max. min. min. min. min. min. min. min. min	6,5 (11) 60 (50) 225 7,3			*(2) 10

FRELIGHSBURG



DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	•
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	•
Autres	

_									
ι	Usage spécifique exclu								
Г									
ı									
ı									
ı									
ı									
ı									
ı									
ı									
ı									
ı									
ı									
ı									
ı									
ı									
ı									
ı									
ı									
1									

Usage spécifique autorisé						

Notes
(1) art 208 : zone de protection
*(2) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum
Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres minimum

(3) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA

Amendements							
modifié par règl.#	date						
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17						

Page 41 FRE-05-B

one					FRE-	05-C	
asse	d'usages permis			R	С	С	Α
	ntiel (R)						
R1	Unifamiliale			● (3)			
R2	Bi et trifamilial						
R3	Multifamillial						
R4	Mixte						
R5	Maison mobile						
	ercial (C)		_		-		
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services profes	sionnels)	C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2 C1-3				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)	ele)	C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personn Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)	eisj	C1-4 C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3				
СЗ	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicule	s)	C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4	\vdash			
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1				
٠.	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2	\vdash			
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier) Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-1 C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréative	me)	C6-2				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérie	urs)	C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4				
iustr	ie (I)						
l1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)					
12	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)					
13	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)					
mmı	unautaire (P)	I					
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)					
P2	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)					
-3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municip	oal)				
	e (A)			П	-		•
A1 A2	Agriculture sans élevage Agriculture avec élevage	(Culture du sol et végétaux) (Bovins laitiers et de boucherie, mouto	-na\				•
			ліъ)				(1)
A3 A4	Agriculture élevage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la recherche	(porcherie, veaux de lait, renards) (Établissements reliés à la recherche)					
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agr					•
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)	iooloo or ioroonore	1			
	ENT PRINCIPAL	(Constant)					
uteur	(étage)		min.(max.)	1 (2)			1
uteur	(m)		min.(max.)	6,5 (11)			
o. d'in	nplantation (m2) 1 étage (2 étages)		min.	60 (50)			
ρ. d'in	nplantation (m2)		max.	225			
geur (m) 1 étage (2 étages)		min.	7,3			
	STRUCTURE bâtiment principal						
lée				•			
nelée							
ntiguë							
	MARGES DE RECUL bâtiment principal	I					
rge d	e recul avant (m)		min.	20			*(2)
			max.	 			
	de recul latérales (m)		min.	8			10
	des marges latérales (m)		min.				
	e recul arrière (m)		min.	16			16
	ENT ACCESSOIRE						
TIMI			min.(max.)	1 (1,5)			1
TIMI							
TIMI uteur uteur	(m)		max.				
uteur uteur	(m) pplantation (m2)		max.				



DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	•
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	•
Autres	

Jougo	Op.	•••••	100	UAU.	•

Usage s	Usage spécifique autorisé									
1										

	Notes	
1) art 208 · zone	de protection	

2) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres moins: Marge de recul avant de 10 mètres nimum timents ayant une hauteur de plus de 10 ètres: Marge de recul avant de 20 mètres nimum

art 163 : résidence en vertu de la LPTAA

Amendements							
modifié par règl.#	date						
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17						

FRE-05-C Page 42

espace bâti max./terrain (%)

FRE-06 Zone Classe d'usages permis R C C A Résidentiel (R) R1 Unifamiliale (3) R2 Bi et trifamilial R3 Multifamillial R4 Mixte Commercial (C) Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels) C1-1 Catégorie 2 (Services personnels) Catégorie 3 (École privée non institutionnelle) C1-3 Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels) C1-4 Catégorie 5 (Ateliers d'artisan) C1-5 Catégorie 6 (Métiers spécialisés) C1-6 Catégorie 7 (Services financiers) Catégorie 1 (Biens de consommation) Catégorie 2 (Biens et équipements) C2-2 Catégorie 3 (Clientèle touristique) C2-3 C3 Catégorie 1 (Entreprises artisanales) C3-1 Catégorie 2 (Entrepôts) C3-2 Catégorie 3 (Dépôts extérieurs) C3-3 C4 Catégorie 1 (Véhicules légers) C4-1 Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules) C4-2 Catégorie 3 (Véhicules lourds) C4-3 Catégorie 4 (Stationnement) C4-4 C-5 Catégorie 1 (Restauration) C5-1 Catégorie 2 (Boissons alcoolisées) C5-2 C-6 Catégorie 1 (Complexe hôtelier) C6-1 Catégorie 2 (Résidence de tourisme) C6-2 Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives) C6-3 Catégorie 1 (Récréatives intérieures) Catégorie 2 (Sportives intérieures) Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs) Catégorie 4 (Activités culturelles) C7-4 Industrie (I) I1 Industrie légère (aliments, meuble, manufacture) 12 Industrie lourde (Caoutchouc, tabac, papier, cuir) Industrie d'extraction Communautaire (P) P1 Institutionnel & administratif (hôtel de ville, église, école) P2 Récréatif (terain de jeux, parc, piste cyclable) P3 Utilité publique (caserne de pompiers, garage municipal) Agricole (A) A1 Agriculture sans élevage A2 Agriculture avec élevage • (Culture du sol et végétaux) (Bovins laitiers et de boucherie, moutons) • A3 Agriculture élevage à forte charge d'odeur (porcherie, veaux de lait, renards) (1) A4 Agriculture relié à la recherche (Établissements reliés à la recherche) • A5 Services, commerces et industries (vente/ transformation de produits agricoles et forestier A6 Usages agricoles spécifiques BATIMENT PRINCIPAL (Chenils, fourrières, pisciculture) hauteur (étage) 1 1 (2) min.(max.) hauteur (m) 6,5 (11) min.(max.) sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages) 60 (50) sup. d'implantation (m2) largeur (m) 225 1 étage (2 étages) min. 7,3 STRUCTURE bâtiment principal • contiguë MARGES DE RECUL bâtiment principal 20 *(2) min. arge de recul avant (m) marges de recul latérales (m) 8 10 somme des marges latérales (m) min. 16 16 BATIMENT ACCESSOIRE 1 (1,5) 1 min.(max.) hauteur (m) sup. d'implantation (m2) RAPPORTS logement max./båtiment 1 0

FRELIGHSBURG



DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES						
PIIA							
Projet intégré							
secteur à risque de crues							
secteur de pentes fortes	•						
aire de protection du vieux moulin							
tunnel d'arbres							
ligne crêtes							
zone assujettie à la LPTAA	•						
Autres							

_									
ι	Usage spécifique exclu								
Г									
ı									
ı									
ı									
ı									
ı									
ı									
1									

Usage spécifique autorisé					

•
Notes
(1) art 208 : zone de protection
*(2) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum
Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres

(3) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA

minimum

40

Amendements					
modifié par règl.#	date				
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17				

Page 43 FRE-06

espace bâti max./terrain (%)

FRE-07 Zone Classe d'usages permis R C C A Résidentiel (R) R1 Unifamiliale (3) R2 Bi et trifamilial R3 Multifamillial R4 Mixte Commercial (C) Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels) C1-1 Catégorie 2 (Services personnels) C1-2 Catégorie 3 (École privée non institutionnelle) C1-3 Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels) C1-4 Catégorie 5 (Ateliers d'artisan) C1-5 Catégorie 6 (Métiers spécialisés) C1-6 Catégorie 7 (Services financiers) Catégorie 1 (Biens de consommation) Catégorie 2 (Biens et équipements) C2-2 Catégorie 3 (Clientèle touristique) C2-3 C3 Catégorie 1 (Entreprises artisanales) C3-1 Catégorie 2 (Entrepôts) C3-2 Catégorie 3 (Dépôts extérieurs) C3-3 C4 Catégorie 1 (Véhicules légers) C4-1 Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules) C4-2 Catégorie 3 (Véhicules lourds) C4-3 Catégorie 4 (Stationnement) C4-4 C-5 Catégorie 1 (Restauration) C5-1 Catégorie 2 (Boissons alcoolisées) C5-2 C-6 Catégorie 1 (Complexe hôtelier) C6-1 Catégorie 2 (Résidence de tourisme) C6-2 Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives) C6-3 Catégorie 1 (Récréatives intérieures) Catégorie 2 (Sportives intérieures) Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs) C7-3 Catégorie 4 (Activités culturelles) C7-4 Industrie (I) I1 Industrie légère (aliments, meuble, manufacture) 12 Industrie lourde (Caoutchouc, tabac, papier, cuir) Industrie d'extraction Communautaire (P) P1 Institutionnel & administratif (hôtel de ville, église, école) P2 Récréatif (terain de jeux, parc, piste cyclable) P3 Utilité publique (caserne de pompiers, garage municipal) Agricole (A) A1 Agriculture sans élevage A2 Agriculture avec élevage • (Culture du sol et végétaux) (Bovins laitiers et de boucherie, moutons) • A3 Agriculture élevage à forte charge d'odeur (porcherie, veaux de lait, renards) (1) A4 Agriculture relié à la recherche (Établissements reliés à la recherche) • A5 Services, commerces et industries (vente/ transformation de produits agricoles et forestier A6 Usages agricoles spécifiques BATIMENT PRINCIPAL (Chenils, fourrières, pisciculture) hauteur (étage) 1 1 (2) min.(max.) hauteur (m) 6,5 (11) min.(max.) sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages) 60 (50) sup. d'implantation (m2) largeur (m) 225 1 étage (2 étages) min. 7,3 STRUCTURE bâtiment principal • contiguë MARGES DE RECUL bâtiment principal min. 20 *(2) arge de recul avant (m) marges de recul latérales (m) 8 10 somme des marges latérales (m) min. 16 16 BATIMENT ACCESSOIRE 1 (1,5) 1 min.(max.) hauteur (m) sup. d'implantation (m2) RAPPORTS logement max./båtiment 1 0

FRELIGHSBURG



DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES				
PIIA				
Projet intégré				
secteur à risque de crues				
secteur de pentes fortes	•			
aire de protection du vieux moulin				
tunnel d'arbres				
ligne crêtes				
zone assujettie à la LPTAA	•			
Autres				

ı	Usage spécifique exclu					
ı						
ı						
ı						
ı						
ı						
ı						
ı						
ı						
ı						
ı						
ı						
ı						
ı						
ı						

Usage spécifique autorisé	

Notes
(1) art 208 : zone de protection
*(2) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum
Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres

(3) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA

minimum

40

Amendements					
modifié par règl.#	date				
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17				

Page 44 FRE-07

Zone						-08-A	
	d'usages permis			R	С	С	Α
	entiel (R)			• (3)			
R1	Unifamiliale			• (0)			
R2 R3	Bi et trifamilial Multifamilial						
R4	Mixte						
R5	Maison mobile						
omm	ercial (C)						
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services profes	ssionnels)	C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personn	nels)	C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)		C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés) Catégorie 7 (Services financiers)		C1-6 C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1	-			
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicule	es)	C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds) Catégorie 4 (Stationnement)		C4-3 C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1				
-	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréative	ves)	C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérie	eurs)	C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4	ļ			
ndustr 11	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)					
12	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)					
13	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)					
omm	unautaire (P)						
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)					
P2	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)					
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal))				
grico				1			
A1 A2	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)	۸.				•
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons	•)				• (1
A4	Agriculture élevage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)					
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agrico	les et forestiers				•
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)					
BATIM	ENT PRINCIPAL	,					
auteur	(étage)		min.(max.)	1 (2)			1
auteur	. ,		min.(max.)	6,5 (11)			
	mplantation (m2) 1 étage (2 étages)		min.	60 (50)			
up. d'ir irgeur	mplantation (m2) (m) 1 étage (2 étages)		max.	225			
-geur	STRUCTURE bâtiment principal		min.	7,3			
olée	STRUCTURE DALIMENT PRINCIPAL			•			
melée	l						
ontigué							
	MARGES DE RECUL bâtiment principal						
arge c	de recul avant (m)		min.	20			*(2)
			max.				
	de recul latérales (m)		min.	8			10
	des marges latérales (m)		min.				
	de recul arrière (m)		min.	16			16
	ENT ACCESSOIRE (étage)			1			
auteur			min.(max.)	1 (1,5)			1
	mplantation (m2)		max.				
APPO			max.				
	nt max./bâtiment		max.	1			0
gemer							

FRELIGHSBURG



DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES				
PIIA				
Projet intégré				
secteur à risque de crues				
secteur de pentes fortes	•			
aire de protection du vieux moulin				
tunnel d'arbres				
ligne crêtes				
zone assujettie à la LPTAA	•			
Autres				

_						
ι	Jsage :	spécif	ique e	exclu		
Г						
ı						
ı						
ı						
ı						
ı						
ı						
ı						
1						

Usage spécifique autorisé					

Notes
(1) art 208 : zone de protection
*(2) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum
Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres minimum

(3) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA

Amendements				
date				
2024-12-17				

Page 45 FRE-08-A

_	1				FRE	-08-B	
	d'usages permis			R	С	С	Α
	entiel (R)						
R1	Unifamiliale			● (3)			
R2	Bi et trifamilial						
R3	Multifamillial						
R4	Mixte						
R5	Maison mobile						
	ercial (C)		1		·		
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services profes	ssionnels)	C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels) Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-2 C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personr		C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)	ioloj	C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1				
l	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2				
٥.	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3	1			
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)	ne)	C4-1				
l	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicule Catégorie 3 (Véhicules lourds)	do)	C4-2 C4-3				
l	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-3				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréative	ves)	C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérie	eurs)	C7-3 C7-4				
Indust	Catégorie 4 (Activités culturelles)		U/-4				
IIIuust I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)					
12	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)					
13	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)					
Comm	unautaire (P)						
P1							
	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)					
P2	Institutionnel & administratif Récréatif	(hôtel de ville, église, école) (terain de jeux, parc, piste cyclable)					
P2 P3	Récréatif Utilité publique)				
P2 P3 Agrico	Récréatif Utilité publique le (A)	(terain de jeux, parc, piste cyclable) (caserne de pompiers, garage municipa)				
P2 P3 Agrico	Récréatif Utilité publique le (A) Agriculture sans élevage	(terain de jeux, parc, piste cyclable) (caserne de pompiers, garage municipa (Culture du sol et végétaux)					•
P2 P3 Agrico A1 A2	Récréatif Utilité publique le (A) Agriculture sans élevage Agriculture avec élevage	(terain de jeux, parc, piste cyclable) (caserne de pompiers, garage municipa (Culture du soi et végétaux) (Bovins laitiers et de boucherie, mouton					•
P2 P3 Agrico A1 A2 A3	Récréatif Utilité publique le (A) Agriculture assa élevage Agriculture avec élevage Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(terain de jeux, parc, piste cyclable) (caserne de pompiers, garage municipa (Culture du soi et végétaux) (Bovins laitiers et de boucherie, mouton (porcherie, veaux de lait, renards)					
P2 P3 Agrico A1 A2	Récréatif Utilité publique le (A) Agriculture sans élevage Agriculture avec élevage Agriculture élevage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la recherche	(terain de jeux, parc, piste cyclable) [caserne de pompiers, garage municipa] (Culture du sol et végétaux) (Bovins lailiers et de boucherie, mouton (porcherie, veaux de lait, renards) (Établissements reliés à la recherche)	s)				•
P2 P3 Agrico A1 A2 A3 A4	Récréatif Utilité publique le (A) Agriculture assa élevage Agriculture avec élevage Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(terain de jeux, parc, piste cyclable) (caserne de pompiers, garage municipa (Culture du soi et végétaux) (Bovins laitiers et de boucherie, mouton (porcherie, veaux de lait, renards)	s)				• (1)
P2 P3 Agrico A1 A2 A3 A4 A5 A6	Récréatif Utilité publique le (A) Agriculture sans élevage Agriculture avec élevage Agriculture élevage à forte charge d'odeur Agriculture ellé à la recherche Services, commerces et industries	(terain de jeux, parc, piste cyclable) (caserne de pompiers, garage municipa (Culture du sol et végétaux) (Bovins taliters et de boucherie, mouton (porcherie, veaux de lait, renards) (tetablissements reliés à la recherche) (vente/ transformation de produits agrico	s)				• (1)
P2 P3 Agrico A1 A2 A3 A4 A5 A6 BATIM	Récréatif Utilité publique le (A) Agriculture sans élevage Agriculture avec élevage Agriculture avec élevage Agriculture relie à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques	(terain de jeux, parc, piste cyclable) (caserne de pompiers, garage municipa (Culture du sol et végétaux) (Bovins taliters et de boucherie, mouton (porcherie, veaux de lait, renards) (tetablissements reliés à la recherche) (vente/ transformation de produits agrico	s)	1 (2)			• (1)
P2 P3 Agrico A1 A2 A3 A4 A5 A6 BATIM hauteur	Récréatif Utilité publique le (A) Agriculture sans élévage Agriculture avec élévage Agriculture rélevage à forte charge d'odeur Agriculture élévage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques ENT PRINCIPAL (étage) (m)	(terain de jeux, parc, piste cyclable) (caserne de pompiers, garage municipa (Culture du sol et végétaux) (Bovins taliters et de boucherie, mouton (porcherie, veaux de lait, renards) (tetablissements reliés à la recherche) (vente/ transformation de produits agrico	s)	1 (2)			• (1)
P2 P3 Agrico A1 A2 A3 A4 A5 A6 BATIM hauteur sup. d'ir	Récréatif Utilité publique le (A) Agriculture sans élevage Agriculture avec élevage Agriculture avec élevage Agriculture elévage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques ENT PRINCIPAL (étage) ((m) mplantation (m2) 1 étage (2 étages)	(terain de jeux, parc, piste cyclable) (caserne de pompiers, garage municipa (Culture du sol et végétaux) (Bovins taliters et de boucherie, mouton (porcherie, veaux de lait, renards) (tetablissements reliés à la recherche) (vente/ transformation de produits agrico	s) bles et forestiers min.(max.)				• (1)
P2 P3 Agrico A1 A2 A3 A4 A5 A6 BATIM hauteur hauteur sup. d'ir	Récréatif Utilité publique le Agriculture sans élevage Agriculture avec élevage Agriculture devage à forte charge d'odeur Agriculture rélié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques ENT PRINCIPAL (étage) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2)	(terain de jeux, parc, piste cyclable) (caserne de pompiers, garage municipa (Culture du sol et végétaux) (Bovins taliters et de boucherie, mouton (porcherie, veaux de lait, renards) (tetablissements reliés à la recherche) (vente/ transformation de produits agrico	min.(max.) min. (max.) min. max.	6,5 (11) 60 (50) 225			• (1)
P2 P3 Agrico A1 A2 A3 A4 A5 A6 BATIM hauteur sup. d'ir	Récréatif Utilité publique le (A) Agriculture sans élevage Agriculture avec élevage Agriculture elevage à forte charge d'odeur Agriculture ellevage à forte charge d'odeur Agriculture reliée à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques ENT PRINCIPAL (étage) (m) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) 1 étage (2 étages)	(terain de jeux, parc, piste cyclable) (caserne de pompiers, garage municipa (Culture du sol et végétaux) (Bovins taliters et de boucherie, mouton (porcherie, veaux de lait, renards) (tetablissements reliés à la recherche) (vente/ transformation de produits agrico	min.(max.) min.(max.) min.	6,5 (11) 60 (50)			• (1)
P2 P3 Agrico A1 A2 A3 A4 A5 A6 BATIM hauteur sup. d'ir	Récréatif Utilité publique le Agriculture sans élevage Agriculture avec élevage Agriculture devage à forte charge d'odeur Agriculture rélié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques ENT PRINCIPAL (étage) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2)	(terain de jeux, parc, piste cyclable) (caserne de pompiers, garage municipa (Culture du sol et végétaux) (Bovins taliters et de boucherie, mouton (porcherie, veaux de lait, renards) (tetablissements reliés à la recherche) (vente/ transformation de produits agrico	min.(max.) min. (max.) min. max.	6,5 (11) 60 (50) 225 7,3			• (1)
P2 P3 Agrico A1 A2 A3 A4 A5 A6 BATIM hauteuu sup. d'il largeur	Récréatif Utilité publique le (A) Agriculture sans élevage Agriculture avec élevage Agriculture avec élevage Agriculture elevage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques ENT PRINCIPAL (étage) (m) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal	(terain de jeux, parc, piste cyclable) (caserne de pompiers, garage municipa (Culture du sol et végétaux) (Bovins taliters et de boucherie, mouton (porcherie, veaux de lait, renards) (tetablissements reliés à la recherche) (vente/ transformation de produits agrico	min.(max.) min. (max.) min. max.	6,5 (11) 60 (50) 225			• (1)
P2 P3 Agrico A1 A2 A3 A4 A5 A6 BATIM hauteuu sup. d'il sup. d'il largeur	Récréatif Utilité publique le (A) Agriculture sans élevage Agriculture avec élevage Agriculture devage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques ENT PRINCIPAL (étage) (m) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bătiment principal	(terain de jeux, parc, piste cyclable) (caserne de pompiers, garage municipa (Culture du sol et végétaux) (Bovins taliters et de boucherie, mouton (porcherie, veaux de lait, renards) (tetablissements reliés à la recherche) (vente/ transformation de produits agrico	min.(max.) min. (max.) min. max.	6,5 (11) 60 (50) 225 7,3			• (1)
P2 P3 Agrico A1 A2 A3 A4 A5 A6 BATIM hauteuu sup. d'il largeur	Récréatif Utilité publique le (A) Agriculture sans élevage Agriculture avec élevage Agriculture devage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques ENT PRINCIPAL (étage) (m) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bătiment principal	(terain de jeux, parc, piste cyclable) (caserne de pompiers, garage municipa (Culture du sol et végétaux) (Bovins latilers et de boucherie, mouton (porcherie, veaux de lait, renards) ('Etablissements reliés à la recherche) (vente/ transformation de produits agrio ('Chenils, fourrières, pisciculture)	min.(max.) min. (max.) min. max.	6,5 (11) 60 (50) 225 7,3			• (1)
P2 P3 Agricoc A1 A2 A3 A4 A5 A6 BATIM hauteun hauteun isolée jumeléé contigu	Récréatif Utilité publique le (A) Agriculture sans élevage Agriculture devage à forte charge d'odeur Agriculture élevage à forte charge d'odeur Agriculture reilé à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques ENT PRINCIPAL (élage) (m) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal	(terain de jeux, parc, piste cyclable) (caserne de pompiers, garage municipa (Culture du sol et végétaux) (Bovins latilers et de boucherie, mouton (porcherie, veaux de lait, renards) ('Etablissements reliés à la recherche) (vente/ transformation de produits agrio ('Chenils, fourrières, pisciculture)	min.(max.) min. (max.) min. max.	6,5 (11) 60 (50) 225 7,3			• (1)
P2 P3 Agricoc A1 A2 A3 A4 A5 A6 BATIM hauteun hauteun isolée jumeléé contigu	Récréatif Utilité publique le (A) Agriculture sans élevage Agriculture avec élevage Agriculture elévage à forte charge d'odeur Agriculture elévage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques ENT PRINCIPAL (étage) (m) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal	(terain de jeux, parc, piste cyclable) (caserne de pompiers, garage municipa (Culture du sol et végétaux) (Bovins latilers et de boucherie, mouton (porcherie, veaux de lait, renards) ('Etablissements reliés à la recherche) (vente/ transformation de produits agrio ('Chenils, fourrières, pisciculture)	min.(max.) min.(max.) min. min. min. min.	6,5 (11) 60 (50) 225 7,3			1
P2 P3 Agrico A1 A2 A3 A4 A5 A6 BATIM hauteun sup. d'il largeur isolée jumelée contigu	Récréatif Utilité publique le (A) Agriculture sans élevage Agriculture devage à forte charge d'odeur Agriculture élevage à forte charge d'odeur Agriculture reilé à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques ENT PRINCIPAL (élage) (m) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal	(terain de jeux, parc, piste cyclable) (caserne de pompiers, garage municipa (Culture du sol et végétaux) (Bovins latilers et de boucherie, mouton (porcherie, veaux de lait, renards) ('Etablissements reliés à la recherche) (vente/ transformation de produits agrio ('Chenils, fourrières, pisciculture)	min.(max) min. (max) min. min. max min.	6,5 (11) 60 (50) 225 7,3			1
P2 P3 Agrico A1 A2 A3 A4 A5 BATIM hauteun sup. d'in isolée jumetée contigu marge o marge somme	Récréatif Utilité publique le (A) Agriculture sans élevage Agriculture avec élevage Agriculture avec élevage Agriculture elevage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques ENT PRINCIPAL (étage) (m) plantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal B MARGES DE RECUL bâtiment principal de recul avant (m) de recul avant (m) de recul aldérales (m)	(terain de jeux, parc, piste cyclable) (caserne de pompiers, garage municipa (Culture du sol et végétaux) (Bovins latilers et de boucherie, mouton (porcherie, veaux de lait, renards) ('Etablissements reliés à la recherche) (vente/ transformation de produits agrio ('Chenils, fourrières, pisciculture)	min.(max.) min.(max.) min.max. min. max. min.	6.5 (11) 60 (50) 225 7,3			1 1 *(2)
P2 P3 Agrico A1 A2 A3 A4 A5 A6 BATIM hauteur sup. d'il largeur isolée jumelée contigu marge d' marge somme	Récréatif Utilité publique le (A) Agriculture sans élevage Agriculture avec élevage Agriculture elevage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques ENT PRINCIPAL (étage) (m) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal s MARGES DE RECUL bâtiment principal de recul avant (m) de recul attérales (m) de recul attérales (m) fer eccul arrière (m)	(terain de jeux, parc, piste cyclable) (caserne de pompiers, garage municipa (Culture du sol et végétaux) (Bovins latilers et de boucherie, mouton (porcherie, veaux de lait, renards) ('Etablissements reliés à la recherche) (vente/ transformation de produits agrio ('Chenils, fourrières, pisciculture)	min. (max.) min. (max.) min. max. min. max.	6.5 (11) 60 (50) 225 7,3			1 1 *(2)
P2 P3 Agrico A1 A2 A3 A4 A5 A6 BATIM hauteur sup. d'i largeur isolée jumelée contigu marges marges sommemarge BATIM	Récréatif Utilité publique le (A) Agriculture sans élevage Agriculture avec élevage Agriculture élevage à forte charge d'odeur Agriculture ellé à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques ENT PRINCIPAL (étage) (m) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal de recul avant (m) de recul aivant (m) de recul aivant (m) de recul aivant (m) de recul aivant (m) ENT ACCESSOIRE	(terain de jeux, parc, piste cyclable) (caserne de pompiers, garage municipa (Culture du sol et végétaux) (Bovins latilers et de boucherie, mouton (porcherie, veaux de lait, renards) ('Etablissements reliés à la recherche) (vente/ transformation de produits agrio ('Chenils, fourrières, pisciculture)	min. (max.) min. (max.) min. (max.) min. max. min. max. min. min. min. min.	6,5 (11) 60 (50) 225 7,3			1 1 10
P2 P3 Agrico A1 A2 A3 A4 A5 A6 BATIM hauteur hauteur isolée jumelée contigu marges marges marges BATIM hauteur	Récréatif Utilité publique le (A) Agriculture sans élevage Agriculture devage Agriculture devage Agriculture devage Agriculture devage à forte charge d'odeur Agriculture elle à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques ENT PRINCIPAL (étage) (m) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal B MARGES DE RECUL bâtiment principal de recul avant (m) de recul avant (m) de recul avant (m) de recul avariere (m) des marges latérales (m) de recul avariere (m) ENT ACCESSOIRE (étage)	(terain de jeux, parc, piste cyclable) (caserne de pompiers, garage municipa (Culture du sol et végétaux) (Bovins latilers et de boucherie, mouton (porcherie, veaux de lait, renards) ('Etablissements reliés à la recherche) (vente/ transformation de produits agrio ('Chenils, fourrières, pisciculture)	min. (max.) min. (max.) min. max. min. max. min. max. min. max. min. min. max. min. min. min. min. min. min. min. min	6.5 (11) 60 (50) 225 7.3			1 1 10
P2 P3 Agrico A1 A2 A3 A4 A5 A6 BATIM hauteun sup. d'il sup. d'il sup. d'il sup. d'il sup. d'il marge marge marge marge marge marge marge hauteun haute	Récréatif Utilité publique le (A) Agriculture sans élevage Agriculture avec élevage Agriculture avec élevage Agriculture elevage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques ENT PRINCIPAL (étage) (m) plantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal B MARGES DE RECUL bâtiment principal de recul avant (m) de recul arrêre (m) ENT ACCESSOIRE (étage) (m)	(terain de jeux, parc, piste cyclable) (caserne de pompiers, garage municipa (Culture du sol et végétaux) (Bovins latilers et de boucherie, mouton (porcherie, veaux de lait, renards) ('Etablissements reliés à la recherche) (vente/ transformation de produits agrio ('Chenils, fourrières, pisciculture)	min.(max) min. max min. max min. max min. max min. max min. min. min. min. min. min. min. min.	6,5 (11) 60 (50) 225 7,3			1 10 16
P2 P3 Agrico A1 A2 A3 A4 A5 A6 BATIM hauteun sup. d'il largeur marge marges sommer marge hauteun haute	Récréatif Utilité publique le (A) Agriculture sans élevage Agriculture avec élevage Agriculture elevage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques ENT PRINCIPAL (étage) (m) plantation (m2) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal s MARGES DE RECUL bâtiment principal de recul attérales (m) de recul attérales (m) de recul arrière (m) ENT ACCESSOIRE (étage) (m) PENT ACCESSOIRE (étage) (m) mplantation (m2)	(terain de jeux, parc, piste cyclable) (caserne de pompiers, garage municipa (Culture du sol et végétaux) (Bovins latilers et de boucherie, mouton (porcherie, veaux de lait, renards) ('Etablissements reliés à la recherche) (vente/ transformation de produits agrio ('Chenils, fourrières, pisciculture)	min. (max.) min. (max.) min. max. min. max. min. max. min. max. min. min. max. min. min. min. min. min. min. min. min	6,5 (11) 60 (50) 225 7,3			1 10 16
P2 P3 Agrico A1 A1 A2 A3 A4 A5 A6 BATIMI hauteun sup. d'il isolée jumelée contigu marge marges somme marge BATIMI hauteun sup. d'il RAPPe	Récréatif Utilité publique le (A) Agriculture sans élevage Agriculture avec élevage Agriculture elevage à forte charge d'odeur Agriculture relié à la recherche Services, commerces et industries Usages agricoles spécifiques ENT PRINCIPAL (étage) (m) plantation (m2) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal s MARGES DE RECUL bâtiment principal de recul attérales (m) de recul attérales (m) de recul arrière (m) ENT ACCESSOIRE (étage) (m) PENT ACCESSOIRE (étage) (m) mplantation (m2)	(terain de jeux, parc, piste cyclable) (caserne de pompiers, garage municipa (Culture du sol et végétaux) (Bovins latilers et de boucherie, mouton (porcherie, veaux de lait, renards) ('Etablissements reliés à la recherche) (vente/ transformation de produits agrio ('Chenils, fourrières, pisciculture)	min.(max) min. max min. max min. max min. max min. max min. min. min. min. min. min. min. min.	6,5 (11) 60 (50) 225 7,3			1 10 16

FRELIGHSBURG



DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES			
PIIA			
Projet intégré			
secteur à risque de crues			
secteur de pentes fortes			
aire de protection du vieux moulin			
tunnel d'arbres			
ligne crêtes			
zone assujettie à la LPTAA	•		
Autres			

Щ

Usage spécifique autorisé				

(3) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA

Amendements				
modifié par règl.#	date			
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17			

Page 46 FRE-08-B

logement max./båtiment

espace bâti max./terrain (%)

FRE-09 Zone Classe d'usages permis R C C A Résidentiel (R) R1 Unifamiliale (3) R2 Bi et trifamilial R3 Multifamillial R4 Mixte Commercial (C) Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels) C1-1 Catégorie 2 (Services personnels) Catégorie 3 (École privée non institutionnelle) C1-3 Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels) C1-4 Catégorie 5 (Ateliers d'artisan) C1-5 Catégorie 6 (Métiers spécialisés) C1-6 Catégorie 7 (Services financiers) Catégorie 1 (Biens de consommation) Catégorie 2 (Biens et équipements) C2-2 Catégorie 3 (Clientèle touristique) C2-3 C3 Catégorie 1 (Entreprises artisanales) C3-1 Catégorie 2 (Entrepôts) C3-2 Catégorie 3 (Dépôts extérieurs) C3-3 C4 Catégorie 1 (Véhicules légers) C4-1 Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules) C4-2 Catégorie 3 (Véhicules lourds) C4-3 Catégorie 4 (Stationnement) C4-4 C-5 Catégorie 1 (Restauration) C5-1 Catégorie 2 (Boissons alcoolisées) C5-2 C-6 Catégorie 1 (Complexe hôtelier) C6-1 Catégorie 2 (Résidence de tourisme) C6-2 Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives) C6-3 Catégorie 1 (Récréatives intérieures) Catégorie 2 (Sportives intérieures) Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs) Catégorie 4 (Activités culturelles) C7-4 Industrie (I) I1 Industrie légère (aliments, meuble, manufacture) 12 Industrie lourde (Caoutchouc, tabac, papier, cuir) Industrie d'extraction Communautaire (P) P1 Institutionnel & administratif (hôtel de ville, église, école) P2 Récréatif (terain de jeux, parc, piste cyclable) P3 Utilité publique (caserne de pompiers, garage municipal) Agricole (A) A1 Agriculture sans élevage A2 Agriculture avec élevage • (Culture du sol et végétaux) (Bovins laitiers et de boucherie, moutons) • A3 Agriculture élevage à forte charge d'odeur (porcherie, veaux de lait, renards) (1) A4 Agriculture relié à la recherche (Établissements reliés à la recherche) • A5 Services, commerces et industries (vente/ transformation de produits agricoles et forestier A6 Usages agricoles spécifiques BATIMENT PRINCIPAL (Chenils, fourrières, pisciculture) hauteur (étage) 1 1 (2) min.(max.) hauteur (m) 6,5 (11) min.(max.) sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages) 60 (50) sup. d'implantation (m2) largeur (m) 225 1 étage (2 étages) min. 7,3 STRUCTURE bâtiment principal • contiguë MARGES DE RECUL bâtiment principal min. 20 *(2) narge de recul avant (m) marges de recul latérales (m) 8 10 somme des marges latérales (m) min. 16 16 BATIMENT ACCESSOIRE 1 (1,5) 1 min.(max.) hauteur (m) sup. d'implantation (m2) RAPPORTS

1

40

0

FRELIGHSBURG



DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES			
PIIA			
Projet intégré			
secteur à risque de crues			
secteur de pentes fortes	•		
aire de protection du vieux moulin			
tunnel d'arbres			
ligne crêtes			
zone assujettie à la LPTAA	•		
Autres			

_							
lu	Usage spécifique exclu						
F							
ı							
ı							
ı							
ı							
ı							
ı							
ı							
ı							
ı							
ı							
ı							
ı							
ı							
ı							
ı							
ı							
ı							
1							
1							
1							
1							

Usage spécifique autorisé			

Notes
(1)
(1) art 208 : zone de protection
*(2) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum
Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres minimum

(3) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA

A	mendements
modifié par règl.#	date
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17

Page 47 FRE-09

Zone	1				FRE-	-10-A	
	d'usages permis			R	С	С	Α
éside	entiel (R)						
R1	Unifamiliale			● (3)			-
R2	Bi et trifamilial						
R3	Multifamillial			-			
R4	Mixte						-
R5	Maison mobile						
	ercial (C)			П			
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services profes Catégorie 2 (Services personnels)	ssionneis)	C1-1 C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3	I.			
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personr		C1-4				1
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)	,	C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers) C1-7						
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements) C2-2						
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1				-
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2	-			├
٥.	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3				\vdash
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)	ne)	C4-1 C4-2				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicule Catégorie 3 (Véhicules lourds)	99)	C4-2 C4-3				t
	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-3				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréative	/es)	C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1				-
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2				-
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérie						
	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4				
idusti 11		(alimente mauble manufacture)		T .			
12	Industrie légère Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)					
13	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)					
omm	unautaire (P)						
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)					
P2	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)					
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)				
grico	le (A)						
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)					•
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons	i)				•
А3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)					• (1
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)					•
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agrico	les et forestiers	5			_
A6	Usages agricoles spécifiques ENT PRINCIPAL	(Chenils, fourrières, pisciculture)		<u> </u>			
	(étage)		min.(max.)	1 (2)			1
auteur			min.(max.)	6,5 (11)			<u> </u>
ıp. d'ir	mplantation (m2) 1 étage (2 étages)		min.	60 (50)			T
ıp. d'ir	mplantation (m2)		max.	225			
rgeur	(m) 1 étage (2 étages)		min.	7,3			
	STRUCTURE bâtiment principal						
olée				•			ļ
melée							<u> </u>
ontigu				<u> </u>			
	MARGES DE RECUL bâtiment principal						
arge o	de recul avant (m)		min.	20			*(2)
area-	de recul latérales (m)		max.				40
	de recul latérales (m) des marges latérales (m)		min.	8			10
	de recul arrière (m)		min.	16			16
	ENT ACCESSOIRE						
	(étage)		min.(max.)	1 (1,5)			1
auteur	* *		max.				
ıp. d'ir	mplantation (m2)		max.				
	DRTS						
	nt max/bâtiment		max.	1			0
geme	it maxibatinont		mus.				

FRELIGHSBURG



DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	•
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	•
Autres	

Us	age spe	cifique	exclu		
1					

Usage spécifique autorisé	
4	

	Notes
(1) art 20	08 : zone de protection
	ments ayant une hauteur de 10 mètres : Marge de recul avant de 10 mètres n
	ts ayant une hauteur de plus de 10 Marge de recul avant de 20 mètres n

(3) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA

A	mendements
modifié par règl.#	date
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17

Page 48 FRE-10-A

	9				FRE	-10-B	
lasse	e d'usages permis			R	С	С	Α
éside	entiel (R)			(0)		1	_
R1	Unifamiliale			• (3)			
R2	Bi et trifamilial						
R3	Multifamillial						
R4 R5	Mixte Maison mobile						
	nercial (C)					1	
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services profes	ssionnels)	C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personn	nels)	C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)		C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés) C1-6 Catégorie 7 (Services financiers) C1-7						
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3				
СЗ	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3	 			_
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)	,	C4-1	-			
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules	es)	C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds) Catégorie 4 (Stationnement)		C4-3 C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréati	ves)	C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérie Catégorie 4 (Activités culturelles)	eurs)	C7-3 C7-4				
ndusti	•		107-4				
l1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)					
12	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)					
13	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)					
omm	nunautaire (P)						
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)					
P2	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)					
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)				
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)		1			•
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, mouton	s)				•
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)					• (1
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)					
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agrico	oles et forestier:	5			•
	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)					
A6	IENT PRINCIPAL		1			1	_
BATIM			min.(max.)	1 (2)			1
ATIM auteur	r (étage)						
ATIM auteur auteur	r (étage) r (m)		min.(max.)	6,5 (11)			
ATIM auteur auteur up. d'ir	r (étage) r (m) mplantation (m2) 1 étage (2 étages)		min.(max.) min.	6,5 (11) 60 (50)			
ATIM auteur auteur up. d'ir	r (étage) r (m) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2)		min.(max.)	6,5 (11)			
auteur auteur auteur up. d'ir up. d'ir	r (étage) r (m) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2)		min.(max.) min. max.	6,5 (11) 60 (50) 225			
ATIM auteur auteur up. d'ir up. d'ir rgeur	r (étage) r (m) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) (m) 1 étage (2 étages)		min.(max.) min. max.	6,5 (11) 60 (50) 225			
ATIM auteur auteur up. d'ir up. d'ir	r (étage) r (m) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal		min.(max.) min. max.	6,5 (11) 60 (50) 225 7,3			
ATIM auteur auteur up. d'ir up. d'ir rgeur	r (étage) r (m) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal		min.(max.) min. max.	6,5 (11) 60 (50) 225 7,3			
ATIM auteur auteur ap. d'ir ap. d'ir rgeur olée melée	r (étage) r (m) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal		min.(max.) min. max. min.	6,5 (11) 60 (50) 225 7,3			
auteur auteur up. d'ir up. d'ir rgeur olée melée	r (étage) r (m) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal		min.(max.) min. max. min.	6,5 (11) 60 (50) 225 7,3			*(2)
ATIM ATIM ATIM Auteur Bull Bull	r (étage) r (m) mylantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal B MARGES DE RECUL bâtiment principal de recul avant (m)		min.(max.) min. max. min. min. min.	6,5 (11) 60 (50) 225 7,3			
ATIM auteur auteur up, d'iri up, d'iri regeur oolée melée ontigue	r (étage) r (etage) r (m) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal a le MARGES DE RECUL bâtiment principa de recul avant (m) s de recul atérales (m)		min.(max.) min. max. min. min. min. min. max. min.	6,5 (11) 60 (50) 225 7,3			*(2)
ATIM auteur auteur auteur up, d'ir up, d'ir rgeur olée melée ontigue aarge o	r (étage) r (m) mylantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal B MARGES DE RECUL bâtiment principal de recul avant (m)		min.(max.) min. max. min. min. min.	6,5 (11) 60 (50) 225 7,3			
ATIM auteur auteur up. d'ir up. d'ir rgeur colée melée ontigue aarge c aarges	r (étage) r (étage) r (m) papiantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal e e MARGES DE RECUL bâtiment principal de recul avant (m) de de recul alérales (m) des marges latérales (m)		min.(max.) min. max. min. min. min. min. min. min. min. min	6.5 (11) 60 (50) 225 7.3			10
ATIM auteur	r (étage) r (étage) r (m) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal 8 8 MARGES DE RECUL bâtiment principa de recul avant (m) 5 de recul latérales (m) des marges latérales (m) leter ruis de recul arière (m) IENT ACCESSOIRE r (étage)		min.(max.) min. max. min. min. min. min. min. min. min. min	6.5 (11) 60 (50) 225 7.3			10
ATIM auteur auteur up. d'in up. d'in up. d'in regeur olée melée ontigu aarge c aarges omme aarge d ATIM auteur	r (étage) r (étage) r (m) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal e MARGES DE RECUL bâtiment principal de recul avant (m) s de recul alérailes (m) de recul arirère (m) EINENT ACCESSOIRE (étage) r (m)		min.(max.) min. max. min. min. min. min. min. min. min. min	6,5 (11) 60 (50) 225 7,3			10
ATIM auteur	r (étage) r (étage) r (m) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal 8 8 MARGES DE RECUL bâtiment principa de recul avant (m) 5 de recul latérales (m) des marges latérales (m) leter ruis de recul arière (m) IENT ACCESSOIRE r (étage)		min.(max.) min. max. min. min. min. max. min. min. min. min. min. min. min. min	6,5 (11) 60 (50) 225 7,3			10
ATIM auteur auteur auteur auteur p, d'in auteur p, d'in aup, d'in regeur argeur arge arges arges arges arges ATIM auteur auteur auteur auteur APP(r (étage) r (étage) r (m) mplantation (m2) 1 étage (2 étages) mplantation (m2) (m) 1 étage (2 étages) STRUCTURE bâtiment principal e MARGES DE RECUL bâtiment principal de recul avant (m) s de recul alérailes (m) de recul arirère (m) EINENT ACCESSOIRE (étage) r (m)		min.(max) min. max. min. min. min. min. min. min. min. min	6,5 (11) 60 (50) 225 7,3			10

FRELIGHSBURG



DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES		
PIIA		
Projet intégré		
secteur à risque de crues		
secteur de pentes fortes	•	
aire de protection du vieux moulin		
tunnel d'arbres		
ligne crêtes		
zone assujettie à la LPTAA	•	
Autres		

Usage	spécifiq	ue excl		
oougo	ороонія	uo ono.		

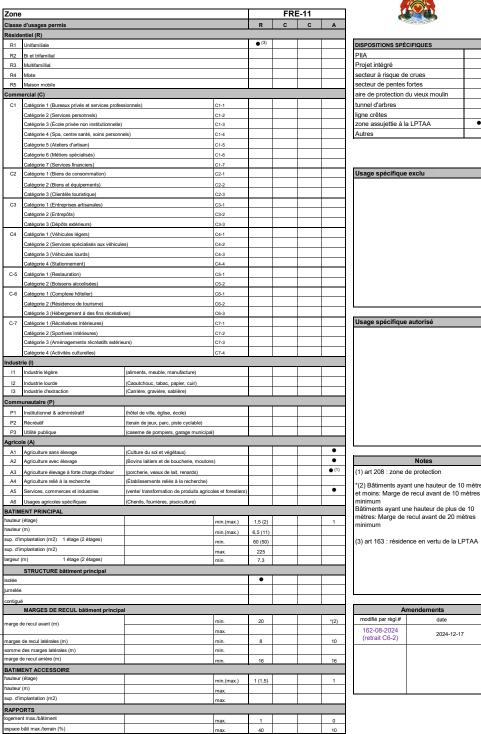
Usage spécifique autorisé	

Notes
(1) art 208 : zone de protection
*(2) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum
Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres minimum

(3) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA

Amendements		
modifié par règl.#	date	
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17	

Page 49 FRE-10-B



FRELIGHSBURG



DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES		
PIIA		
Projet intégré		
secteur à risque de crues		
secteur de pentes fortes		
aire de protection du vieux moulin		
tunnel d'arbres		
ligne crêtes		
zone assujettie à la LPTAA		
Autres		

(1) art 208 : zone de protection
"(2) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres minimum

Notes

Amendements	
modifié par règl.#	date
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17

FRE-11 Page 50

FRE-12 Zone Classe d'usages permis Résidentiel (R) R C C A R1 Unifamiliale (3) DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES R2 Bi et trifamilial PIIA Projet intégré R3 Multifamillial R4 Mixte secteur à risque de crues R5 Maison mobile • secteur de pentes fortes Commercial (C) aire de protection du vieux moulin C1 Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels) tunnel d'arbres Catégorie 2 (Services personnels) C1-2 ligne crêtes • zone assujettie à la LPTAA Autres Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels) C1-4 Catégorie 5 (Ateliers d'artisan) C1-5 Catégorie 6 (Métiers spécialisés) Catégorie 7 (Services financiers) C1-7 Usage spécifique exclu C2 Catégorie 1 (Biens de consommation) Catégorie 2 (Biens et équipements) Catégorie 3 (Clientèle touristique) C2-3 СЗ Catégorie 1 (Entreprises artisanales) C3-1 Catégorie 2 (Entrepôts) Catégorie 3 (Dépôts extérieurs) Catégorie 1 (Véhicules légers) C4-1 Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules) Catégorie 3 (Véhicules lourds) C4-3 Catégorie 4 (Stationnement) C-5 Catégorie 1 (Restauration) Catégorie 2 (Boissons alcoolisées) C5-2 Catégorie 1 (Complexe hôtelier) C6-1 Catégorie 2 (Résidence de tourisme) C6-2 Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives) C6-3 Usage spécifique autorisé C-7 Catégorie 1 (Récréatives intérieures) C7-1 Catégorie 2 (Sportives intérieures) C7-2 Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs) Industrie (I) I1 Industrie légère (aliments, meuble, manufacture) (Caoutchouc, tabac, papier, cuir) (Carrière, gravière, sablière) P1 Institutionnel & administratif (hôtel de ville, église, école) P2 Récréatif (terain de jeux, parc, piste cyclable) (caserne de pompiers, garage municipal) Agricole (A) A1 Agriculture sans élevage (Culture du sol et végétaux) A2 • Notes • (1) А3 Agriculture élevage à forte charge d'odeur (porcherie, veaux de lait, renards) (1) art 208 : zone de protection A4 Agriculture relié à la recherche (Établissements reliés à la recherche) *(2) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres • A5 et moins: Marge de recul avant de 10 mètres A6 Usages agricoles spécifiques (Chenils, fourrières, pisciculture) minimum Bâtiments avant une hauteur de plus de 10 BATIMENT PRINCIPAL mètres: Marge de recul avant de 20 mètres min.(max.) 1 (2) 1 minimum min.(max.) 6,5 (11) sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages) sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages) (3) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA min. 60 (50) 225 7,3 max. STRUCTURE bâtiment principal • MARGES DE RECUL bâtiment principal Amendements min. 20 *(2) marge de recul avant (m) 162-08-2024 (retrait C6-2) max. 2024-12-17 marges de recul latérales (m) 8 10 somme des marges latérales (m) marge de recul arrière (m) BATIMENT ACCESSOIRE min.(max.) 1 (1,5) 1 uteur (m) max. RAPPORTS gement max./bâtiment 1 40 0 max. espace bâti max./terrain (%) max.

FRELIGHSBURG